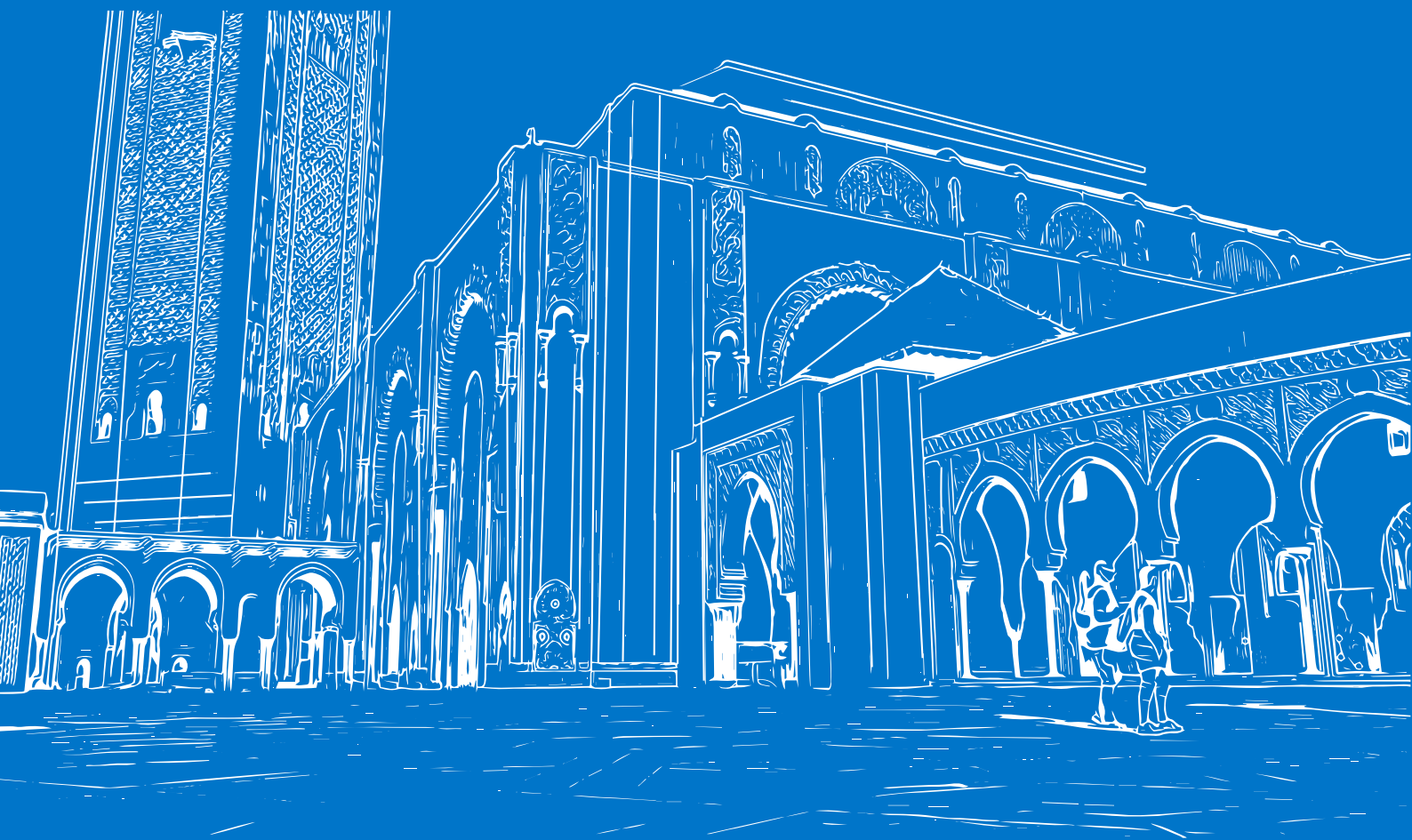


**CONSOLIDER AUJOURD'HUI.  
PRÉPARER DEMAIN.**

**RAPPORT INTÉGRÉ** 20/25



# RAPPORT 20 INTÉGRÉ 25



## Consolider aujourd'hui. Préparer demain.

L'année 2025 marque une étape de consolidation pour Sanlam Maroc, portée par la solidité de ses fondamentaux et la poursuite d'une croissance maîtrisée. La Compagnie a continué d'innover, de renforcer la qualité de service et d'accompagner ses clients et partenaires avec des solutions adaptées à leurs besoins. Cette trajectoire confirme la capacité de Sanlam Maroc à conjuguer performance et transformation, tout en préparant les prochaines étapes de son développement dans un secteur en pleine évolution.



# 2025

# SOMMAIRE

<b>1. Vision et leadership</b>	<b>4</b>
Message de Saïd Alj, Président du Conseil d'Administration	5
Entretien avec Yahia Chraïbi, Administrateur Directeur Général	6
2025 : une année de capitalisation et consolidation des acquis au service d'une croissance profitable	9
<b>2. Sanlam Maroc en bref</b>	<b>10</b>
<b>3. Rapport d'activité</b>	<b>20</b>
Environnement de marché en 2025	21
Performance solide de Sanlam Maroc	22
Automobile	26
Santé	29
Corporate	31
Vie	33
Transformation digitale, innovation et création de valeur de marque	35
<b>4. Rapport ESG</b>	<b>38</b>
Responsabilité Sociétale	39
Capital humain	44
Ethique, conformité et gestion des risques	48
Inclusion et accessibilité	50
Fondation Sanlam Li-Ennajah	53
<b>5. Rapport financier</b>	<b>56</b>
<b>6. Réseau Sanlam Maroc</b>	<b>93</b>
<b>7. Tableau de concordance réglementaire (AMMC)</b>	<b>117</b>



# 1 Vision & leadership

# CONSOLIDER AUJOURD'HUI, SE PROJETER ENSEMBLE VERS DEMAIN

## Mot du Président



### Saïd Alj

Président du Conseil d'Administration



**Une trajectoire consolidée, tournée vers une croissance durable**



L'année 2025 constitue une étape importante dans la trajectoire de Sanlam Maroc, placée sous le signe de la consolidation de nos acquis et du renforcement de nos fondamentaux. Dans un environnement exigeant, nous avons poursuivi une dynamique de croissance maîtrisée, notamment sur les branches Automobile et Corporate, tout en veillant à la qualité de notre portefeuille et au maintien d'une discipline technique rigoureuse.

Cette performance repose avant tout sur l'engagement constant de nos collaborateurs, de notre réseau

d'agents et de l'ensemble de nos partenaires. Leur mobilisation, conjuguée à la force de notre ancrage territorial, nous permet de maintenir un haut niveau de proximité avec nos assurés et de renforcer durablement notre qualité de service. Plus que jamais, notre ambition est de faire vivre une véritable culture client, fondée sur l'écoute, la réactivité et l'excellence opérationnelle.

Fidèles à notre ambition d'innovation et de développement, nous poursuivons le renforcement de nos offres tout en consolidant notre expertise sur nos marchés historiques. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté constante d'anticiper les évolutions du secteur et de répondre avec agilité aux nouveaux besoins de nos assurés. Dans un contexte national porteur, Sanlam Maroc entend poursuivre son développement en phase avec les dynamiques économiques et sociales du Royaume.

Forts de ces bases solides, nous abordons l'avenir avec confiance, animés par la volonté de poursuivre notre transformation et de consolider durablement notre performance, au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

## Entretien avec Yahia Chraïbi, Administrateur Directeur Général



### Comment analysez-vous l'évolution du secteur des assurances au Maroc en 2025 ?

L'environnement en 2025 s'est révélé particulièrement porteur, soutenu par une dynamique macro-économique favorable et une forte performance des marchés financiers. Le secteur affiche ainsi une croissance solide et diversifiée, avec un chiffre d'affaires en hausse de +7,9 %.

Cette progression repose sur la bonne tenue des branches Vie et Non-Vie. La Non-Vie croît de +7,3%, portée notamment par le segment Automobile (+8,2 %), ainsi que par les couvertures techniques et catastrophes naturelles. En Vie, l'essor des Unités de compte reflète un intérêt accru pour des produits à rendement plus élevé.

### Comment Sanlam Maroc s'est-elle inscrite dans cette dynamique ?

Dans ce contexte porteur, Sanlam Maroc a maintenu son cap en poursuivant son développement et ses choix stratégiques, centrés sur l'amélioration de la qualité du portefeuille et le renforcement de la rentabilité. Cette démarche s'inscrit dans un repositionnement visant à privilégier des segments à plus forte valeur ajoutée, soutenu par une croissance solide en Automobile, la poursuite de notre développement sur le segment Corporate et un rééquilibrage maîtrisé de la Santé.

Malgré un léger recul du chiffre d'affaires global, lié à l'ajustement stratégique de l'activité Vie, nous enregistrons une forte progression de notre résultat net (+7,9 %), confirmant la solidité de nos fondamentaux et l'amélioration de notre rentabilité opérationnelle. Cette performance se traduit par

une distribution de dividendes en hausse d'environ +20 % par rapport à 2024.

### Sanlam Maroc confirme sa position de leader en Automobile : quels ont été les principaux enjeux cette année ?

Nous avons effectivement consolidé notre position de leader sur le segment Automobile, en enregistrant une croissance supérieure à celle du marché. Cette performance repose notamment sur la mobilisation de notre réseau, dont la proximité avec les assurés constitue un atout déterminant. Elle s'appuie également sur notre capacité d'innovation, avec le lancement de nouvelles offres telles qu'Assur'Auto Green+, dédiée aux véhicules hybrides et électriques. Dans un contexte marqué par une hausse de la sinistralité à l'échelle du marché, nous avons su préserver l'équilibre de notre portefeuille et maîtriser nos coûts, en ligne avec notre objectif de croissance saine et maîtrisée.

### Quelles ont été les principales évolutions sur la branche Santé ?

Sur la branche Santé, nous avons poursuivi la restructuration de notre portefeuille, engagée depuis plusieurs années, afin de privilégier une croissance profitable, en cohérence avec nos orientations stratégiques. Parallèlement, nous avons continué à améliorer notre qualité de service, notamment à travers le renforcement de nos plateformes digitales, tout en optimisant nos charges. L'intégration des activités de MCI Care s'inscrit pleinement dans cette démarche, en contribuant à renforcer notre efficacité opérationnelle et la qualité de prise en charge de nos assurés.



## Sanlam Maroc a maintenu son cap en poursuivant son développement et ses choix stratégiques, centrés sur l'amélioration de la qualité du portefeuille et le renforcement de la rentabilité.



Enfin, nous poursuivons notre dynamique d'innovation avec le lancement de nouvelles offres de niche, telles qu'Assur'Chiens & Chats, qui illustrent notre capacité à adresser des besoins émergents sur des marchés en développement.

### La dynamique se confirme-t-elle sur le segment Corporate ?

Oui, nous avons poursuivi notre progression sur le segment des risques d'entreprise. Pour cela, nous avons continué à renforcer notre présence auprès des TPME, tout en accompagnant des entreprises de plus grande taille ainsi que des projets structurants à l'échelle nationale. Cette diversification nous permet de disposer d'un portefeuille équilibré et résilient. Cette dynamique est portée par notre réseau d'agents, mais aussi par un écosystème de courtiers de plus en plus actif sur ces segments. Par ailleurs, le renforcement de nos capacités locales de réassurance, combinées à celles du Groupe, constitue un levier important de développement.

### Comment s'est comportée la branche Vie cette année ?

La branche Vie a enregistré de bonnes performances en 2025. Nous avons notamment bénéficié du succès de nos produits en Unités de compte, lancés en 2024, qui ont tiré parti de la bonne orientation des marchés financiers. Nous poursuivons aussi nos efforts de communication pour mieux faire connaître ces solutions auprès du grand public. Notre modèle indépendant, fondé sur une architecture ouverte, constitue un avantage différenciant. Il nous permet de proposer des supports très performants et transparents, dont certains figurent parmi les meilleurs du marché.

### Comment le réseau d'agents Sanlam a-t-il évolué cette année ?

Compte tenu de sa taille, la plus importante du marché, nous privilégions une logique de renforcement qualitatif de notre réseau plutôt qu'une expansion extensive. Cela nous a amené à ouvrir une vingtaine de nouvelles agences, grâce notamment à l'examen d'accès à la profession d'intermédiaire d'assurance, organisé par l'ACAPS cette année, tout en poursuivant la montée en compétence de nos agents. Le développement des produits délégués a également permis d'accroître l'autonomie des intermédiaires, offrant ainsi plus de réactivité et de fluidité pour nos clients. Cette évolution s'appuie notamment sur le renforcement de nos dispositifs d'accompagnement et sur le développement continu de nos plateformes digitales.

### Les collaborateurs jouent un rôle clé dans la performance de la Compagnie : comment cette dynamique est-elle entretenue ?

Nos collaborateurs constituent un pilier essentiel de notre réussite. Les résultats de notre baromètre social, déjà très positifs l'an dernier, sont encore en progression, traduisant un climat social de qualité et une forte confiance dans l'avenir de la Compagnie.

Nous sommes également particulièrement attentifs aux évolutions de carrière, avec de nombreuses promotions internes qui permettent de répondre à une grande partie de nos besoins en compétences. Nous accompagnons nos collaborateurs dans la durée, à travers des dispositifs de formation adaptés, ce qui contribue à renforcer leur engagement et, plus largement, la performance de la Compagnie.

## En 2025, la Compagnie a lancé Sanlam Private Investment : qu'est-ce qui explique cette initiative ?

Le lancement de Sanlam Private Investment s'inscrit dans une ambition claire : faire émerger au Maroc une plateforme à forte valeur ajoutée, capable d'apporter à une clientèle patrimoniale et entrepreneuriale une réponse plus globale, plus sophistiquée et mieux intégrée que les approches traditionnelles.

Ce que nous construisons n'est pas simplement une offre supplémentaire, mais une plateforme intégrée, pensée pour adresser de manière cohérente les enjeux d'investissement, de structuration et de transmission patrimoniale, notamment dans le cadre de la transmission d'entreprises, qui constitue une problématique importante au Maroc.

Cette approche s'inscrit dans une logique d'accompagnement de long terme et peut s'appuyer, le cas échéant, sur les expertises développées au niveau du Groupe, notamment à travers Sanlam Trustees et Sanlam Private Wealth. Cette activité a également vocation à créer des synergies avec l'ensemble de nos métiers, en complément de nos solutions d'assurance, afin d'offrir à nos clients une approche globale et intégrée de leurs besoins patrimoniaux.

## La prise de participation dans Dislog marque une évolution de la stratégie d'investissement : quelle en est la logique ?

Cette opération s'inscrit dans une approche partenariale de l'investissement : nous accompagnons Dislog à la fois en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur institutionnel, dans le cadre de son développement, en mobilisant une vision de long terme et une connaissance fine de ses enjeux sectoriels. Cette démarche illustre notre volonté de soutenir des entreprises à fort potentiel, en contribuant à leur structuration et à leur croissance.

Plus largement, nous développons progressivement ce type d'initiatives, en cohérence avec notre positionnement d'acteur institutionnel de référence.

## Sanlam Maroc a également investi dans la startup Woliz : que représente ce type d'initiative pour la Compagnie ?

L'investissement dans Woliz s'inscrit dans une logique de capital-risque, encore peu développée au Maroc à ce niveau. À travers cette opération, nous contribuons au financement de l'innovation et au développement de l'écosystème entrepreneurial, en accompagnant une startup à fort potentiel technologique.

Woliz intervient sur un segment stratégique, celui de la digitalisation du commerce de proximité, qui joue un rôle clé dans l'économie nationale. Cet engagement reflète ainsi notre volonté de soutenir des initiatives à fort impact économique et social, tout en contribuant à la modernisation des circuits économiques et à une meilleure inclusion financière.

## Plus généralement, comment s'est traduite votre démarche sociétale en 2025 ?

Au-delà du soutien aux startups, qui concerne également d'autres partenariats, Sanlam Maroc a poursuivi ses engagements sociétaux dans le cadre de sa stratégie RSE, en développant des solutions inclusives et accessibles, tout en intégrant des enjeux de durabilité, notamment en matière de mobilité et de prévention. Cette approche traduit notre volonté d'accompagner les évolutions des usages et de contribuer à une croissance plus responsable.

Cette dynamique s'est également traduite par le renforcement de nos actions en matière de sensibilisation aux risques et d'accompagnement de nos assurés, ainsi que par l'intégration progressive des enjeux environnementaux et sociaux dans nos pratiques.

Par ailleurs, la Fondation Sanlam Li-Ennajah a poursuivi ses projets, notamment en partenariat avec Tibu Africa, pour promouvoir l'éducation et lutter contre l'exclusion sociale, à travers différents programmes.

## Quelles sont les perspectives pour 2026 ?

Forts de fondamentaux solides, nous abordons 2026 avec confiance et la volonté de franchir une nouvelle étape de notre développement, en poursuivant une dynamique de transformation et de création de valeur durable. Les perspectives sont positives, portées par un contexte économique national qui reste prometteur, marqué notamment par de grands chantiers structurants et des échéances majeures comme la Coupe du Monde 2030, ainsi que par la poursuite de notre ligne de conduite en matière de croissance profitable.

L'année 2026 sera également marquée par le rapprochement entre Sanlam Maroc et Allianz Maroc. Cette opération permettra de constituer un acteur intégré de référence dans les métiers de l'assurance et de la réassurance, plus performant et plus efficient, en combinant des expertises et des ressources complémentaires. Elle vise également à améliorer la qualité de service, à accélérer l'innovation digitale de la Compagnie et, surtout, à renforcer la proximité avec nos assurés, grâce à un réseau d'agents généraux appelé à s'élargir davantage.

## 2025 : une année de capitalisation et consolidation des acquis au service d'une croissance profitable

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des transformations engagées par Sanlam Maroc, avec une dynamique de capitalisation et de consolidation des acquis, au service d'une croissance durable et profitable. Dans un environnement marqué par des enjeux techniques et concurrentiels renforcés, la Compagnie a poursuivi ses efforts de structuration, d'optimisation de ses portefeuilles et de maîtrise de la sinistralité, tout en renforçant la qualité de service offerte à ses assurés et partenaires.

Cette trajectoire s'appuie sur nos deux axes stratégiques complémentaires. D'une part, notre ambition d'« assureur leader-challenger » s'est traduite par une volonté affirmée de conquête

et d'innovation, en consolidant nos positions sur nos marchés historiques tout en explorant de nouveaux relais de croissance, à travers des offres adaptées aux évolutions des besoins et des usages. D'autre part, notre positionnement d'« assureur de confiance » s'est renforcé, avec un accent particulier mis sur l'expertise métier, la fiabilité des dispositifs et le développement d'une véritable culture client.

L'ensemble de ces actions a permis de consolider nos fondamentaux et de poser les bases d'une croissance maîtrisée, alliant performance économique et exigence de qualité de service.





Sanlam Maroc  
en bref

# L'ESSENTIEL DE NOTRE IDENTITÉ, DE NOTRE ORGANISATION ET DE NOTRE PRÉSENCE

## Profil de Sanlam Maroc

Acteur majeur de l'assurance au Maroc depuis 1949, Sanlam Maroc intervient sur l'ensemble des métiers Vie et Non-Vie, en proposant aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises des solutions de protection, d'épargne et de retraite, adaptées aux différentes étapes de la vie et enrichies de services complémentaires.

En 2025, la Compagnie confirme son positionnement d'assureur de référence, orienté vers une croissance profitable, la maîtrise des risques et la création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Forte de plus de 820 collaborateurs et de plus de 500 agences, Sanlam Maroc s'appuie sur un capital humain engagé pour accompagner durablement ses 4,5 millions d'assurés.

## Nos métiers

Sanlam Maroc intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assurance, couvrant à la fois les activités d'assurances Dommages et d'assurances de Personnes, à travers des solutions adaptées aux besoins des différents segments de clientèle.



# Chiffres clés 2025

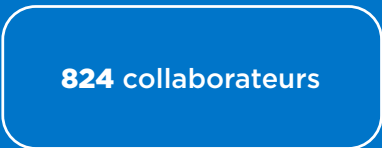
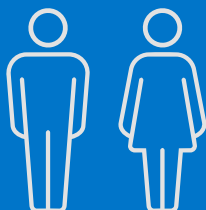
## LEADERSHIP ET POSITIONNEMENT MARCHÉ



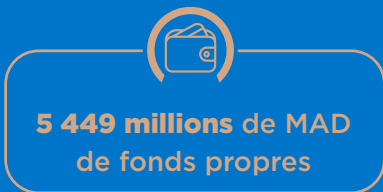
## ANCRAGE TERRITORIAL ET PROXIMITÉ



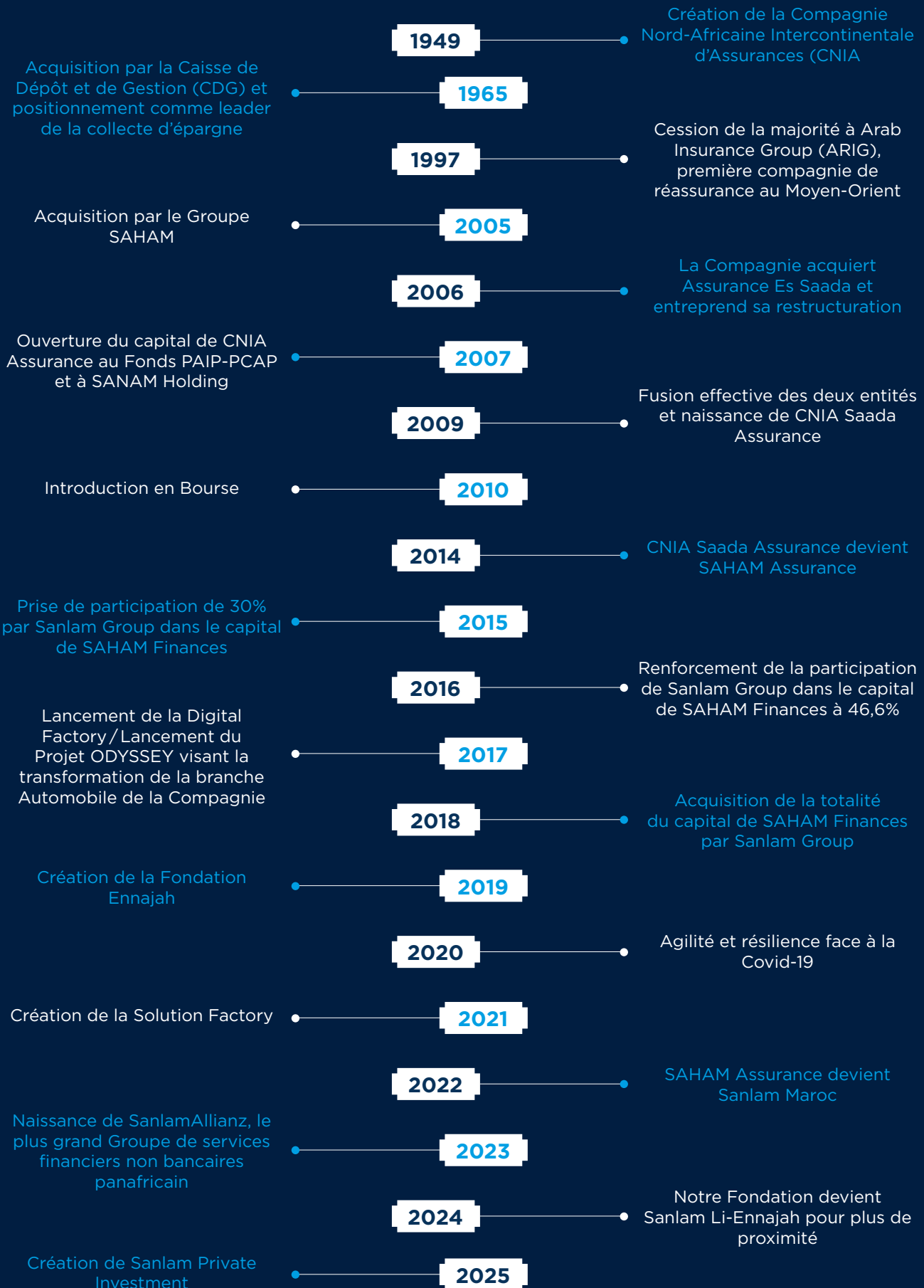
## CAPITAL HUMAIN



## PERFORMANCE FINANCIÈRE



# Les grandes dates de notre Compagnie





## Sanlam Maroc au sein du Groupe SanlamAllianz

Sanlam Maroc fait partie de SanlamAllianz, 1<sup>er</sup> groupe panafricain de services financiers non bancaires, issu de l’alliance en 2023 entre Sanlam et Allianz, deux acteurs majeurs des services financiers et de l’assurance à l’échelle internationale.

Présent dans 27 pays, le Groupe bénéficie d’une expertise reconnue dans les métiers de l’assurance, de l’investissement et de la gestion d’actifs, ainsi que d’un ancrage historique fort sur le continent africain.

L’appartenance à SanlamAllianz permet à Sanlam Maroc de s’appuyer sur des standards élevés de gouvernance, des dispositifs avancés de gestion des risques, ainsi que sur des synergies techniques, opérationnelles et commerciales, favorisant le partage d’expertises et de bonnes pratiques à l’échelle internationale.

### Chiffres clés du Groupe Sanlam

**1<sup>er</sup> groupe d'assurance en Afrique**

**Leader africain des services financiers non-bancaires**

**149 036 collaborateurs**

**27,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires**

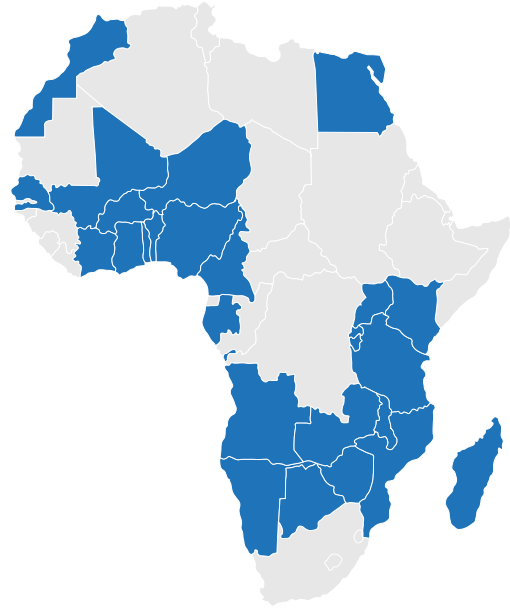
**770 millions de dollars de résultat net opérationnel**

**12,6 milliards de dollars de capitalisation boursière**

**101 milliards de dollars d'actifs gérés**

## Une présence internationale

- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Egypte
- Gabon
- Ghana
- Kenya
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Maurice
- Maroc
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Rwanda
- Sénégal
- Tanzanie
- Togo
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe



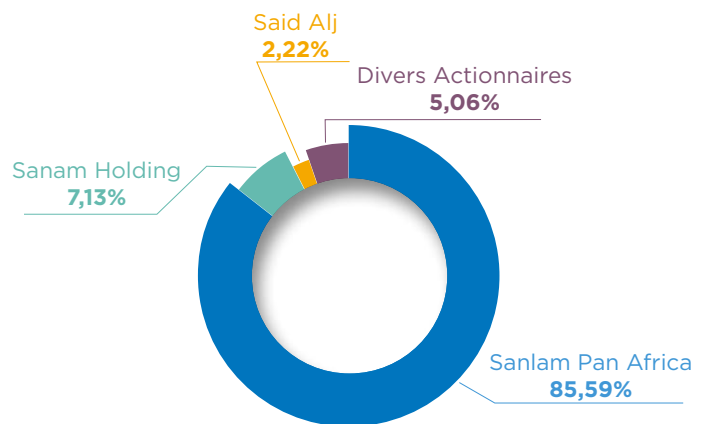
## Organisation générale et gouvernance

### Actionnariat

Cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2010, Sanlam Maroc s'appuie sur des actionnaires de référence qui soutiennent son développement et renforcent sa solidité sur le marché.

Son principal actionnaire, Sanlam Pan Africa (85,59 %), accompagne l'expansion de ses activités Vie et Non-Vie sur les marchés émergents. À ses côtés, Sanam Holding (7,13%), groupe marocain historique, contribue à la stabilité et à l'ancrage local de la Compagnie.

### Répartition du Capital au 31 décembre 2025



## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Sanlam Maroc joue un rôle central dans la gouvernance de la Compagnie. Il définit les orientations stratégiques, veille à la supervision des activités et garantit la fiabilité, la transparence et la qualité de l'information financière et extra-financière.

En appui à la Direction Générale, le Conseil accompagne la mise en œuvre des décisions stratégiques. Il assure également un suivi rigoureux du pilotage opérationnel et financier.

Composé de dix administrateurs élus pour un mandat renouvelable de trois ans, le Conseil se réunit au minimum quatre fois par an, ainsi que chaque fois que les circonstances l'exigent. En 2025, le taux de participation aux réunions était de 100%, témoignant de l'implication constante des administrateurs dans la conduite et le contrôle des activités.

Dans une démarche de gouvernance responsable, Sanlam Maroc applique une politique de rémunération des administrateurs conforme aux meilleures pratiques du marché. Seuls les administrateurs non exécutifs perçoivent des jetons de présence, dont le montant est proposé par le Comité Ressources Humaines et Rémunération et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. En 2025, le montant global des jetons de présence s'est élevé à 1 800 000 MAD.

## Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration est appuyé par des comités spécialisés pour approfondir l'analyse et orienter ses décisions stratégiques.

Comité Audit, Actuariat et Risque	Comité Stratégie	Comité Ressources Humaines & Rémunération	Comité Asset Management
<p><b>Mission</b></p> <p>Ce comité a pour principale mission d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance du reporting financier et du système de contrôle interne.</p> <p><b>Composition</b></p> <p>Quatre membres du Conseil d'Administration, en plus du Directeur Général de la Compagnie. Le comité peut également accueillir d'autres administrateurs et d'autres cadres dirigeants en fonction de la situation.</p>	<p><b>Mission</b></p> <p>Ce comité est chargé de la définition de la stratégie de Sanlam Maroc et de son déploiement, de l'adoption des règles de gouvernance, de l'approbation de la politique de souscription, ainsi que de la validation de la stratégie d'investissement et du suivi de sa mise en œuvre.</p> <p><b>Composition</b></p> <p>Trois membres du Conseil d'Administration, en plus du Directeur Général de la Compagnie.</p>	<p><b>Mission</b></p> <p>Ce comité est chargé des procédures de sélection et de renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Il est aussi responsable de la mise en place d'une politique de rémunération, à la fois juste et incitative, des membres des organes de gouvernance et des dirigeants. Il assure également l'alignement de la qualité des équipes dirigeantes et des organes de gouvernance avec la stratégie de l'entreprise.</p> <p><b>Composition</b></p> <p>Trois membres du Conseil d'Administration.</p>	<p><b>Mission</b></p> <p>Ce comité étudie les tendances du marché et décide des arbitrages en matière de stratégie d'investissement. Il est chargé du suivi de la mise en œuvre de la politique de placement de Sanlam Maroc et de la validation des limites ou, le cas échéant, des dépassements en matière de placement tels que validés par les Autorités.</p> <p><b>Composition</b></p> <p>Quatre membres du Conseil d'Administration.</p>

## Administrateurs

En 2025, le Conseil d'Administration de Sanlam Maroc, présidé par Monsieur Saïd Alj, est composé de dix administrateurs aux profils diversifiés.

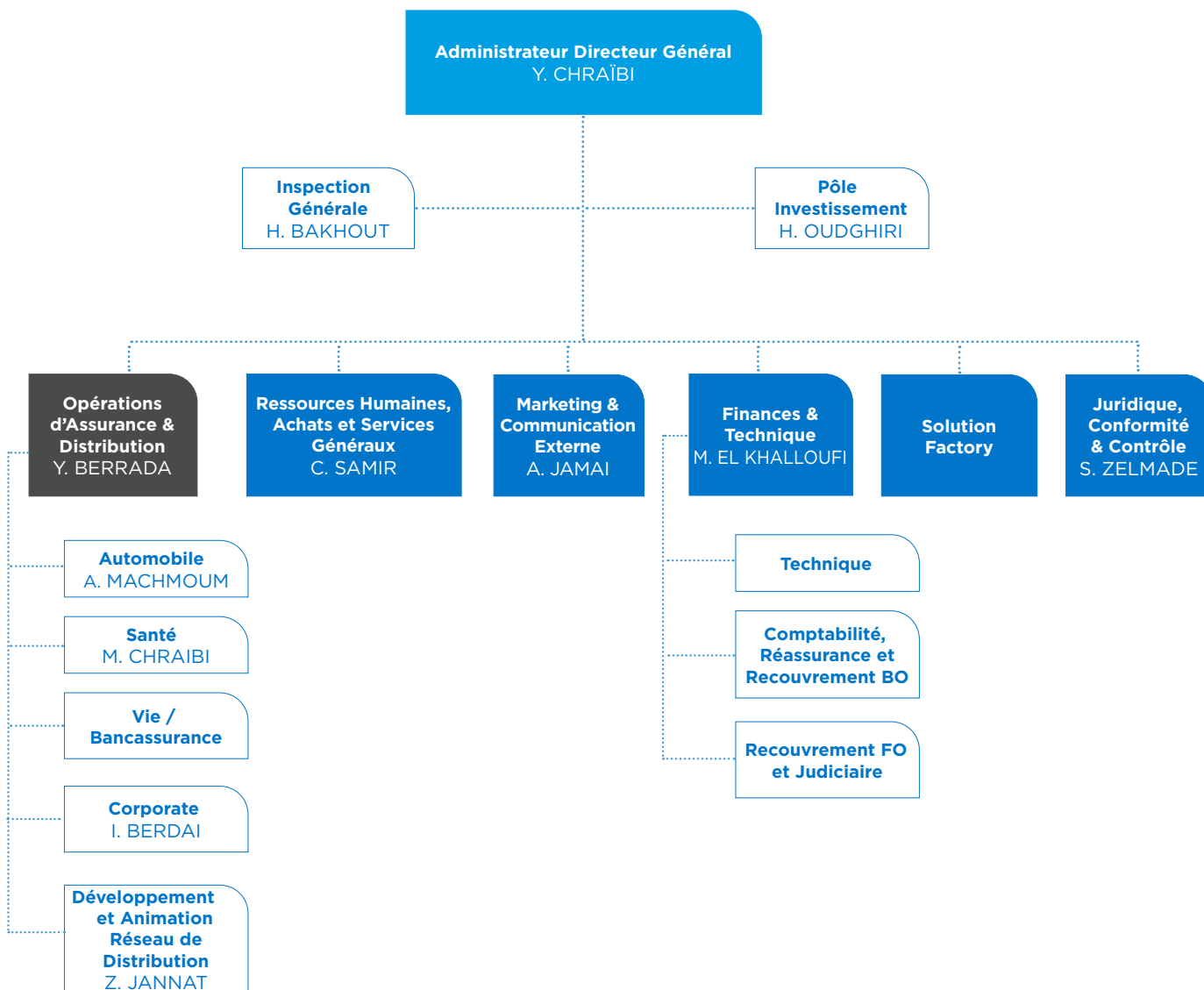
Il compte deux femmes, dont une administratrice indépendante, illustrant l'engagement de la Compagnie en faveur de la diversité, de l'indépendance et des meilleures pratiques de gouvernance.



Membres			Comités spécialisés			
Administrateurs	Echéance mandat actuel par exercice	Conseil d'Administration	Comité Audit, Actuariat et Risque	Comité Stratégie	Comité Ressources Humaines et Rémunération	Comité Asset Management
<b>Monsieur Saïd ALJ</b> Président	2024-2026	Président		Membre	Membre	Membre
<b>Monsieur Mohamed BERRADA</b> Administrateur indépendant	2023-2025	Membre	Membre			
<b>Monsieur Yahia CHRAIBI</b> Administrateur	2023-2025	Membre				
<b>Madame Fadoua MOUTAOUKIL</b> Administrateur indépendant	2023-2025	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
<b>Madame Delphine TRAORE</b> Administrateur	2023-2025	Membre				
<b>Monsieur John DE VILLIERS MELVILLE</b> Administrateur	2024-2026	Membre	Membre	Membre	Membre	Membre
<b>SANLAM PAN AFRICA HOLDINGS MAROC</b> Administrateur, représentée par <b>Monsieur William Robertson DOMMISSE</b>	2023-2025	Membre				
<b>SANLAM PAN AFRICA MAROC</b> Administrateur, représentée par <b>Madame Delphine TRAORE</b>	2023-2025	Membre				
<b>SANAM Holding</b> Administrateur, représentée par <b>Monsieur Ismail FARIH</b>	2023-2025	Membre	Membre			Membre
<b>Nombre de réunions en 2025</b>		<b>4 réunions</b>	<b>4 réunions</b>	<b>2 réunions</b>	<b>2 réunions</b>	<b>4 réunions</b>
<b>Assiduité</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Direction Générale

La Direction Générale assure la mise en œuvre de la stratégie, le pilotage opérationnel et la coordination des différentes directions métiers et fonctions support. Elle s’appuie sur un Comité Exécutif composé du Directeur Général, du Directeur Général Délégué et de sept directeurs, qui se réunit deux fois par mois. Il est assisté par 18 comités spécialisés, réunissant des responsables et experts métiers de la Compagnie.



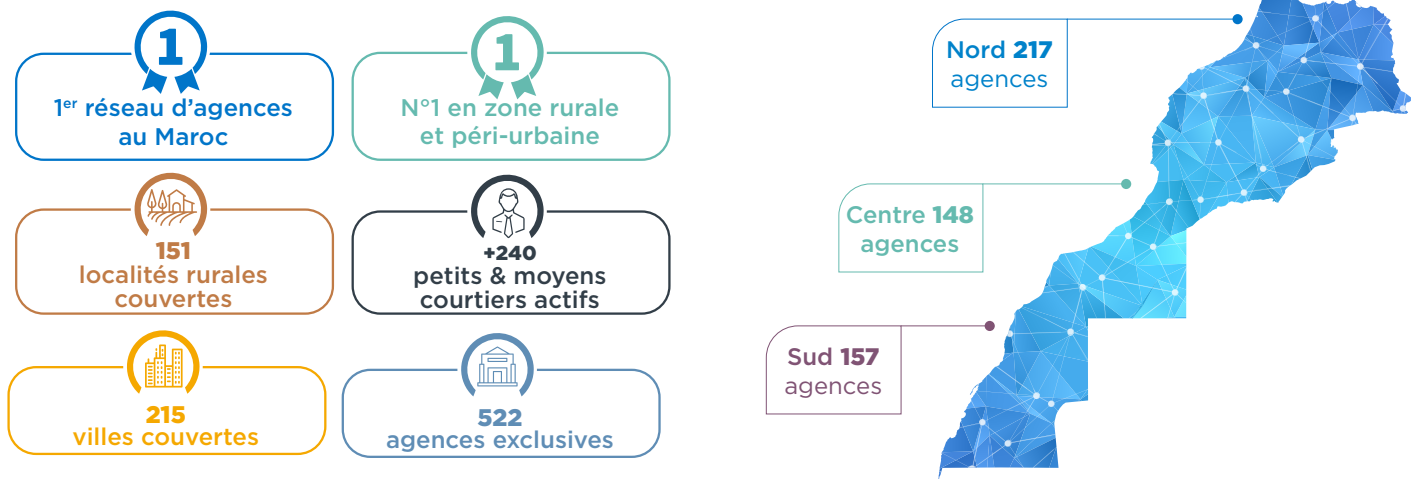
# Renforcement du réseau de distribution et ancrage territorial

Notre réseau de distribution constitue l'un des principaux atouts de Sanlam Maroc. La Compagnie dispose en effet du plus large réseau d'agents généraux et de bureaux directs du marché. Celui-ci est complété par un maillage dense de courtiers, de partenaires et de plateformes digitales, permettant d'assurer une couverture optimale de l'ensemble des régions du Royaume.

Cette politique de proximité est également renforcée auprès de nos agents par des tournées régionales régulières pour les accompagner, des dispositifs d'animation commerciale, des programmes de formation dédiés et des outils digitaux de pilotage en temps réel. En 2025, la Compagnie a notamment fait évoluer ses plateformes pour proposer toujours plus de produits délégués et d'autonomie à tous ses agents.

Cette organisation garantit aux assurés un accès de proximité, une meilleure réactivité et une qualité de service homogène sur l'ensemble du Royaume.

## Chiffres clés du réseau



## Une nouvelle promotion d'agents généraux Sanlam

En 2025, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a organisé l'examen d'accès à la profession d'intermédiaire d'assurance. Cet événement a permis à Sanlam Maroc d'accompagner une trentaine de candidats dans l'obtention de leur agrément, en vue d'ouvrir de nouveaux points de vente sur l'ensemble du territoire.

Ces nouveaux agents bénéficient d'un accompagnement structuré via la Sanlam Academy, incluant des formations, du coaching managérial, mais aussi un suivi opérationnel.



# Rapport d'activité

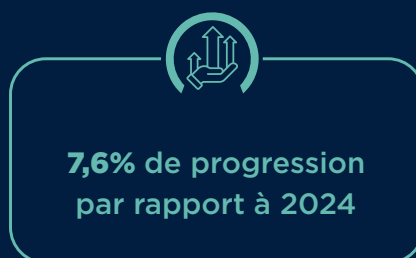
# DES PERFORMANCES SOLIDES GRÂCE À UNE STRATÉGIE ORIENTÉE VERS UNE CROISSANCE PROFITABLE

## Environnement de marché en 2025

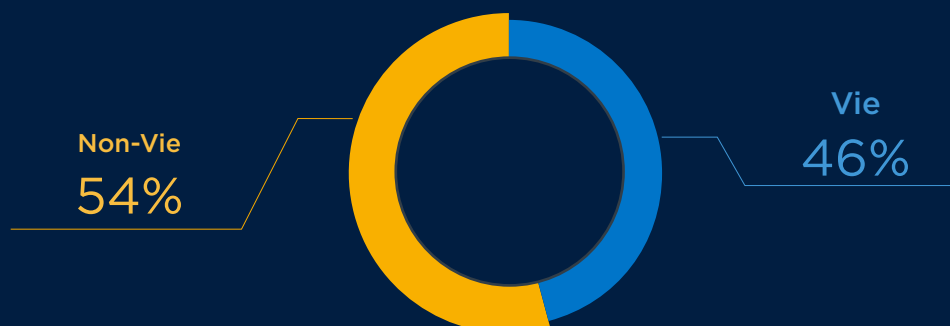
En 2025, le secteur des assurances et de la réassurance au Maroc a confirmé sa dynamique de croissance, avec un volume global de primes émises atteignant 64 269,4 millions de MAD, en progression de 7,6 % par rapport à 2024.

Selon les données de la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), la branche Non-Vie concentre 54% de l'activité, avec 34,7 milliards de MAD de primes émises, en hausse de 6,8 %. La branche Vie représente quant à elle 46 % du marché, avec 29,6 milliards de MAD, enregistrant une progression de 8,6 % sur la période.

## Chiffres clés au Maroc



### Structure des primes par branche (2025)



Source : Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA)

## Performance solide de Sanlam Maroc

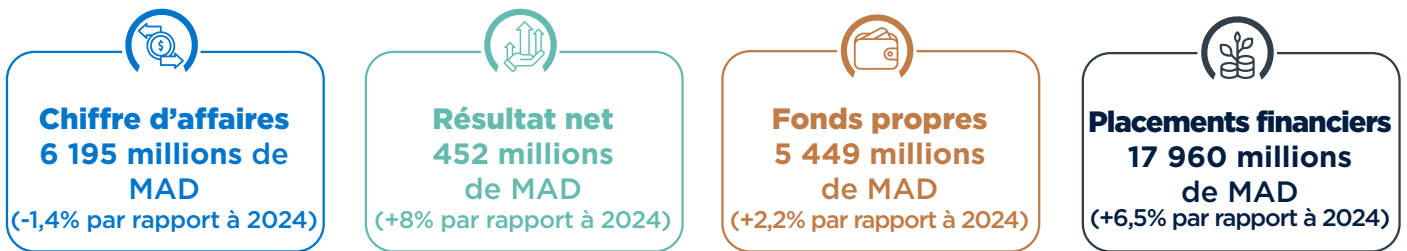
En 2025, Sanlam Maroc a réalisé un chiffre d'affaires global de 6 195 MMAD, en léger recul de -1,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de l'activité Non-vie s'est établi à 5 629,8 MMAD, en hausse de 3,2% par rapport à 2024. Cette croissance est portée par la bonne performance enregistrée sur l'ensemble des segments, principalement ceux de l'Automobile, l'Accident de Travail, et les Risques d'entreprises.

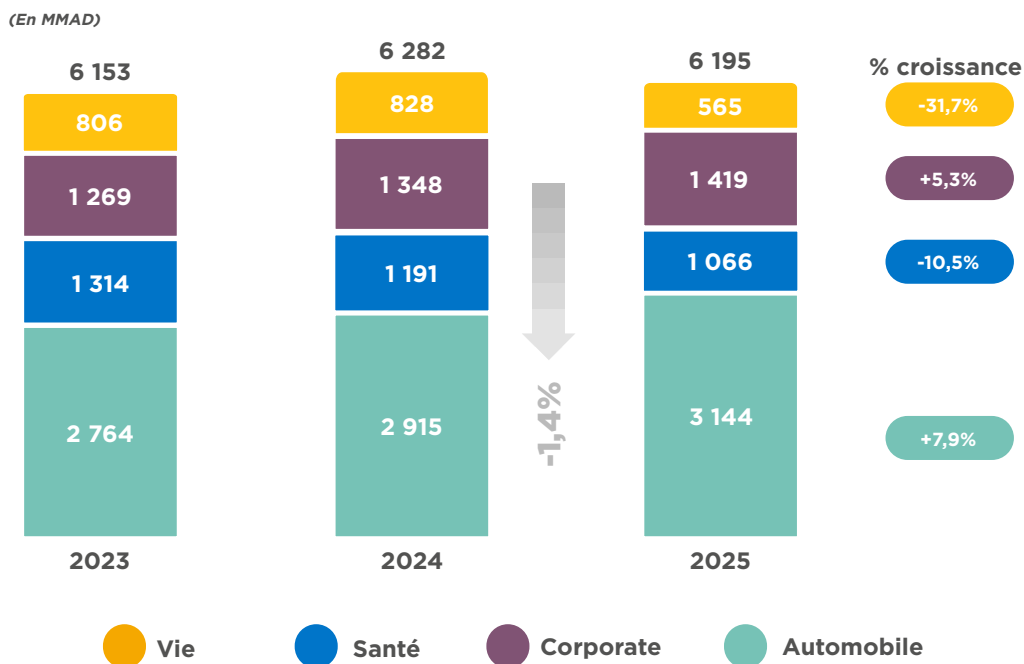
Le chiffre d'affaires de l'activité Vie s'est établi à 564,9 MMAD, en baisse de -31,7% par rapport à 2024, reflétant l'ajustement stratégique en cours de l'activité Vie.

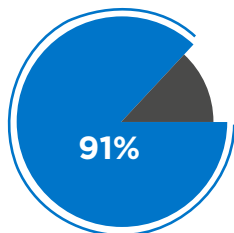
Cette année, le résultat net de Sanlam Maroc s'élève à 452 MMAD, soit une hausse de 8% par rapport à 2024.

### Chiffres clés de l'année 2025

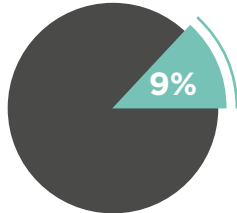


### Répartition des primes émises en 2025





**Non-Vie**



**Vie**



**Automobile**  
53% des primes émises Non-Vie



**Santé**  
22% des primes émises Non-Vie



**Risques Entreprises**  
25% des primes émises Non-Vie



**Décès**  
37% des primes émises Vie

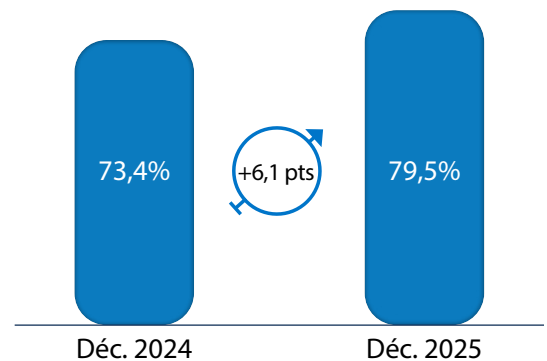


**Retraite**  
63% des primes émises Vie

## Sinistralité en hausse

En 2025, le montant des prestations et frais payés s'est élevé à 4 791,7 MMAD contre 4 598,9 MMAD en 2024, soit une hausse de 0,2%.

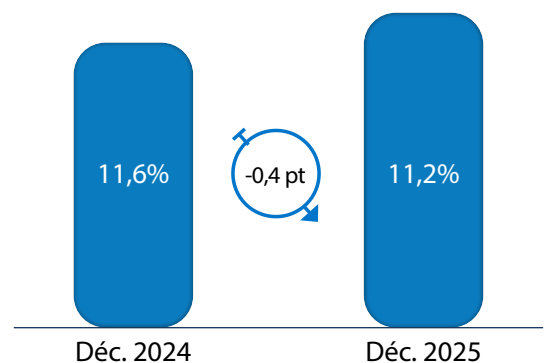
Le ratio de sinistralité Non-Vie net de réassurance s'élève à 79,5% en 2025, contre 73,4% en 2024. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de la sinistralité au niveau des segments Accidents de travail et Automobile. Des sinistres majeurs ont été enregistrés sur les branches Risques Techniques, Vol ainsi que la Responsabilité Civile Générale, entièrement cédés en réassurance.



## Frais généraux en baisse

Cette année, les frais généraux se sont élevés à 689,4 MMAD, contre 721,9 MMAD en 2024, soit une baisse de -4,5%. Le ratio des frais généraux s'élève à 11,2% en 2025, en baisse de 0,4 pt par rapport 2024.

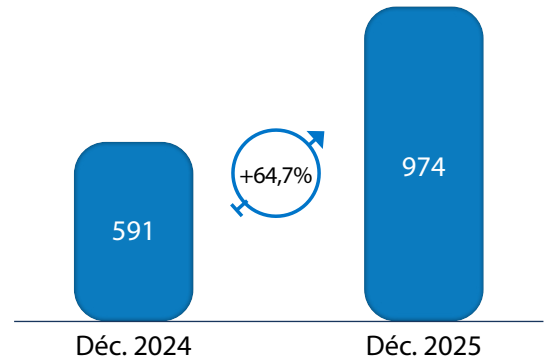
Cette baisse s'explique par notre politique d'optimisation des frais généraux.



## Résultat financier en très forte hausse

En 2025, le résultat financier des placements (y compris les placements libres) s'est élevé à 974 MMAD, contre 591 MMAD en 2024, soit une hausse de 64,7%.

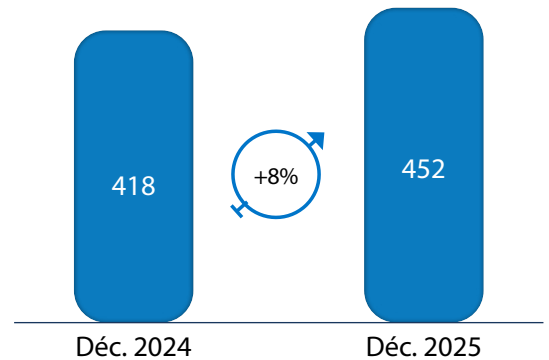
Cette progression est principalement imputable à la dynamique favorable des marchés financiers.



## Résultat net en forte progression

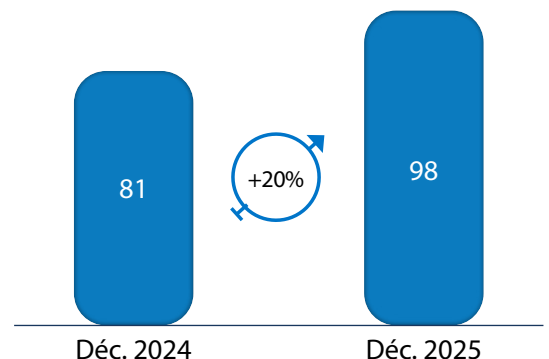
Le résultat net 2025 s'établit à 452 MMAD, contre 418 MMAD en 2024, soit une hausse de 8%.

Cette progression confirme la solidité de nos fondamentaux et des choix stratégiques engagés.

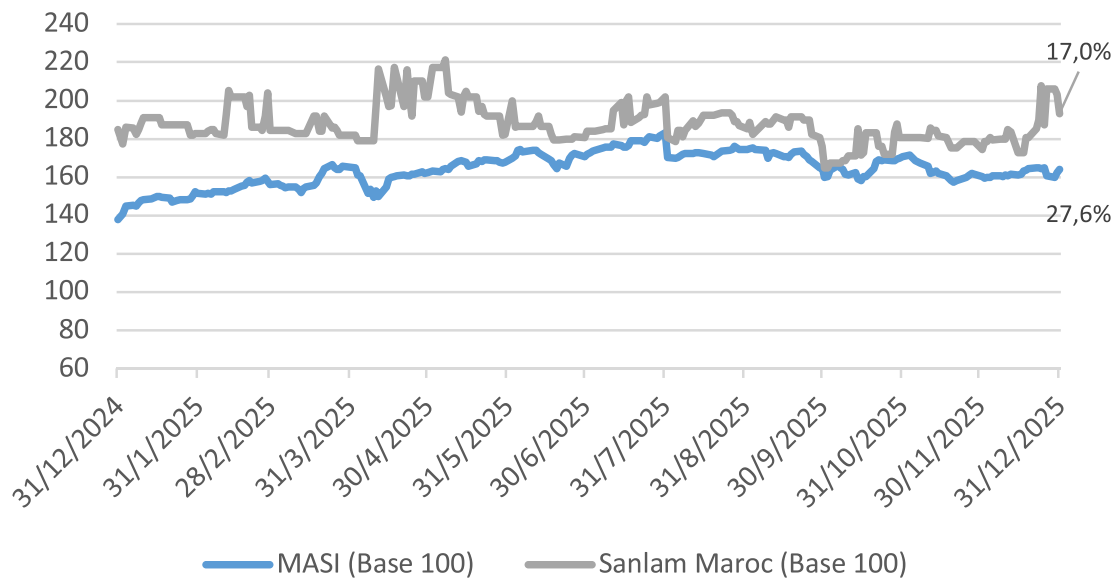


## Dividende par action en hausse

En 2025, Sanlam Maroc a distribué un dividende par action de 98 MAD, contre 81 MAD en 2024, soit une hausse d'environ 20%, reflétant la solidité de ses résultats.



## Évolution du cours du titre Sanlam Maroc en 2025



La valeur Sanlam Maroc a réalisé une performance annuelle de +17%, contre +27,6% pour l'indice MASI.

## Sanlam Maroc investit dans Dislog Group

En février 2025, Sanlam Maroc et Dislog Group ont annoncé une prise de participation minoritaire non contrôlante de Sanlam Maroc dans l'actionnariat du groupe. Cet investissement, d'un montant de 150 millions de dirhams, vise à accompagner le développement du pôle santé de Dislog Group et à soutenir son programme de croissance externe (M&A) dans les secteurs de la pharmacie et des dispositifs médicaux.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de Sanlam Maroc visant à soutenir et à dynamiser le secteur de la santé au Maroc, un domaine dans lequel la Compagnie est engagée depuis de nombreuses années et où Dislog Group est également solidement implanté.



# AUTOMOBILE



## ***Conforter notre leadership par l'innovation et l'excellence***

*Sur un marché automobile exigeant, Sanlam Maroc conforte son leadership grâce à une stratégie alliant innovation, excellence opérationnelle et proximité avec les assurés.*

## **Restructuration du portefeuille et maîtrise de la sinistralité**

Dans un environnement marqué par une progression significative de la sinistralité automobile, l'année 2025 a confirmé la nécessité d'un pilotage technique rigoureux et d'une gestion proactive des risques.

Face à ce contexte exigeant, Sanlam Maroc a poursuivi la restructuration progressive de son portefeuille automobile afin de privilégier une croissance durable et rentable. La Compagnie a également intensifié la surveillance de son portefeuille

à travers l'optimisation de ses dispositifs de contrôle et de suivi. L'amélioration des outils de pilotage et le renforcement de l'analyse des données ont permis d'affiner la maîtrise des risques et de consolider l'équilibre technique de l'activité.

Cette démarche a ainsi permis de renforcer les fondamentaux du portefeuille automobile, tout en confortant la position de leader de Sanlam Maroc sur le marché.

## **Succès et diversification des solutions Assur'Auto**

Au cours de l'année, plusieurs offres lancées précédemment ont confirmé leur succès auprès des clients et du réseau de distribution. C'est notamment le cas de Assur'Auto L'Hemza, Assur'Auto WW ou encore Assur'Auto Lil Mouaddaf, qui continuent de répondre efficacement à des besoins spécifiques, contribuant ainsi à la dynamique commerciale de la branche automobile et à l'élargissement de la base d'assurés de la Compagnie.

Dans une logique d'innovation continue, Sanlam Maroc a également enrichi son offre avec Assur'Auto Green+, une solution dédiée aux véhicules hybrides et électriques. Cette offre s'inscrit dans l'accompagnement de la transition vers des mobilités plus durables, en proposant des garanties et des services adaptés aux spécificités de ces nouveaux usages.

Enfin, la Compagnie a lancé Assur'Auto Occasion, une nouvelle solution destinée aux véhicules d'occasion, incluant notamment une couverture contre les pannes mécaniques. Présentée à l'occasion du Salon de la voiture d'occasion AvitoExpo, cette offre illustre aussi la volonté de Sanlam Maroc de continuer à innover pour proposer des solutions toujours plus adaptées aux besoins des assurés.

Ainsi, à travers l'enrichissement constant de sa gamme Assur'Auto, la Compagnie confirme sa capacité à anticiper les évolutions du marché et à apporter des réponses concrètes aux attentes de ses clients.

## Assur'Auto Green+ pour accompagner la mobilité verte

Fidèle à sa vision d'entreprise responsable et innovante, Sanlam Maroc a lancé Assur'Auto Green+, une offre d'assurance automobile spécialement conçue pour les véhicules hybrides et électriques, dont le développement s'accélère au Maroc. À travers cette initiative, la Compagnie réaffirme son engagement à soutenir la transition énergétique et à promouvoir une mobilité plus durable.

Cette assurance nouvelle génération combine une couverture assurantielle complète et une assistance Green inédite au Maroc, développée avec Africa First Assist. Celle-ci inclut notamment la recharge sur place en cas de panne d'énergie, le remorquage vers la borne la plus proche ou la mise à disposition d'un véhicule de remplacement électrique ou hybride. Des tarifs préférentiels sont également destinés à encourager une conduite écoresponsable.



## Sanlam Maroc récompensée pour l'innovation de son offre Assur'Auto Green+

Sanlam Maroc a été distinguée par le prix « Innovation Service » lors de la 4<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Assurance d'Afrique au Maroc, pour son offre Assur'Auto Green+. Cette reconnaissance vient saluer une démarche d'innovation centrée sur l'évolution des usages et des attentes des assurés, en accompagnant les nouvelles mobilités. Elle témoigne de la capacité de la Compagnie à proposer des solutions concrètes, en phase avec les transformations du marché, tout en renforçant la qualité de service et l'accompagnement au quotidien.



## Un partenariat stratégique avec la startup FindCharge

Dans le cadre du lancement de Assur'Auto Green+, Sanlam Maroc s'est associée à FindCharge, une startup marocaine innovante spécialisée dans la géolocalisation intelligente des bornes de recharge pour véhicules électriques. Ce partenariat illustre la démarche d'innovation ouverte de la Compagnie, engagée à la fois dans l'accompagnement des startups marocaines et dans le développement de solutions technologiques locales au service d'une mobilité plus durable.



## Dynamique du réseau et fidélisation

La proximité avec les assurés constitue l'une des forces de Sanlam Maroc. Elle se traduit par une présence active sur le terrain et par un accompagnement constant du réseau d'intermédiaires, acteurs clés du développement de la Compagnie.

Dans cette dynamique, plusieurs actions commerciales ont été déployées au cours de l'année afin de soutenir l'activité et de renforcer la relation avec les assurés. Sanlam Maroc a ainsi lancé une offre inédite permettant

le remboursement de la vignette automobile, jusqu'à 1 500 dirhams, pour toute nouvelle souscription. De même, une grande tombola a été organisée au sein du réseau exclusif afin de remercier et de récompenser les clients les plus fidèles.

L'ensemble de ces initiatives, conjugué au maintien d'un haut niveau de qualité de service, contribue à dynamiser le réseau et à renforcer durablement la fidélisation des assurés.



# SANTÉ



## *Faciliter l'accès aux soins et améliorer l'expérience des assurés*

*Pour répondre à l'évolution des besoins de santé, Sanlam Maroc poursuit ses efforts visant à faciliter l'accès aux soins, améliorer l'expérience des assurés et développer des solutions innovantes adaptées aux attentes des particuliers et des entreprises.*

## Restructuration et consolidation du portefeuille

Dans la continuité des actions engagées au cours des dernières années, Sanlam Maroc a poursuivi en 2025 la restructuration de son portefeuille Santé afin de privilégier une croissance maîtrisée et profitable. Cette démarche vise à renforcer l'équilibre technique de l'activité tout en garantissant une couverture adaptée aux besoins des assurés.

Grâce à ce travail progressif d'optimisation, le portefeuille de la Compagnie s'est progressivement rééquilibré entre les contrats couvrant les assurés au premier dirham et ceux relevant de l'assurance maladie complémentaire. Cette évolution permet aujourd'hui une meilleure maîtrise des risques tout en consolidant les fondamentaux techniques de l'activité Santé.

### Intégration de MCI Care et renforcement du tiers payant pour une meilleure qualité de service

En 2025, Sanlam Maroc a intégré l'ensemble des activités nationales et internationales de MCI Care au sein de la Compagnie.

Cette intégration permet à Sanlam Maroc de renforcer la maîtrise de la chaîne de gestion du tiers payant, d'optimiser les délais de traitement des dossiers et d'améliorer l'expérience des assurés. Elle contribue ainsi à offrir un service plus fluide et plus performant aux bénéficiaires comme aux professionnels de santé.

**mci**  
care MAROC

## Poursuite de la digitalisation des parcours santé

Sanlam Maroc a poursuivi en 2025 ses efforts de digitalisation afin de simplifier les parcours santé et d'améliorer l'expérience des assurés, comme celle des professionnels de santé partenaires.

Dans cette perspective, la plateforme MySanté a été enrichie de nouvelles fonctionnalités, notamment à travers la dématérialisation complète du processus

de prise en charge en ligne. Cette évolution permet de réduire les délais de traitement, tout en offrant un parcours plus fluide et plus transparent pour les assurés et les prestataires de soins.

Enfin, l'application mobile Sanlam a été renforcée avec la digitalisation du processus de réclamation, facilitant ainsi les démarches des assurés et contribuant à l'amélioration continue de la qualité de service.

## Innovation et prévention en assurance santé

Face à l'évolution des attentes des assurés et à l'apparition de nouveaux usages, Sanlam Maroc poursuit l'enrichissement de son offre en matière d'assurance santé. Dans ce cadre, la Compagnie a notamment lancé Assur'Chiens & Chats, une nouvelle solution d'assurance dédiée aux animaux de compagnie, illustrant sa volonté d'accompagner les besoins émergents des assurés.

Par ailleurs, une application mobile dédiée à la gestion pour compte a été lancée. Elle permet notamment la consultation en temps réel du volet adhérent, le suivi des sinistres, la dématérialisation des demandes d'accord ou encore la déclaration en ligne des personnes à charge.

Enfin, la Compagnie a poursuivi ses actions de prévention et de sensibilisation auprès des entreprises qu'elle accompagne, à travers l'organisation d'opérations de dépistage destinées à leurs collaborateurs.

### Lancement de l'offre Assur'Chiens & Chats

En juillet 2025, Sanlam Maroc a une nouvelle fois innové en lançant Assur'Chiens & Chats, la première assurance santé dédiée aux chiens et aux chats au Maroc.

Dans un contexte marqué par une hausse significative des dépenses de santé animale — consultations, examens, interventions chirurgicales ou soins préventifs — cette offre propose une couverture complète et accessible, permettant aux propriétaires de faire face plus sereinement aux imprévus.

Avec Assur'Chiens & Chats, Sanlam Maroc élargit le champ de la protection assurantielle et répond à une attente croissante des détenteurs d'animaux de compagnie.



# CORPORATE

## ***Un positionnement renforcé auprès des petites et moyennes entreprises et des projets structurants du Royaume***

*Sanlam Maroc poursuit le développement de son activité Corporate en renforçant sa présence auprès des PME et des grands projets du Royaume.*

## **Croissance ciblée sur les TPME**

En 2025, Sanlam Maroc a enregistré une nouvelle progression sur le segment du risque d'entreprise, confirmant la pertinence de sa stratégie de développement sur ce marché.

La Compagnie renforce notamment sa présence auprès des très petites, petites et moyennes entreprises, tout en continuant à accompagner les grandes entreprises et les projets structurants de l'économie nationale.

Cette dynamique s'appuie sur une approche commerciale ciblée, fondée sur un réseau de partenaires particulièrement dense et sur des offres d'assurance conçues pour répondre aux besoins spécifiques des TPME.

## **Positionnement sur les projets structurants de la vision Maroc 2030**

Dans un contexte marqué par l'accélération des grands projets structurants portés par la vision de développement du Royaume à l'horizon 2030, Sanlam Maroc affirme son rôle d'assureur de référence pour accompagner ces transformations majeures. Infrastructures, grands chantiers industriels, développement des territoires ou encore modernisation des équipements stratégiques : autant de programmes qui nécessitent des solutions d'assurance solides et une expertise technique pointue.

Dans cette perspective, la Compagnie renforce son positionnement sur les risques techniques et industriels, en mettant à disposition des entreprises

et des porteurs de projets des solutions d'assurance adaptées à la complexité et à l'ampleur de ces réalisations.

Par ailleurs, la solidité financière et la crédibilité du Groupe constituent un atout déterminant pour accéder à ces grandes initiatives. L'obtention par SanlamAllianz Re Ltd (SAZ Re), le réassureur du Groupe, du rating « A- (Excellent) » attribué par AM Best renforce la confiance des partenaires et facilite la participation de la Compagnie à des opérations d'envergure nécessitant des capacités de couverture élevées.

## Déploiement de MyCorporate

Dans le cadre de la poursuite de sa transformation digitale, Sanlam Maroc a lancé MyCorporate, une nouvelle plateforme dédiée à la gestion des affaires Corporate. Cette solution permet la digitalisation du processus de cotation sur mesure, spécifiquement conçue pour le réseau exclusif de la Compagnie. Grâce à cet outil, les intermédiaires gagnent en réactivité dans le traitement des dossiers et dans l'accompagnement des entreprises clientes.

Le déploiement de MyCorporate contribue ainsi à améliorer la fiabilité des processus, à renforcer l'autonomie du réseau et à offrir un service plus fluide et plus performant dans la gestion des affaires Corporate.



## Diversification et renforcement des partenariats courtiers

Au cours de l'année 2025, Sanlam Maroc a poursuivi le développement de son réseau de partenaires, en veillant à maintenir un équilibre entre les grands acteurs du marché et les petits et moyens courtiers. Cette approche repose sur une démarche adaptée à chacun, permettant d'optimiser les conditions de collaboration et de répondre au mieux aux spécificités de leurs portefeuilles clients.

Cette stratégie contribue notamment à renforcer la proximité de la Compagnie avec les TPME, tout en préservant les relations de confiance établies avec les grandes entreprises. Elle s'accompagne de nombreuses initiatives visant à renforcer le dialogue avec les courtiers, principalement à travers des rencontres destinées à répondre à leurs attentes, partager les bonnes pratiques et accompagner le développement de leurs activités.

# VIE

## *Faire évoluer l'offre Vie vers des solutions d'épargne et de prévoyance diversifiées*

Sanlam Maroc poursuit l'évolution de son offre Vie afin de proposer des solutions d'épargne, de prévoyance et de gestion patrimoniale toujours plus diversifiées, répondant aux besoins des particuliers comme des investisseurs.

## Une performance portée par la dynamique des Unités de compte

L'année 2025 a été marquée par le succès des produits d'épargne multisupports lancés en 2024, Assur'Retraite Multisupports et Assur'Invest Multisupports. Ces solutions offrent aux assurés une grande flexibilité d'investissement en combinant deux supports complémentaires : un fonds en dirhams, garantissant un rendement minimum et la sécurité du capital, et des Unités de compte adossées à des OPCVM, permettant de capter le potentiel de performance des marchés financiers.

Dans un contexte marqué par la très bonne tenue des marchés financiers en 2025, les assurés se sont davantage orientés vers des produits intégrant des Unités de compte. Cette dynamique a également été soutenue par une démarche commerciale active de la Compagnie, mettant en avant des solutions d'épargne compétitives et adaptées aux attentes des clients.

## Inclusion assurantielle et micro-assurance

En 2025, Sanlam Maroc s'est associée à Lana Cash (Groupe CIH BANK), établissement de paiement agréé par Bank Al-Maghrib, pour lancer « Assurance Al'Rah7a », une nouvelle gamme de micro-assurance inclusive destinée à protéger un plus grand nombre de foyers marocains.

Fondée sur les principes de simplicité, d'accessibilité et de proximité, cette offre vise à répondre aux besoins essentiels du quotidien : protéger sa famille, soutenir ses parents et préserver la stabilité financière face aux imprévus.

La gamme se décline en trois produits complémentaires : « Amane Al Ousra », qui prévoit le versement d'un capital en cas de décès afin de sécuriser la famille de l'assuré ; « Amane L'Walidine », qui garantit une rente trimestrielle au bénéfice des parents de l'assuré ; et « Istichfaa Cash », qui offre une indemnité journalière en cas d'hospitalisation.

À travers ce lancement, Sanlam Maroc réaffirme son engagement en faveur d'une assurance plus inclusive, accessible aux populations encore éloignées des circuits financiers traditionnels.





## Sanlam Private Investment : structurer & transmettre le patrimoine autrement

En octobre 2025, Sanlam Maroc a lancé Sanlam Private Investment, la première plateforme marocaine de private investment conçue selon des standards institutionnels internationaux.

Cette nouvelle activité vise à renouveler l'approche de l'investissement privé et de la structuration patrimoniale en combinant plusieurs expertises complémentaires : gestion d'actifs, ingénierie patrimoniale avancée, private equity, immobilier et gestion sous mandat. Grâce à une architecture ouverte, la plateforme offre aux clients privés et professionnels un accès privilégié aux meilleures expertises du marché. Elle leur permet également de saisir des opportunités d'investissement au Maroc, en Afrique et à l'international.

Sanlam Private Investment propose ainsi une approche intégrée et personnalisée : gestion d'actifs sur mesure via une architecture ouverte et indépendante ; solutions de structuration patrimoniale locale et internationale ; accès à des opportunités d'investissement exclusives, notamment en private equity et en club deals, grâce à la puissance du réseau continental du Groupe SanlamAllianz ; et accompagnement multigénérationnel incluant un programme dédié aux héritiers (« NextGen »).

À travers cette initiative, Sanlam Maroc ambitionne de contribuer au positionnement du Royaume comme hub régional d'investissement, passerelle entre l'Afrique et les marchés internationaux.

 **Sanlam**  
**Private Investment**

# TRANSFORMATION DIGITALE, INNOVATION & CRÉATION DE VALEUR DE MARQUE



## ***Simplifier les parcours, enrichir les usages et renforcer la préférence de marque***

*Sanlam Maroc poursuit sa transformation digitale afin de simplifier les parcours, enrichir les usages et renforcer la qualité de service. Cette dynamique s'accompagne aussi de l'innovation et d'actions de communication contribuant à la création de valeur pour la marque.*

## La Solution Factory, moteur de la transformation digitale

La transformation digitale constitue un levier stratégique majeur pour Sanlam Maroc, au service de l'amélioration continue de l'expérience client et de l'efficacité opérationnelle. Dans cette dynamique, la Solution Factory joue un rôle central en pilotant la conception et le déploiement de solutions innovantes destinées notamment à simplifier les parcours et à enrichir les usages.

L'année 2025 a ainsi été marquée par une accélération de la digitalisation des parcours clés, visant à fluidifier les interactions avec les assurés, les intermédiaires et l'ensemble des écosystèmes de partenaires. Les initiatives déployées contribuent à renforcer l'autonomie des utilisateurs et à améliorer la réactivité des processus. Elles permettent aussi d'élever le niveau de qualité de service sur l'ensemble des lignes métiers de la Compagnie, que sont l'Automobile, la Santé, la Vie et le Corporate.

## Digitalisation et délégation accrue aux intermédiaires

Sanlam Maroc a poursuivi en 2025 la digitalisation de ses interactions avec le réseau de distribution, en généralisant par exemple la dématérialisation des contrats conclus avec les intermédiaires, qu'il s'agisse des agents ou des courtiers. Cette évolution contribue à simplifier les processus administratifs et à améliorer la fluidité des échanges avec la Compagnie.

Les améliorations apportées aux différentes plateformes ont également permis de renforcer la délégation accordée au réseau, avec la mise en place de nouveaux produits délégués permettant aux agents de gagner en autonomie et en réactivité dans leur relation avec les assurés. Le déploiement de MyFleet, solution dédiée à la gestion des flottes automobiles, a ainsi constitué l'un des temps forts de l'année.

La délégation de certaines opérations de gestion a aussi été élargie, notamment à travers le missionnement direct des garages par les intermédiaires dans le cadre des sinistres matériels, afin de fluidifier les parcours de gestion et de réduire les délais de prise en charge.

Enfin, la Compagnie a lancé l'application mobile « Lwoqt ou Zmane », offrant aux démarcheurs une interface intuitive et une mobilité renforcée pour accompagner leur activité commerciale au quotidien. Cette dynamique s'accompagne également d'une évolution continue des tableaux de bord, facilitant le pilotage des activités et la gestion des portefeuilles par les intermédiaires.

## Déploiement des plateformes et de la vente en ligne pour une meilleure qualité de service

Cette année, Sanlam Maroc a poursuivi le renforcement de ses plateformes métiers afin d'industrialiser davantage ses processus et d'améliorer la qualité de service offerte aux assurés et aux partenaires.

Les équipes IT et Métiers ont ainsi consolidé et enrichi plusieurs solutions clés, telles que MyCorporate, MySanté, MyBusiness ou MyRecovery, dans une logique d'optimisation des processus de production, de gestion des sinistres et de pilotage interne. Ces évolutions contribuent en effet à renforcer la performance opérationnelle, la traçabilité des opérations et la capacité de pilotage de l'activité.

Les projets digitaux ont également soutenu l'innovation commerciale et l'élargissement de l'offre assurantielle, notamment à travers le développement de la vente en ligne. La simulation et la souscription des nouvelles offres Assur'Chiens & Chats et Assur'Auto Green+ sont ainsi entièrement digitalisées et accessibles directement sur le site web de la Compagnie, illustrant la volonté de Sanlam Maroc de simplifier les parcours clients et de faciliter l'accès à ses solutions d'assurance.

## Des actions de communication qui renforcent la notoriété et l'image de marque

En 2025, Sanlam Maroc a poursuivi une stratégie de communication ambitieuse et créative afin de valoriser la Compagnie et ses offres auprès de ses différents publics. Les campagnes menées, en médias comme hors-médias, ont contribué à renforcer la notoriété de la marque et à mieux faire connaître les solutions proposées par Sanlam Maroc.

L'année a notamment été marquée par le lancement d'une nouvelle plateforme de communication autour du concept d'« Overthinking ». Déployées dans le cadre de campagnes 360 degrés, ces prises de parole mettent en scène de petits scénarios catastrophes qui envahissent l'esprit au quotidien, et auxquels Sanlam Maroc apporte des réponses simples et adaptées à travers ses solutions d'assurance.

La Compagnie a également renforcé sa présence lors de plusieurs événements thématiques, tels que le Salon de la voiture d'occasion, le Morocco Dog Show 2025 ou encore le Mazagan Cat Show 2025, afin de promouvoir ses nouvelles offres auprès de publics ciblés.

Enfin, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations de football, Sanlam Maroc a déployé plusieurs opérations d'animation dans des cafés, proposant notamment des tombolas et la présence du comédien Ghassan Bouhidou, venu échanger avec les supporters pendant les matches.



## Une nouvelle plateforme de communication autour de l'« Overthinking »

Sanlam Maroc a été récompensée pour la deuxième année consécutive dans le cadre du classement Brand Africa 100 | Africa's Best Brands, une référence continentale qui distingue les marques les plus admirées par les consommateurs.

À cette occasion, la Compagnie a reçu le prix de la « Marque d'assurance la plus admirée au Maroc ». Cette distinction témoigne de la confiance accordée par le public à Sanlam Maroc et souligne la solidité de son positionnement, fondé sur la qualité de ses offres, sa capacité d'innovation et son engagement au service des assurés.



## Sanlam Maroc une fois de plus primée aux Trophées « Africa's Best Brands »

Sanlam Maroc a été récompensée pour la deuxième année consécutive dans le cadre du classement Brand Africa 100 | Africa's Best Brands, une référence continentale qui distingue les marques les plus admirées par les consommateurs.

À cette occasion, la Compagnie a reçu le prix de la « Marque d'assurance la plus admirée au Maroc ». Cette distinction témoigne de la confiance accordée par le public à Sanlam Maroc et souligne la solidité de son positionnement, fondé sur la qualité de ses offres, sa capacité d'innovation et son engagement au service des assurés.





Rapport ESG

# Créer de la valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes

En 2025, Sanlam Maroc a poursuivi son engagement en faveur de l'ensemble de ses parties prenantes, dans une logique de création de valeur partagée et durable. Cette démarche s'inscrit dans une vision de long terme conciliant performance économique, responsabilité sociale, maîtrise des risques et impact territorial positif.

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

La démarche RSE de Sanlam Maroc s'inscrit dans un cadre structuré, intégré à la gouvernance globale de l'entreprise et aligné avec les orientations du Groupe SanlamAllianz. Elle vise à concilier performance financière, impact social positif et responsabilité environnementale.

### Démarche RSE et priorités stratégiques

Formalisée depuis 2019 à travers une politique dédiée, cette démarche repose sur dix engagements stratégiques articulés autour de trois piliers majeurs : être un assureur responsable et inclusif, un partenaire et employeur de confiance, et un acteur engagé au service de la société.

Par ailleurs, la stratégie ESG de Sanlam Maroc s'aligne progressivement sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, notamment en matière d'inclusion financière, d'éducation, de santé, de travail décent, d'innovation responsable et de gouvernance éthique.

Enfin, la communication responsable constitue un levier important de cette approche. À travers des plateformes narratives, des campagnes pédagogiques et des formats accessibles, Sanlam Maroc œuvre à rendre l'assurance plus compréhensible et plus utile au quotidien. La nouvelle plateforme de communication axée sur la lutte contre l'« overthinking » illustre cette ambition.





## Parties prenantes et enjeux matériels

Sanlam Maroc entretient un dialogue permanent avec l'ensemble de ses parties prenantes : assurés, intermédiaires, collaborateurs, partenaires, fournisseurs, autorités de régulation, investisseurs et communautés locales notamment.

Ce dialogue repose sur plusieurs canaux, tels que des enquêtes de satisfaction, des réunions régionales, des dispositifs d'écoute client, des échanges avec le réseau, des concertations internes, des interactions institutionnelles, etc.

Il permet ainsi d'identifier les principaux enjeux matériels, parmi lesquels :

- l'accessibilité des produits ;
- la transparence de l'information ;
- la qualité de gestion des sinistres ;
- la protection des données ;
- la prévention des risques ;
- la contribution au développement économique local ;
- la stabilité financière.

Ces enjeux sont intégrés aux arbitrages stratégiques et nourrissent l'amélioration continue des offres, des parcours clients et des processus internes.

## Indicateurs clés de performance extra-financière

Sanlam Maroc poursuit le déploiement progressif d'indicateurs extra-financiers permettant de mesurer l'impact de sa démarche ESG. Ces indicateurs couvrent notamment :

Indicateurs éthiques et de gouvernance	Unité	2023	2024	2025
Part des collaborateurs signataires du code de bonne conduite/code d'éthique	%	100	100	100
Nombre de collaborateurs formés au code de bonne conduite/code d'éthique	nombre	75	69	45
Nombre de personnes formées à la protection des données personnelles	nombre	58	56	104
Nombre de personnes formées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	nombre	102	119	429
Nombre d'incidents déontologiques rapportés et traités	nombre	1	0	0
Cas de corruption traités	nombre	0	0	0
Jetons de présence versés aux administrateurs	MAD	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Rémunération globale des principaux dirigeants	MAD	25 286 473	25 044 731	25 664 165
Nombre total de membres au Conseil d'Administration	nombre	9 et 8 en novembre 2023	9	10
Part des femmes parmi les membres du Conseil d'Administration	%	10	20	20
% de membres indépendants au Conseil d'Administration	%	20	20	20
Nombre de mandats par administrateur	nombre	1	2**	2**
Taux de présence des administrateurs aux séances du Conseil d'Administration	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Audit, Actuariat et Risque	nombre	4	4	4
Taux de présence au Comité Audit, Actuariat et Risque	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Ressources Humaines et Rémunération	nombre	2	2	2
Taux de présence au Comité Ressources Humaines et Rémunération	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Stratégique	nombre	2	2	2
Taux de présence au Comité Stratégique	%	100	100	100
Nombre de réunions du Comité Asset Management	nombre	4	4	4
Taux de présence au Comité Asset Management	%	100	100	100

\*\* 2 mandats pour Mme. Delphine TRAORE

Indicateurs sociaux	Unité	2023	2024	2025
Effectif global	nombre	838	847	824
Dont femmes	%	55	55	56
Nombre de stagiaires	nombre	131	140	150
Nombre d'intérimaires	nombre	166	165	175
Dont femmes	%	60	60	69
Part des CDI	%	90	92	91
Dont femmes	%	53	54	54
Part des CDD	%	10	8	9
Dont femmes	%	72	70	72
Nombre d'embauches	nombre	128	119	71
Dont femmes	%	61	61	54
Nombre de licenciements	nombre	1	1	1
Dont femmes	%	0	100	100
Nombre de démissions	%	88	78	79
Dont femmes	%	48	50	56
Part des collaborateurs âgés de moins de 35 ans	%	43	42	41
Dont femmes	%	65	66	67
Part des collaborateurs âgés entre 36 et 55 ans	%	49	51	52
Dont femmes	%	47	48	48
Part des collaborateurs âgés de plus de 55 ans	%	8	7	7
Dont femmes	%	45	45	50
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans	%	44	42	42
Dont femmes	%	57	55	56
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 5 et 12 ans	%	26	30	28
Dont femmes	%	57	61	60
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 12 ans	%	30	28	30
Dont femmes	%	49	49	51
Part des cadres	%	40	33	32
Dont femmes	%	47	47	48
Part des non-cadres	%	60	60	60
Dont femmes	%	61	62	63
Nombre d'accidents de travail	nombre	5	1	7
Nombre d'accidents graves	nombre	0	0	2
Taux d'absentéisme	%	1,21	1,22	1,30
Nombre de visites médicales	nombre	838	847	824
Nombre de bilans de santé	nombre	2	1	2

Nombre d'employés déclarés en situation de handicap	%	3	3	3
Budget total de formation	MAD	5.350.000	5.800.000	5.760.000
Part des actions de formation au profit des cadres	%	49	60	61
Part des actions de formation au profit des non-cadres	%	51	40	39
Part des employés couverts par les conventions collectives	%	100	100	100
Nombre d'accords signés	nombre	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	nombre	14	14	14
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	nombre	0	0	0
Nombre de jours de grève	nombre	0	0	0
Nombre de litiges sociaux	nombre	1	1	1

Indicateurs environnementaux	Unité	2023	2024	2025
Consommation directe de papier	nombre de feuilles	3 388 500	3 139 000	3 390 000
Consommation directe d'électricité	KW	1 422 482	1 183 681	1 142 344
Consommation directe d'eau	m3	4 636	4 631	4 504



# CAPITAL HUMAIN

## ***Donner du sens, faire grandir les talents et fédérer les équipes***

*Le capital humain constitue un pilier central de la stratégie de performance durable de Sanlam Maroc. En 2025, l'entreprise a poursuivi une politique ambitieuse de développement des compétences et de valorisation des talents, visant à créer un environnement de travail stimulant et porteur de sens.*

## **Fédérer autour d'une vision commune et d'un leadership partagé**

L'année 2025 a été marquée par un renforcement de la mobilisation collective autour du projet d'entreprise et des priorités stratégiques.

L'organisation de la Journée Plans d'Action en début d'année, réunissant plus de 120 collaborateurs, a permis de décliner la stratégie, de fixer les objectifs et de renforcer la cohésion inter-entités.

De même, la Convention Collaborateurs 2025, organisée à Marrakech sous le thème " Se dépasser ensemble - المستقبل بين يدينا ", a réuni plus de 660 participants. Pensée et animée par un comité interne transverse, elle a favorisé la célébration des réussites, la valorisation des parcours et le renforcement de la culture d'entreprise, notamment à travers des activités de team building aux Terres d'Amanar.



Enfin, le renouvellement du label « Feel Good » by ReKrute, ainsi que la progression du score et du taux de participation à l'enquête culture (92% et 93%), témoignent de la solidité du climat social et de l'engagement collectif.

## **Développement des compétences et de l'employabilité**

Le développement des compétences constitue un levier central de la performance durable de Sanlam Maroc. Il s'appuie sur la Sanlam Academy, dont 98 % des formateurs sont issus des équipes internes, favorisant la transmission des savoirs et l'ancrage des bonnes pratiques métiers.

En 2025, la Compagnie a renforcé ses dispositifs de formation à travers plusieurs programmes certifiants structurants, visant à développer les compétences managériales, relationnelles et opérationnelles :

- un programme managérial certifiant en partenariat avec l'UIR (3 groupes, 60 collaborateurs), axé sur les soft skills, l'intelligence émotionnelle, la résolution de problèmes et l'orientation client ;
- la poursuite des programmes de formation avec ESCA Ecole de management.
- le déploiement du programme " Leadership et présence managériale " avec l'UM6P au profit d'une soixantaine de collaborateurs (formation en cours).



Ces parcours ont été complétés par des cérémonies de remise de certificats, valorisant l'engagement des participants et favorisant la reconnaissance des compétences acquises. Par ailleurs, plus de 100 collaborateurs ont bénéficié du certificat d'excellence opérationnelle en métiers de l'assurance, combinant formations techniques, soft skills, masterclass et ateliers collaboratifs.

De plus, des dispositifs spécifiques d'intégration, de préparation aux examens professionnels et d'accompagnement post-certification ont également été déployés au profit des agents et intermédiaires, contribuant à renforcer leur professionnalisation, leur employabilité et la qualité des services rendus aux assurés.

## Attractivité, marque employeur et ouverture sur les jeunes talents

Sanlam Maroc place l'attractivité de son capital humain et le renouvellement des compétences au cœur de sa politique RH, avec pour objectif d'attirer, d'intégrer et de fidéliser les talents, en particulier les jeunes diplômés.

Cette année, cette dynamique s'est notamment traduite par la poursuite du programme #Beyond\_Campus, à travers une présence active dans les principaux forums et salons de recrutement, ainsi que par le développement de partenariats avec des écoles, universités et centres de formation. L'entreprise a également organisé des Job Dating, des journées d'orientation dans les centres OFPPT et des journées portes ouvertes au profit des étudiants.

Parallèlement, des campagnes de stages PFE et de stages d'été ont été déployées afin de favoriser l'immersion professionnelle des jeunes talents. Un séminaire d'intégration des stagiaires PFE et des programmes d'immersion dédiés ont contribué à faciliter leur insertion professionnelle et à renforcer leur employabilité.

À travers ces actions, Sanlam Maroc consolide son positionnement de marque employeur responsable et attractive, fondée sur la proximité avec les jeunes, la valorisation des parcours et l'accompagnement durable des talents.



## Distinctions RH : toujours plus de reconnaissances

En 2025, Sanlam Maroc a vu ses actions en faveur du bien-être, de l'engagement et de la qualité de vie au travail reconnues par plusieurs distinctions de référence.

Le renouvellement du label « Feel Good » by ReKroute, associé à une progression du taux de satisfaction interne à 93 %, confirme la solidité du climat social et l'impact durable des politiques RH mises en œuvre.

Par ailleurs, Sanlam Maroc figure parmi les 14 entreprises labellisées « Société Sportive » par la Fédération Marocaine des Professionnels du Sport pour la période 2024/2025, distinguant son engagement en faveur du sport, de la cohésion et du bien-être des collaborateurs.

Ces reconnaissances traduisent la volonté constante de la Compagnie de promouvoir un environnement de travail sain, inclusif et motivant, favorable à la performance collective et à l'épanouissement durable des talents.

## Santé, sécurité et bien-être au travail : une approche préventive et durable

La politique de Sanlam Maroc en matière de qualité de vie au travail repose sur une approche globale intégrant santé, sécurité, prévention, bien-être et équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Elle vise à préserver durablement la santé des collaborateurs, à renforcer leur bien-être et à favoriser un environnement de travail sûr, inclusif et épanouissant.

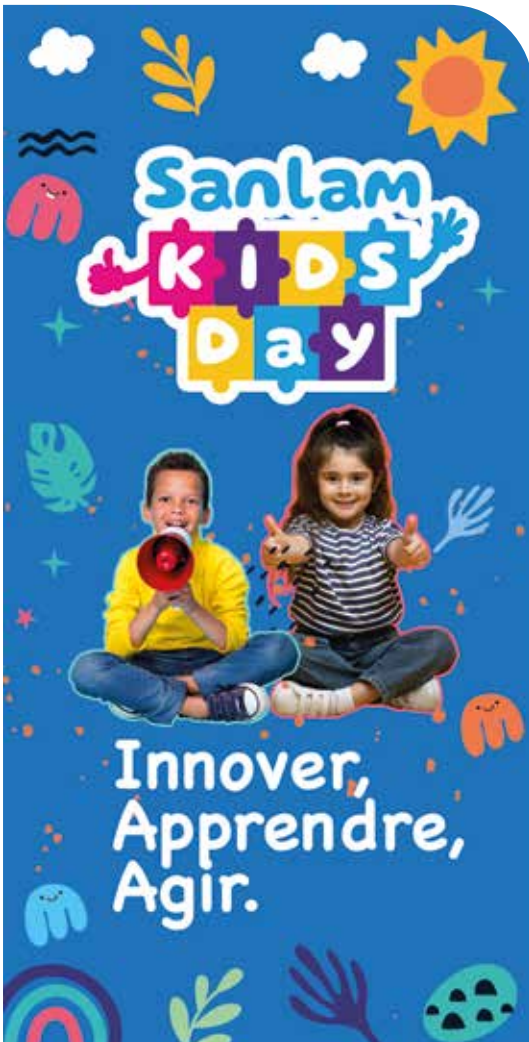
En 2025, plusieurs actions structurantes ont ainsi été mises en œuvre en matière de santé et de sécurité, notamment des formations dédiées, des exercices d'évacuation et des bilans de santé au profit de plus de 100 collaborateurs. Des campagnes de dépistage (diabète, cancer du col de l'utérus, de la prostate et du sein) ont également été menées, accompagnées de séances de sensibilisation animées par des professionnels de santé.



L'engagement de l'entreprise en faveur de la prévention s'est également illustré à travers l'organisation de la Semaine du bien-être, à l'occasion d'Octobre Rose, sous le thème « Nous marchons, nous respirons, nous avançons ». Celle-ci a combiné une marche solidaire, des cours de yoga et s'est conclue par une conférence sur le bien-être. Cette action est labellisée « Sanlam Wellbeing Days ».



Par ailleurs, les initiatives sportives et de cohésion ont été renforcées afin de promouvoir un mode de vie actif et de consolider l'esprit d'équipe. Les collaborateurs ont notamment participé au Casablanca Run, au Marathon International de Casablanca, à l'International 7 Cup de Marrakech, à l'Access Run, au Raid Med, ainsi qu'à des excursions annuelles à Marrakech et Tanger.



Dans une logique de soutien à l'équilibre de vie et d'ouverture aux familles des collaborateurs, Sanlam Maroc a également organisé des centres aérés et des colonies de vacances intégrant diverses activités.

Enfin, la deuxième édition du Kids Day, réunissant près de 100 enfants autour du thème « Innover, Apprendre, Agir », a proposé des ateliers pédagogiques axés sur le jardinage, le recyclage et la sensibilisation à l'environnement. Cette initiative a contribué à renforcer durablement le lien entre l'entreprise, les collaborateurs et leurs familles.



# ETHIQUE, CONFORMITÉ ET GESTION DES RISQUES

## ***Des standards élevés et des pratiques responsables inscrits dans la durée***

*Sanlam Maroc fonde sa gouvernance sur des principes stricts d'éthique, de transparence et de responsabilité. Ces principes constituent un socle essentiel de la confiance accordée par les assurés, les partenaires et les autorités.*

## **Éthique et conformité : maintenir des standards élevés dans la durée**

Depuis 2022, Sanlam Maroc s'appuie sur un code de déontologie modernisé, diffusé auprès de l'ensemble de ses parties prenantes et accessible sur son site institutionnel. Ce code est adossé à un dispositif d'alerte professionnelle (hotline) permettant de signaler, de manière confidentielle et sans risque de représailles, toute situation ou interrogation relative au respect des principes éthiques.



Cette année, cette dynamique s'est poursuivie à travers l'organisation de nombreuses séances de sensibilisation à destination des collaborateurs et d'agents. Une attention particulière a été portée aux nouvelles recrues, qui bénéficient d'un parcours d'intégration incluant un module dédié à l'éthique et à la conformité.

Les actions de formation ont couvert des thématiques clés telles que la protection des données personnelles, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la prévention des conflits d'intérêts, les obligations réglementaires et la cybersécurité. Ces dispositifs viennent compléter les formations e-learning déployées les années précédentes, notamment en matière de sécurité des systèmes d'information et de protection des données.

Dans une logique d'amélioration continue, la Compagnie a également renforcé son cadre normatif interne par la révision de ses politiques et chartes couvrant la gouvernance, les systèmes d'information, l'audit interne et la lutte contre la criminalité financière.

La digitalisation des contrats avec les prestataires et intermédiaires, lancée en octobre 2025, a par ailleurs permis d'améliorer la traçabilité des engagements, la conformité réglementaire et la sécurité juridique.

Enfin, Sanlam Maroc poursuit le renforcement de son dispositif de prévention et de lutte contre la corruption, aligné avec les principes du Groupe et les exigences réglementaires locales. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions engagées ces dernières années, notamment à travers la participation à des initiatives et séminaires de sensibilisation organisés par des institutions de référence telles que l'ACAPS et Bank Al-Maghrib.

## Gestion intégrée des risques et pilotage de la solvabilité

La gestion des risques chez Sanlam Maroc repose sur une approche globale et intégrée, couvrant les risques assurantiels, financiers, opérationnels, technologiques et stratégiques. Elle vise à garantir la solidité financière de la Compagnie, la protection des assurés et une prise de décision éclairée, dans un environnement réglementaire et concurrentiel en constante évolution.

En 2025, Sanlam Maroc a franchi une étape clé dans sa préparation à l'entrée en vigueur du nouveau référentiel de Solvabilité Basée sur les Risques (SBR), prévue en 2026. À ce titre, la Compagnie a mené un audit à blanc SBR et participé à une simulation nationale grandeur nature pilotée par le régulateur, impliquant l'ensemble du marché marocain. Ces exercices ont permis de tester et de consolider les processus de collecte et de fiabilisation des données, de clarifier les rôles des différents intervenants, d'évaluer la suffisance des fonds propres face à un ensemble de risques et de renforcer la robustesse des dispositifs internes. Les résultats obtenus ont confirmé la bonne préparation de la Compagnie, faisant de cet exercice à blanc l'ultime étape avant l'entrée en vigueur effective du nouveau cadre réglementaire.

Dans une logique de diffusion de la culture du risque, Sanlam Maroc a organisé la deuxième édition des Matinées Risques, cette fois dédiée à la SBR. Réunissant près de 80 collaborateurs lors d'un événement organisé en extérieur, cette rencontre a permis d'approfondir les concepts de la solvabilité basée sur les risques à travers des exemples chiffrés, des cas pratiques et des quiz interactifs, afin de rendre ces sujets techniques plus accessibles et mieux appropriés par les équipes. Une troisième édition est d'ores et déjà envisagée en 2026.

Par ailleurs, des formations spécifiques ont été dispensées aux membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale. Ces sessions ont porté sur les principes de la SBR, les évolutions des outils de pilotage mis à disposition des organes de gouvernance et l'impact de ce nouveau référentiel sur le rôle, les responsabilités et les décisions stratégiques du Conseil, en lien direct avec le modèle économique de la Compagnie.



# INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

## ***Élargir l'accès à l'assurance, soutenir les startups innovantes et renforcer la compréhension des risques***

*L'inclusion assurantielle constitue un axe stratégique majeur pour Sanlam Maroc. En 2025, la Compagnie a ainsi poursuivi le développement d'offres accessibles, responsables et adaptées aux nouveaux usages.*

## **Développement d'offres responsables et accessibles, adaptées aux nouveaux usages et aux attentes sociétales**

En 2025, Sanlam Maroc a poursuivi le développement d'offres innovantes et responsables, visant à élargir l'accès à l'assurance tout en intégrant des dimensions de prévention, d'inclusion financière et de durabilité. Cette dynamique s'est traduite par le lancement de plusieurs produits structurants, répondant à de plus en plus de typologies de populations, à l'instar d'Assur'Chiens&Chats, qui répond à un marché en forte croissance et à de nouveaux usages des assurés.

De même, la commercialisation de la gamme Assurance Al'Rah7a, développée en partenariat avec Lana Cash, filiale de CIH Bank, illustre l'engagement de la Compagnie en faveur de l'inclusion financière et de la protection des foyers vulnérables. Cette approche contribue à rendre l'assurance plus accessible, concrète et adaptée aux réalités socio-économiques des ménages marocains.

Par ailleurs, Sanlam Maroc a renforcé son positionnement sur la mobilité durable à travers la nouvelle offre Assur'Auto Green+, intégrant des services d'assistance innovants destinés aux véhicules électriques et hybrides.

À travers ces initiatives, la Compagnie confirme sa volonté de concilier performance commerciale, innovation utile et responsabilité sociétale, en proposant des produits inclusifs, durables et créateurs de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

## Croire aux startups, accompagner l'innovation, investir dans l'avenir

Sanlam Maroc s'inscrit dans une logique d'innovation ouverte en contribuant activement au développement de l'écosystème entrepreneurial marocain, notamment par des partenariats stratégiques et des prises de participation dans des startups à fort potentiel technologique et social. Cette démarche incarne à la fois sa stratégie d'innovation, sa vision de création de valeur partagée et son engagement en faveur de l'inclusion financière.

En décembre 2025, Sanlam Maroc a ainsi réalisé une prise de participation significative dans le capital de Woliz, une startup marocaine spécialisée dans la digitalisation du commerce de proximité. L'opération, consistant en une levée de fonds de 2,2 millions de dollars en pré-seed, vise à soutenir le développement technologique et organisationnel de Woliz, dont la plateforme combine intelligence artificielle, automatisation des processus et valorisation des données pour structurer un écosystème numérique unifié autour des commerces de quartier — un secteur clé de l'économie locale encore largement informel.

Cette initiative traduit la volonté de Sanlam Maroc d'accompagner la modernisation des circuits économiques traditionnels, tout en renforçant l'inclusion financière de commerçants souvent exclus des services financiers classiques. En plaçant ces commerçants au centre d'un réseau connecté intégrant finance, télécommunications, institutions publiques et consommateurs, Woliz contribue à créer une infrastructure numérique durable au service de l'économie réelle, avec une ambition de déploiement progressif sur d'autres marchés africains.

Par ailleurs, Sanlam Maroc a également développé des partenariats d'innovation avec des acteurs comme FindCharge, visant à promouvoir l'efficacité et l'accessibilité de la mobilité électrique.

À travers ces actions, Sanlam Maroc démontre sa capacité à agir comme un acteur mobilisateur de l'innovation locale, en soutenant des projets technologiques qui répondent à des défis économiques et sociaux structurants. Ce positionnement permet non seulement d'accompagner la croissance des startups à fort impact, mais aussi d'anticiper et d'intégrer de nouvelles compétences et solutions au bénéfice de son activité principale, tout en contribuant au dynamisme de l'écosystème entrepreneurial national.

# Pédagogie assurantielle et campagnes de sensibilisation pour faciliter la compréhension de l'assurance

La pédagogie constitue un pilier essentiel de l'accessibilité et de la compréhension de l'assurance pour le grand public. En 2025, Sanlam Maroc a ainsi déployé un ensemble d'initiatives diversifiées visant à vulgariser les concepts assurantiels et à renforcer l'éducation financière des assurés, des familles et des communautés.

L'année a été marquée par la diffusion de capsules d'animation durant le mois de Ramadan, de mini-séries pédagogiques et de formats humoristiques, conçus pour rendre plus accessibles des notions souvent perçues comme techniques ou complexes, tout en s'inscrivant dans des contextes culturels et saisonniers favorables à l'écoute.

Parmi les campagnes de sensibilisation, Sanlam Maroc a mis en avant des initiatives ciblées autour de produits et de besoins spécifiques, notamment les campagnes liées à l'assurance Assur'Crédit, à Lwoqt O Zmane (prévoyance), et à l'assurance Continuité scolaire, qui garantit la poursuite des études des enfants en cas de décès ou d'invalidité du parent souscripteur, assurant ainsi tranquillité et sécurité financière aux familles.

Cette approche intégrée, combinant diffusion de contenus ludiques et éducatifs, activations de terrain et implication des communautés locales, illustre l'engagement de Sanlam Maroc à faire de la pédagogie assurantielle un levier de confiance, d'inclusion et de proximité auprès de tous les publics.



# FONDATION SANLAM LI-ENNAJAH

## ***Promouvoir l'éducation et lutter durablement contre l'exclusion sociale***

*À travers la Fondation Sanlam Li-Ennajah, Sanlam Maroc structure et déploie son engagement sociétal en faveur de l'éducation, de l'inclusion et de l'autonomisation des populations vulnérables.*

## **Vision et axes d'intervention de la Fondation Sanlam Li-Ennajah**

La Fondation Sanlam Li-Ennajah constitue le principal vecteur de l'engagement sociétal de Sanlam Maroc et s'inscrit en complémentarité avec sa démarche RSE globale. Elle œuvre en faveur d'un développement humain durable, en ciblant prioritairement les populations vulnérables et les jeunes, afin de renforcer leur employabilité, leur autonomie et leur inclusion sociale.

La Fondation structure ses actions autour de trois axes d'intervention complémentaires :

- L'accès à l'éducation, à travers le soutien aux parcours scolaires et universitaires, l'accompagnement des jeunes en difficulté et la promotion de l'égalité des chances ;
- L'insertion socio-professionnelle, via des programmes d'orientation, de formation, de coaching et de préparation à l'emploi, en partenariat avec des acteurs associatifs et institutionnels ;
- L'autonomisation par le sport, en l'utilisant comme levier d'éducation, de discipline, d'intégration sociale et de développement des compétences de vie.

À travers ces axes, la Fondation Sanlam Li-Ennajah contribue à la construction de parcours durables d'émancipation et d'inclusion, tout en renforçant l'impact social positif de la Compagnie au sein de son écosystème



## Pérennisation des programmes en faveur de l'éducation et de l'insertion des jeunes, en partenariat avec Tibu Africa

En partenariat avec Tibu Africa, la Fondation Sanlam Li-Ennajah déploie des programmes structurants visant à favoriser l'éducation, l'employabilité et l'inclusion socio-professionnelle des jeunes, en particulier ceux en situation de vulnérabilité.

Parmi ces initiatives figurent notamment l'École de la Deuxième Chance - Nouvelle Génération à Dakhla, ainsi que les programmes Génération Sportive et Back to School, qui utilisent le sport comme levier d'apprentissage, de développement personnel et d'autonomisation.



L'année 2025 a marqué une étape majeure avec la diplomation de la première cohorte de l'École de la Deuxième Chance à Dakhla et le lancement de la deuxième promotion.



Ce programme a permis d'accompagner 50 jeunes en situation de NEET à travers un parcours complet combinant formation, développement personnel, certifications et expériences pratiques liées à l'organisation d'événements sportifs. Cette approche intégrée a contribué à renforcer leurs compétences techniques et comportementales, leur confiance en soi et leur capacité à s'insérer durablement dans le monde professionnel.

De même, la Fondation a participé à la Semaine de l'emploi des jeunes par le sport, organisée par Tibu Africa, accompagnant ainsi plus de 150 personnes dans leur démarche : ateliers de rédaction de CV, simulations d'entretiens animées par les équipes RH et métiers de Sanlam Maroc.

À travers ce partenariat pérenne, la Fondation Sanlam Li-Ennajah et Tibu Africa réaffirment leur ambition commune de faire du sport et de l'éducation des leviers concrets de transformation sociale et de développement humain durable, au service de la jeunesse marocaine.

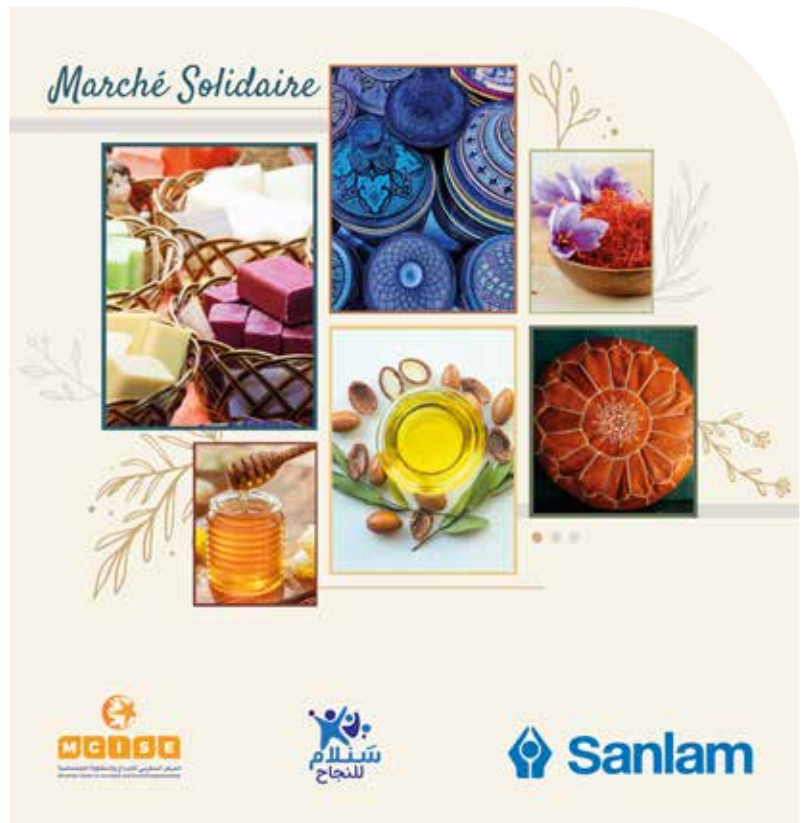
## Actions de solidarité et d'inclusion sociale, au service des communautés locales

En mars 2025, Sanlam Maroc à travers la Fondation Sanlam Li-Ennajah et en partenariat avec MCISE Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship, a organisé un Marché Solidaire au siège de Sanlam Maroc. Inscrit dans le cadre du mois des Droits de la femme, cet événement a constitué un véritable levier de valorisation des entreprises et coopératives féminines à impact social.

Une dizaine d'exposants ont ainsi présenté des produits authentiques et issus du savoir-faire local, tels que du miel, des cosmétiques naturels, des bijoux artisanaux, des articles de décoration et des vêtements traditionnels. Chaque achat réalisé par les collaborateurs et visiteurs a contribué directement à l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires et au renforcement de leurs activités.

Parallèlement, la Fondation a poursuivi ses actions de solidarité pendant les périodes clés de l'année, notamment à travers des distributions alimentaires et des opérations de soutien durant le mois de Ramadan.

À travers ces initiatives, la Fondation Sanlam Li-Ennajah confirme son engagement en faveur d'un développement inclusif et solidaire, fondé sur l'entrepreneuriat social, l'égalité des chances et la cohésion territoriale.





# Rapport financier

## BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>22.536.087.934,29</b>	<b>2.195.650.466,49</b>	<b>20.340.437.467,80</b>	<b>19.259.179.479,90</b>
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>172.571.277,36</b>	<b>162.954.202,73</b>	<b>9.617.074,63</b>	<b>12.918.932,61</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	172.571.277,36	162.954.202,73	9.617.074,63	12.918.932,61
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1.979.853.282,88</b>	<b>317.474.135,76</b>	<b>1.662.379.147,12</b>	<b>1.662.940.398,40</b>
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1.565.268.811,69		1.565.268.811,69	1.565.268.811,69
Autres immobilisations incorporelles	414.584.471,19	317.474.135,76	97.110.335,43	97.671.586,71
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>469.560.904,62</b>	<b>392.781.213,92</b>	<b>76.779.690,70</b>	<b>94.080.346,86</b>
Terrains	31.819.875,19		31.819.875,19	38.260.155,19
Constructions	11.380.211,61	2.456.507,64	8.923.703,97	11.970.105,42
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	614.945,96	553.091,65	61.854,31	94.946,31
M. M. B. et aménagements divers	424.839.315,04	389.771.614,63	35.067.700,41	42.848.583,12
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	906.556,82		906.556,82	906.556,82
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1.068.667.554,50</b>	<b>437.479.975,77</b>	<b>631.187.578,73</b>	<b>628.189.824,61</b>
Prêts immobilisés	68.988.439,26	25.061.877,31	43.926.561,95	23.382.889,22
Autres créances financières	618.961.766,62	146.777.684,63	472.184.081,99	497.541.490,06
Titres de participation	380.717.348,62	265.640.413,83	115.076.934,79	107.265.445,33
Autres titres immobilisés				
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER<sup>e</sup> D'ASSURANCE</b>	<b>18.845.434.914,93</b>	<b>884.960.938,31</b>	<b>17.960.473.976,62</b>	<b>16.861.049.977,42</b>
Placements immobiliers	2.403.250.583,34	365.334.619,30	2.037.915.964,04	2.283.445.065,56
Obliga., bons et titres de créances négociables	2.107.117.020,68		2.107.117.020,68	1.881.610.863,16
Actions et parts sociales	13.764.396.953,57	519.626.319,01	13.244.770.634,56	12.031.995.752,33
Prêts et effets assimilés	10.225.798,72		10.225.798,72	8.286.298,72
Dépôts en comptes indisponibles	153.978.464,11		153.978.464,11	255.315.294,19
Placem <sup>t</sup> affectés aux contrats en unités de cpt	205.823.346,60		205.823.346,60	49.768.513,55
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	200.642.747,91		200.642.747,91	350.628.189,91
<b>ECARTS DE CONVERSION -ACTIF</b>				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug <sup>o</sup> des dettes de financ. et des prov. Tech.				
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>6.594.020.910,80</b>	<b>1.250.693.227,81</b>	<b>5.343.327.682,99</b>	<b>5.447.843.364,37</b>
<b>PART DE S CSSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.</b>	<b>1.456.173.129,24</b>		<b>1.456.173.129,24</b>	<b>1.323.861.679,91</b>
Provisions pour primes non acquises	248.253.900,64		248.253.900,64	226.035.739,22
Provisions pour sinistres à payer	981.423.089,00		981.423.089,00	861.918.842,95
Provisions des assurances-vie	226.496.139,60		226.496.139,60	235.907.097,74
Autres provisions techniques				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4.553.291.255,25</b>	<b>1.205.902.732,11</b>	<b>3.347.388.523,14</b>	<b>3.514.948.202,64</b>
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	100.723.692,94		100.723.692,94	183.228.818,47
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	3.254.501.272,95	1.148.307.177,99	2.106.194.094,96	2.085.196.949,02
Personnel débiteur	7.001.761,09		7.001.761,09	6.794.249,50
Etat débiteur	213.288.352,27		213.288.352,27	230.551.526,66
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	234.256.547,11	57.595.554,12	176.660.992,99	154.931.938,92
Comptes de régularisation-Actif	743.519.628,89		743.519.628,89	854.244.720,07
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)</b>	<b>584.556.526,31</b>	<b>44.790.495,70</b>	<b>539.766.030,61</b>	<b>609.033.481,82</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF ( Elts circulants)</b>				
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>147.346.230,58</b>		<b>147.346.230,58</b>	<b>176.484.256,26</b>
Chèques et valeurs à encaisser	0,85		0,85	
Banques, TGR et C.C.P.	147.326.229,73		147.326.229,73	176.464.249,71
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	20.000,00		20.000,00	20.006,55
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29.277.455.075,67</b>	<b>3.446.343.694,30</b>	<b>25.831.111.381,37</b>	<b>24.883.507.100,53</b>

Arrêté l'Actif du bilan 2025 à la somme de :

Vingt cinq milliards huit cent trente et un millions cent onze mille trois cent quatre vingt un dirhams virgule trente sept centimes.

## BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>22.536.087.934,29</b>	<b>2.195.650.466,49</b>	<b>20.340.437.467,80</b>	<b>19.259.179.479,90</b>
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>172.571.277,36</b>	<b>162.954.202,73</b>	<b>9.617.074,63</b>	<b>12.918.932,61</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	172.571.277,36	162.954.202,73	9.617.074,63	12.918.932,61
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1.979.853.282,88</b>	<b>317.474.135,76</b>	<b>1.662.379.147,12</b>	<b>1.662.940.398,40</b>
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1.565.268.811,69		1.565.268.811,69	1.565.268.811,69
Autres immobilisations incorporelles	414.584.471,19	317.474.135,76	97.110.335,43	97.671.586,71
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>469.560.904,62</b>	<b>392.781.213,92</b>	<b>76.779.690,70</b>	<b>94.080.346,86</b>
Terrains	31.819.875,19		31.819.875,19	38.260.155,19
Constructions	11.380.211,61	2.456.507,64	8.923.703,97	11.970.105,42
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	614.945,96	553.091,65	61.854,31	94.946,31
M. M. B. et aménagements divers	424.839.315,04	389.771.614,63	35.067.700,41	42.848.583,12
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	906.556,82		906.556,82	906.556,82
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1.068.667.554,50</b>	<b>437.479.975,77</b>	<b>631.187.578,73</b>	<b>628.189.824,61</b>
Prêts immobilisés	68.988.439,26	25.061.877,31	43.926.561,95	23.382.889,22
Autres créances financières	618.961.766,62	146.777.684,63	472.184.081,99	497.541.490,06
Titres de participation	380.717.348,62	265.640.413,83	115.076.934,79	107.265.445,33
Autres titres immobilisés				
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER° D'ASSURANCE</b>	<b>18.845.434.914,93</b>	<b>884.960.938,31</b>	<b>17.960.473.976,62</b>	<b>16.861.049.977,42</b>
Placements immobiliers	2.403.250.583,34	365.334.619,30	2.037.915.964,04	2.283.445.065,56
Obliga., bons et titres de créances négociables	2.107.117.020,68		2.107.117.020,68	1.881.610.863,16
Actions et parts sociales	13.764.396.953,57	519.626.319,01	13.244.770.634,56	12.031.995.752,33
Prêts et effets assimilés	10.225.798,72		10.225.798,72	8.286.298,72
Dépôts en comptes indisponibles	153.978.464,11		153.978.464,11	255.315.294,19
Placem° affectés aux contrats en unités de cpt	205.823.346,60		205.823.346,60	49.768.513,55
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	200.642.747,91		200.642.747,91	350.628.189,91
<b>ECARTS DE CONVERSION -ACTIF</b>				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug° des dettes de financ. et des prov. Tech.				
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>6.594.020.910,80</b>	<b>1.250.693.227,81</b>	<b>5.343.327.682,99</b>	<b>5.447.843.364,37</b>
<b>PART DE S CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.</b>	<b>1.456.173.129,24</b>		<b>1.456.173.129,24</b>	<b>1.323.861.679,91</b>
Provisions pour primes non acquises	248.253.900,64		248.253.900,64	226.035.739,22
Provisions pour sinistres à payer	981.423.089,00		981.423.089,00	861.918.842,95
Provisions des assurances-vie	226.496.139,60		226.496.139,60	235.907.097,74
Autres provisions techniques				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4.553.291.255,25</b>	<b>1.205.902.732,11</b>	<b>3.347.388.523,14</b>	<b>3.514.948.202,64</b>
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	100.723.692,94		100.723.692,94	183.228.818,47
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	3.254.501.272,95	1.148.307.177,99	2.106.194.094,96	2.085.196.949,02
Personnel débiteur	7.001.761,09		7.001.761,09	6.794.249,50
Etat débiteur	213.288.352,27		213.288.352,27	230.551.526,66
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	234.256.547,11	57.595.554,12	176.660.992,99	154.931.938,92
Comptes de régularisation-Actif	743.519.628,89		743.519.628,89	854.244.720,07
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)</b>	<b>584.556.526,31</b>	<b>44.790.495,70</b>	<b>539.766.030,61</b>	<b>609.033.481,82</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF ( Elts circulants)</b>				
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>147.346.230,58</b>		<b>147.346.230,58</b>	<b>176.484.256,26</b>
Chèques et valeurs à encaisser	0,85		0,85	
Banques, TGR et C.C.P.	147.326.229,73		147.326.229,73	176.464.249,71
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	20.000,00		20.000,00	20.006,55
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29.277.455.075,67</b>	<b>3.446.343.694,30</b>	<b>25.831.111.381,37</b>	<b>24.883.507.100,53</b>

Arrêté l'Actif du bilan 2025 à la somme de :

Vingt cinq milliards huit cent trente et un millions cent onze mille trois cent quatre vingt un dirhams virgule trente sept centimes.

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

## I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Cession	Net	Net
<b>1- PRIMES</b>	<b>564.884.649,31</b>	<b>18.459.508,22</b>	<b>546.425.141,09</b>	<b>807.176.680,90</b>
Primes émises	564.884.649,31	18.459.508,22	546.425.141,09	807.176.680,90
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>105.732,66</b>		<b>105.732,66</b>	<b>36.575,96</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	99.426,74		99.426,74	
Reprises d'exploitation, transferts de charges	6.305,92		6.305,92	36.575,96
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES</b>	<b>626.324.173,32</b>	<b>15.120.202,64</b>	<b>611.203.970,68</b>	<b>851.367.624,95</b>
Prestations et frais payés	741.574.448,12	21.618.996,04	719.955.452,08	688.171.443,00
Variation des provisions pour sinistres à payer	48.981.979,63	2.912.164,74	46.069.814,89	31.462.644,03
Variation des provisions des assurances vie	-286.711.068,78	-9.410.958,14	-277.300.110,64	75.005.408,41
Var des prov pour fluctuations de sinistralité	-36.109.735,88		-36.109.735,88	5.542.332,34
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des Contrats en Unités de Comptes	143.354.135,00		143.354.135,00	50.278.144,09
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	15.234.415,23		15.234.415,23	907.653,08
Variation des autres provisions techniques				
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>89.369.432,06</b>		<b>89.369.432,06</b>	<b>141.347.489,73</b>
Charges d'acquisition des contrats	29.002.107,08		29.002.107,08	75.151.680,68
Achats consommés de matières et fournitures	2.690.451,03		2.690.451,03	5.330.112,21
Autres charges externes	14.014.844,62		14.014.844,62	18.843.216,22
Impôts et taxes	2.491.730,73		2.491.730,73	3.662.599,23
Charges de personnel	36.816.873,65		36.816.873,65	33.743.678,80
Autres charges d'exploitation				-9.969,28
Dotations d'exploitation	4.353.424,95		4.353.424,95	4.626.171,87
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>321.473.798,72</b>		<b>321.473.798,72</b>	<b>259.407.962,10</b>
Revenus des placements	152.663.300,31		152.663.300,31	210.727.283,74
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	269.793,18		269.793,18	3.769.974,60
Profits sur réalisation de placements	132.585.529,37		132.585.529,37	34.865.570,40
Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)	29.508.106,00		29.508.106,00	2.769.904,00
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	394.556,12		394.556,12	704.945,22
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	6.052.513,74		6.052.513,74	6.570.284,14
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>73.375.902,50</b>		<b>73.375.902,50</b>	<b>48.195.657,11</b>
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	10.285.745,63		10.285.745,63	7.682.551,79
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	3.291.222,55		3.291.222,55	6.256.848,28
Pertes sur réalisation de placements	32.399.073,76		32.399.073,76	28.942.597,75
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)	20.188.314,00		20.188.314,00	
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	7.211.546,56		7.211.546,56	5.313.659,29
<b>RESULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>97.394.672,81</b>	<b>3.339.305,58</b>	<b>94.055.367,23</b>	<b>25.710.447,17</b>

## (COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	Libellé			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1- PRIMES</b>	<b>5.578.173.121,33</b>	<b>720.935.866,37</b>	<b>4.857.237.254,96</b>	<b>4.770.519.546,65</b>
Primes émises	5.629.755.828,75	743.154.027,80	4.886.601.800,95	4.741.483.836,13
Variation des provisions pour primes non acquises	51.582.707,42	22.218.161,43	29.364.545,99	-29.035.710,52
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>100.414.690,78</b>		<b>100.414.690,78</b>	<b>62.636.702,33</b>
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	98.913.047,28		98.913.047,28	58.663.326,51
Reprises d'exploitation, transferts de charges	1.501.643,50		1.501.643,50	3.973.375,82
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES</b>	<b>4.165.393.258,86</b>	<b>438.428.396,94</b>	<b>3.726.964.861,92</b>	<b>3.406.247.238,59</b>
Prestations et frais payés	3.872.643.726,33	321.836.315,64	3.550.807.410,69	3.341.455.288,80
Variation des provisions pour sinistres à payer	137.283.916,68	116.592.081,30	20.691.835,38	-24.124.142,89
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	59.748.271,70		59.748.271,70	41.024.843,54
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	95.717.344,15		95.717.344,15	47.891.249,14
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>1.332.588.982,61</b>		<b>1.332.588.982,61</b>	<b>1.329.038.059,40</b>
Charges d'acquisition des contrats	703.522.549,26		703.522.549,26	673.293.739,57
Achats consommés de matières et fournitures	54.528.991,90		54.528.991,90	55.399.143,97
Autres charges externes	174.969.587,95		174.969.587,95	176.249.579,71
Impôts et taxes	38.161.225,71		38.161.225,71	36.818.690,58
Charges de personnel	240.535.932,40		240.535.932,40	247.459.643,07
Autres charges d'exploitation	10.130.911,42		10.130.911,42	23.755.611,47
Dotations d'exploitation	110.739.783,97		110.739.783,97	116.061.651,03
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>1.183.451.021,25</b>		<b>1.183.451.021,25</b>	<b>572.825.939,28</b>
Revenus des placements	311.740.752,34		311.740.752,34	346.268.511,99
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	84.294,16		84.294,16	218.686,22
Profits sur réalisation de placements	801.812.794,65		801.812.794,65	178.746.847,30
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	17.939.269,09		17.939.269,09	17.298.223,30
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	51.873.911,01		51.873.911,01	30.293.670,47
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>557.372.274,34</b>		<b>557.372.274,34</b>	<b>223.558.216,48</b>
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	55.550.489,61		55.550.489,61	46.452.187,29
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	3.732.370,63		3.732.370,63	3.867.523,67
Pertes sur réalisation de placements	76.187.641,57		76.187.641,57	149.768.588,96
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements	121.706,56		121.706,56	
Dotations sur placement	421.780.065,97		421.780.065,97	23.469.916,56
<b>RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>806.684.317,55</b>	<b>282.507.469,43</b>	<b>524.176.848,12</b>	<b>447.138.673,79</b>

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

## III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1 PRIMES</b>	<b>6.143.057.770,64</b>	<b>739.395.374,59</b>	<b>5.403.662.396,05</b>	<b>5.577.696.227,55</b>
• Primes émises	6.194.640.478,06	761.613.536,02	5.433.026.942,04	5.548.660.517,03
• Variation des provisions pour primes non acquises ±	51.582.707,42	22.218.161,43	29.364.545,99	-29.035.710,52
<b>2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>100.520.423,44</b>		<b>100.520.423,44</b>	<b>62.673.278,29</b>
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	99.012.474,02		99.012.474,02	58.663.326,51
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	1.507.949,42		1.507.949,42	4.009.951,78
<b>3 PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>4.791.717.432,18</b>	<b>453.548.599,58</b>	<b>4.338.168.832,60</b>	<b>4.257.614.863,54</b>
• Prestations et frais payés	4.614.218.174,45	343.455.311,68	4.270.762.862,77	4.029.626.731,80
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	186.265.896,31	119.504.246,04	66.761.650,27	7.338.501,14
• Variation des provisions des assurances-vie ±	-286.711.068,78	-9.410.958,14	-277.300.110,64	75.005.408,41
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±	23.638.535,82		23.638.535,82	46.567.175,88
• Variation des provisions pour aléas financiers ±				
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C. ±	143.354.135,00		143.354.135,00	50.278.144,09
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±	15.234.415,23		15.234.415,23	907.653,08
• Variation des autres provisions techniques ±	95.717.344,15		95.717.344,15	47.891.249,14
<b>4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>1.421.958.414,67</b>		<b>1.421.958.414,67</b>	<b>1.470.385.549,13</b>
• Charges d'acquisition des contrats	732.524.656,34		732.524.656,34	748.445.420,25
• Achats consommés de matières et fournitures	57.219.442,93		57.219.442,93	60.729.256,18
• Autres charges externes	188.984.432,57		188.984.432,57	195.092.795,93
• Impôts et taxes	40.652.956,44		40.652.956,44	40.481.289,81
• Charges de personnel	277.352.806,05		277.352.806,05	281.203.321,87
• Autres charges d'exploitation	10.130.911,42		10.130.911,42	23.745.642,19
• Dotations d'exploitation	115.093.208,92		115.093.208,92	120.687.822,90
<b>5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>1.504.924.819,97</b>		<b>1.504.924.819,97</b>	<b>832.233.901,38</b>
• Revenus des placements	464.404.052,65		464.404.052,65	556.995.795,73
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	354.087,34		354.087,34	3.988.660,82
• Profits sur réalisation de placements	934.398.324,02		934.398.324,02	213.612.417,70
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)	29.508.106,00		29.508.106,00	2.769.904,00
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	18.333.825,21		18.333.825,21	18.003.168,52
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	57.926.424,75		57.926.424,75	36.863.954,61
<b>6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>630.748.176,84</b>		<b>630.748.176,84</b>	<b>271.753.873,59</b>
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	65.836.235,24		65.836.235,24	54.134.739,08
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	7.023.593,18		7.023.593,18	10.124.371,95
• Pertes sur réalisation de placements	108.586.715,33		108.586.715,33	178.711.186,71
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)	20.188.314,00		20.188.314,00	
• Autres charges de placements	121.706,56		121.706,56	
• Dotations sur placements	428.991.612,53		428.991.612,53	28.783.575,85
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3- 4+5-6)</b>	<b>904.078.990,36</b>	<b>285.846.775,01</b>	<b>618.232.215,35</b>	<b>472.849.120,96</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I - tableau de formation des résultats (T.F.R.)		Exercice	Exercice précédent
1	<b>Primes acquises</b>	<b>6.143.057.770,64</b>	<b>6.204.190.180,57</b>
1a	Primes émises	6.194.640.478,06	6.281.636.981,75
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	51.582.707,42	77.446.801,18
2	Variation des provisions mathématiques	-378.709.668,41	-32.437.214,89
3	Ajustement VARCUC	-9.319.792,00	-2.769.904,00
4	<b>Charges des prestations</b>	<b>5.041.907.482,38</b>	<b>4.510.543.140,25</b>
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	4.592.964.529,36	4.295.131.207,61
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	448.942.953,02	215.411.932,64
<b>A</b>	<b>SOLDE DE SOUSCRIPTION "MARGE BRUTE"</b>	<b>1.489.179.748,67</b>	<b>1.728.854.159,21</b>
5	Charges d'acquisition	732.524.656,34	748.445.420,25
6	Autres charges techniques d'exploitation	689.433.758,33	721.940.128,88
8	Produits techniques d'exploitation	100.520.423,44	62.673.278,29
<b>B</b>	<b>CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES</b>	<b>1.321.437.991,23</b>	<b>1.407.712.270,84</b>
<b>C</b>	<b>MARGE D'EXPLOITATION</b>	<b>167.741.757,44</b>	<b>321.141.888,37</b>
8	Produits nets des placements (hors ajustement VARCUC)	864.856.851,13	557.710.123,79
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités	128.519.618,21	120.843.050,29
<b>D</b>	<b>SOLDE FINANCIER</b>	<b>736.337.232,92</b>	<b>436.867.073,50</b>
<b>E</b>	<b>RESULTAT TECHNIQUE BRUT</b>	<b>904.078.990,36</b>	<b>758.008.961,87</b>
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	739.395.374,59	626.493.953,02
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	343.455.311,68	286.598.390,14
12	Part des réassureurs dans les provisions	110.093.287,90	54.735.721,97
<b>F</b>	<b>SOLDE DE REASSURANCE</b>	<b>-285.846.775,01</b>	<b>-285.159.840,91</b>
<b>G</b>	<b>RESULTAT TECHNIQUE NET</b>	<b>618.232.215,35</b>	<b>472.849.120,96</b>
13	Résultat non technique courant	97.065.158,83	28.850.273,00
14	Résultat non technique non courant	-110.570.915,93	-16.203.999,32
<b>H</b>	<b>RESULTAT NON TECHNIQUE</b>	<b>-13.505.757,10</b>	<b>12.646.273,68</b>
<b>I</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>604.726.458,25</b>	<b>485.495.394,64</b>
15	Impôts sur les sociétés	153.096.560,30	67.252.406,51
<b>J</b>	<b>RESULTAT NET</b>	<b>451.629.897,95</b>	<b>418.242.988,13</b>
<b>16</b>	<b>MARGE D'EXPLOITATION NETTE DE REASSURANCE</b>	<b>-118.105.017,57</b>	<b>35.982.047,46</b>

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement		Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice		
(+)	Bénéfice	451.629.897,95	418.242.988,13
(-)	Perte		
2 (+)	Dotations d'exploitation	38.723.207,76	50.318.453,18
3 (+)	Dotations sur placements	428.991.612,53	28.783.575,85
4 (+)	Dotations non techniques courantes	10.399.818,30	17.716.019,51
5 (+)	Dotations non techniques non courantes		
6 (-)	Reprises d'exploitation		
7 (-)	Reprises sur placements	57.926.424,75	36.863.954,61
8 (-)	Reprises non techniques courantes	40.685.504,41	17.806.120,04
9 (-)	Reprises non techniques non courantes		
10 (-)	Profits provenant de la réévaluation		
11 (+)	Pertes provenant de la réévaluation		
12 (-)	Produits des cessions d'immobilisations		474.320,94
13 (+)	V.N.A. des immobilisations cédées		450.351,28
(=)	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>831.132.607,38</b>	<b>460.366.992,36</b>
14 (-)	Distribution de bénéfices	333.466.793,99	316.999.298,00
(=)	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>497.665.813,39</b>	<b>143.367.694,36</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

### IV - Compte Non Technique

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Exercice Précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices Précédents		
<b>1- PRODUITS NON TECHNIQUES courants</b>	<b>146.466.963,60</b>		<b>146.466.963,60</b>	<b>67.767.820,90</b>
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	105.781.459,19		105.781.459,19	49.961.700,86
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques, transferts de charges	40.685.504,41		40.685.504,41	17.806.120,04
<b>2- CHARGES NON TECHNIQUES courantes</b>	<b>49.401.804,77</b>		<b>49.401.804,77</b>	<b>38.917.547,90</b>
Charges d'exploitation non techniques courantes	12.936.940,34		12.936.940,34	2.467.087,57
Charges financières non techniques courantes	23.171.452,67		23.171.452,67	16.602.217,56
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes	2.893.593,46		2.893.593,46	2.132.223,26
Dotations non techniques courantes	10.399.818,30		10.399.818,30	17.716.019,51
<b>Résultat non technique courant (1 - 2)</b>	<b>97.065.158,83</b>		<b>97.065.158,83</b>	<b>28.850.273,00</b>
<b>3- PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	<b>30.687.974,89</b>		<b>30.687.974,89</b>	<b>1.760.048,64</b>
Produits des cessions d'immobilisations				474.320,94
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants	30.687.974,89		30.687.974,89	1.285.727,70
Reprises non courantes, transferts de charges				
<b>4- CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	<b>132.524.811,81</b>	<b>8.734.079,01</b>	<b>141.258.890,82</b>	<b>17.964.047,96</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				450.351,28
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	132.524.811,81	8.734.079,01	141.258.890,82	17.513.696,68
Dotations non courantes				
<b>Résultat non technique non courant (3 - 4)</b>	<b>-101.836.836,92</b>	<b>-8.734.079,01</b>	<b>-110.570.915,93</b>	<b>-16.203.999,32</b>
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-4.771.678,09</b>	<b>-8.734.079,01</b>	<b>-13.505.757,10</b>	<b>12.646.273,68</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

### V - Récapitulation

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

LIBELLE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I- RESULTAT TECHNIQUE VIE	94.055.367,23	25.710.447,17
II- RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	524.176.848,12	447.138.673,79
III- RESULTAT NON TECHNIQUE	-13.505.757,10	12.646.273,68
IV- RESULTAT AVANT IMPOTS	604.726.458,25	485.495.394,64
V- IMPOTS SUR LES RESULTATS	153.096.560,30	67.252.406,51
<b>VI- RESULTAT NET</b>	<b>451.629.897,95</b>	<b>418.242.988,13</b>
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	868.004.672,47	1.066.621.218,96
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	6.141.102.966,99	5.405.982.188,26
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	177.154.938,49	69.527.869,54
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7.186.262.577,95</b>	<b>6.542.131.276,76</b>
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	773.949.305,24	1.040.910.771,79
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	5.616.926.118,87	4.958.843.514,47
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	190.660.695,59	56.881.595,86
IMPOTS SUR LES RESULTATS	153.096.560,30	67.252.406,51
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6.734.632.680,00</b>	<b>6.123.888.288,63</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>451.629.897,95</b>	<b>418.242.988,13</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

### I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Exercice a	Exercice précédent b	Variations a - b	
				Emplois c	Ressources d
1	( 1 ) Financement permanent	5.449.481.507,24	5.331.318.403,28		118.163.103,96
2	( 2 ) Moins actif immobilisé	2.379.963.491,18	2.398.129.502,48		18.166.011,30
3	<b>( 3 ) FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>3.069.518.016,06</b>	<b>2.933.188.900,80</b>		<b>136.329.115,26</b>
4	( 4 ) Provisions techniques nettes de cessions	15.630.901.940,41	15.587.607.520,45		43.294.419,96
5	( 5 ) Placements moins dépôts des réassureurs	17.379.269.885,64	16.264.782.778,50	1.114.487.107,14	
6	<b>( 6 )= BESOIN EN COUVERTURE (4-5) ( B )</b>	<b>-1.748.367.945,23</b>	<b>-677.175.258,05</b>	<b>1.071.192.687,18</b>	
7	( 7 ) Actif circulant	3.887.154.553,75	4.123.981.684,46		236.827.130,71
8	( 8 ) Moins Passif circulant	1.828.258.657,02	1.483.763.926,03		344.494.730,99
9	<b>( 9 )= BESOINS DE FINANCEMENT (7-8) ( C )</b>	<b>2.058.895.896,73</b>	<b>2.640.217.758,43</b>		<b>581.321.861,70</b>
10	<b>( 10 ) TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) ( A + B - C )</b>	<b>-737.745.825,90</b>	<b>-384.204.115,68</b>		<b>353.541.710,22</b>

↗ Augmentations  
↘ Diminutions

## II - Flux de Trésorerie

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Exercice	Exercice précédent
<b>I. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>451.629.897,95</b>	<b>418.242.988,13</b>
( + ) Variation des provisions techniques nettes de cessions	43.294.419,96	166.203.260,57
( - ) Variation des frais d'acquisition reportés	-23.936.435,12	-23.121.895,35
( - ) Variation des amortissements et provisions (dotations moins reprises)	502.292.431,47	140.231.038,72
( - ) Variation des ajustements VARCUC (736 - 636)	-9.319.792,00	-2.769.904,00
( - ) =+ ou - values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
( - ) + ou - values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	-825.811.608,69	-34.925.200,65
( - ) Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	-33.296.679,53	22.495.864,54
( - ) Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
( - ) Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	338.932.530,60	-22.591.562,72
( - ) Autres variations (349 - 449)	114.603.691,52	-101.818.118,29
<b>A- FLUX D'EXPLOITATION</b>	<b>558.388.456,16</b>	<b>561.946.470,95</b>
( + ) Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	221.104.467,08	105.188.011,84
( + ) Acquisitions - cessions d'obligations (262)	-222.595.059,86	124.445.510,10
( + ) Acquisitions - cessions d'actions (263)	-788.277.287,49	-952.314.289,65
( + ) Autres Acquisitions - cessions du (26)	102.647.731,03	141.342.496,32
( + ) Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)	108.656.776,85	155.983.066,68
<b>B- FLUX NET D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-578.463.372,39</b>	<b>-425.355.204,71</b>
( - ) Dividendes versés	-333.466.793,99	-316.999.298,00
( + ) Emissions/(remboursement) nets d'emprunts		
( + ) Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement		
( + ) Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues		
<b>C- FLUX NET DE FINANCEMENT</b>	<b>-333.466.793,99</b>	<b>-316.999.298,00</b>
<b>D - IMPACT DE CHANGE (+17 - 27 37 + 47)</b>		
<b>E - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ( A + B + C + D )</b>	<b>-353.541.710,22</b>	<b>-180.408.031,76</b>
<b>TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>-384.204.115,68</b>	<b>-203.796.083,92</b>
<b>TRESORERIE FIN D'EXERCICE</b>	<b>-737.745.825,90</b>	<b>-384.204.115,68</b>

(1) Dotations moins reprises

(2) Par mesure de commodité la variation des ajustements VARCUC &amp; la (±) value de réévaluation sont écartées en totalité de cette ligne (43) en vue de refléter les flux réels de trésorerie affectant les investissements nets inscrits au B (entrées - sorties).

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au : 31/12/2025

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation Financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Identifiant Fiscal	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1			2	3	4	5	6	7	8	9
<b>I - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>										
SANLAM Asset Management Maroc	Finances	40427592	5.000.000	99,99%	4.999.600,00	4.999.600,00	31/12/2025	8.020.767,97	-1.002.230,78	
DAYAM	Investissement	40182776	19.524.458	100,00%	19.524.458,00	-	31/12/2025	5.340.415,87	-43.925,61	
DARIF	Investissement	1105111	25.656.000	44,52%	11.904.238,44	11.904.238,44	31/12/2024	17.315.362,97	-8.340.524,76	
Partenariat Capital Maroc	Investissement	40394259	47.000.000	100,00%	46.999.600,00	25.360.584,15	31/12/2024	35.372.422,31	-1.756.034,63	
LUXOR	Hôtelier	1031892	92.667.000	100,00%	64.500.000,00	64.500.000,00	31/12/2024	-10.861.362,54	-63.224.486,23	
SAHAM HOTEL	Hôtelier	40175297	121.237.600	100,00%	223.973.300,00	-	31/12/2025	10.422.202,04	-145.561,87	
Action Participation KHALLADI	Energies et Mines	33623743	131.514.000	100,00%	131.513.500,00	131.513.500,00	31/12/2025	132.073.867,15	242.446,24	
Jadis	Immobilier	40169334	8.205.400	90,50%	7.405.400,00	6.901.760,00	31/12/2025	6.863.751,34	-23.056,88	
STOKVIS NORD AFRIQUE	Commerce et transport	1620634	176.951.500	17,15%	85.386.535,49	85.386.535,49	31/12/2024	49.592.855,50	-12.780.957,98	
<b>II - PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCES</b>										
STE MAROCAINE A L'EXPORT	ASSURANCES	1003169	50.000.000	2,00%	750.000,00	750.000,00	31/12/2024	144.031.851,81	11.604.898,37	
AFRICA First Assist	ASSURANCES	1030998	50.000.000	25,00%	100.000.000,00	100.000.000,00	31/12/2024	240.068.016,14	43.506.032,45	10.250.861,00
AFRICAINE RE	ASSURANCES		3.070.718.080	0,20%	3.746.796,45	3.746.796,45	31/12/2024	13.385.959.408,00	1.390.041.552,00	
CAT	ASSURANCES	1085427	162.656.000	16,16%	26.290.600,00	26.290.600,00	31/12/2024	675.257.835,14	11.604.898,37	40.224.618,00
ATLANTASANAD	ASSURANCES	1085137	602.835.950	0,44%	20.421.612,18	20.421.612,18	31/12/2024	3.645.299.972,62	456.350.915,23	1.736.375,00
<b>TOTAL</b>					<b>747.415.640,56</b>	<b>481.775.226,71</b>				<b>52.211.854,00</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

## I - Provisions techniques

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

LIBELLE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	1.050.230.097,82	226.035.739,22	824.194.358,60	51.582.707,42	22.218.161,43	29.364.545,99	1.101.812.805,23	248.253.900,64	853.558.904,59
Provisions pour sinistres à payer	8.187.246.067,16	861.918.842,95	7.325.327.224,21	186.265.896,30	119.504.246,04	66.761.650,26	8.373.511.963,47	981.423.089,00	7.392.088.874,47
Provisions des assurances-vie	6.055.524.164,70	235.907.097,84	5.819.617.066,86	-286.711.068,78	-9.410.958,14	-277.300.110,64	5.768.813.095,92	226.496.139,70	5.542.316.956,22
Provisions pour fluctuations de sinistralité	1.144.290.011,82		1.144.290.011,82	23.638.535,82		23.638.535,82	1.167.928.547,64		1.167.928.547,64
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en U.C.	50.278.144,09		50.278.144,09	143.354.135,00		143.354.135,00	193.632.279,09		193.632.279,09
Provisions pour participation aux bénéfices	119.399.660,37		119.399.660,37	15.234.415,23		15.234.415,23	134.634.075,60		134.634.075,60
Provisions techniques sur placements	120.518.418,48		120.518.418,48	-53.476.095,86		-53.476.095,86	67.042.322,62		67.042.322,62
Autres Provisions techniques	183.982.640,32		183.982.640,32	95.717.344,15		95.717.344,15	279.699.984,47		279.699.984,47
<b>TOTAL</b>	<b>16.911.469.204,76</b>	<b>1.323.861.680,01</b>	<b>15.587.607.524,75</b>	<b>175.605.869,28</b>	<b>132.311.449,33</b>	<b>43.294.419,95</b>	<b>17.087.075.074,04</b>	<b>1.456.173.139,34</b>	<b>15.630.901.944,70</b>

## II- Autres provisions

Au : 31/12/2024

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1-Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	570.620.579,53		398.688.439,27	6.233.005,00	1.065.807,64	1.187,00	17.368.734,38	957.106.294,78
2-Provisions réglementées								
3-Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS-TOTAL (A)</b>	<b>570.620.579,53</b>		<b>398.688.439,27</b>	<b>6.233.005,00</b>	<b>1.065.807,64</b>	<b>1.187,00</b>	<b>17.368.734,38</b>	<b>957.106.294,78</b>
4-Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1.193.536.699,26	76.370.001,16	1.997.642,45	3.721.538,62	1.242.403,33	373.480,33	23.316.770,02	1.250.693.227,81
5-Autres provisions pour risques et charges								
6-Provisions pour dépréc. des cptes de trésorerie								
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>1.193.536.699,26</b>	<b>76.370.001,16</b>	<b>1.997.642,45</b>	<b>3.721.538,62</b>	<b>1.242.403,33</b>	<b>373.480,33</b>	<b>23.316.770,02</b>	<b>1.250.693.227,81</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>1.764.157.278,79</b>	<b>76.370.001,16</b>	<b>400.686.081,72</b>	<b>9.954.543,62</b>	<b>2.308.210,97</b>	<b>374.667,33</b>	<b>40.685.504,40</b>	<b>2.207.799.522,59</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

Au : 31/12/2025

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>								
• <b>Immobilisations financières</b>								
– Prêts immobilisés	68.988.439,26	62.146.915,38	6.841.523,88					
– Autres créances financières	999.679.115,24	903.469.622,59	96.209.492,65					
• <b>Placements affectés aux opérations d'assurance</b>								
– Obligations et bons et Titres non négociables	2.107.117.020,68	1.622.617.020,68	484.500.000,00			1.170.431.000,00	936.686.020,68	
– Prêts et effets assimilés	10.225.798,72	8.286.298,72	1.939.500,00					
– Créances pour dépôts auprès des cédantes								
<b>Sous-total</b>	<b>3.186.010.373,90</b>	<b>2.596.519.857,37</b>	<b>589.490.516,53</b>			<b>1.170.431.000,00</b>	<b>936.686.020,68</b>	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>								
– Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1.456.173.129,24	829.075.066,52	627.098.062,72					
– Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	100.723.692,94		100.723.692,94					
– Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	3.254.501.272,95	1.278.406.756,01	1.976.094.516,94					
– Personnel	7.001.761,09		7.001.761,09					
– Etat	213.288.352,27	133.016.676,37	80.271.675,90			213.288.352,27		
– Comptes d'associés								
– Autres débiteurs	234.256.547,11	62.077.279,18	172.179.267,93					
– Compte de régularisation-actif	743.519.628,90	380.678.716,91	362.840.911,99					
<b>Sous-total</b>	<b>6.009.464.384,50</b>	<b>2.683.254.494,99</b>	<b>3.326.209.889,51</b>			<b>213.288.352,27</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>9.195.474.758,40</b>	<b>5.279.774.352,36</b>	<b>3.915.700.406,04</b>			<b>1.383.719.352,27</b>	<b>936.686.020,68</b>	

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au : 31/12/2025

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation Financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

## TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins value latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	641.623.446,82	641.623.446,82	620.864.000,00	-20.759.446,82
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	628.651.639,78	260.860.512,84	496.236.000,00	235.375.487,16
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1.121.140.380,45	722.453.128,18	506.638.750,00	-215.814.378,18
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	55.035.203,09	55.035.203,09	48.683.718,00	-6.351.485,09
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>	<b>2.446.450.670,14</b>	<b>1.679.972.290,93</b>	<b>1.672.422.468,00</b>	<b>-7.549.822,93</b>
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	50.002.259,56	50.002.259,56	50.010.000,00	7.740,44
• Bons du Trésor (26213, 26223)	792.249.996,41	782.839.000,00	843.480.000,00	60.641.000,00
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)				
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	100.000.000,00	100.000.000,00	101.294.000,00	1.294.000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	1.167.464.764,71	1.135.096.505,15	1.157.490.000,00	22.393.494,85
<b>TOTAL OBLIGATIONS, BONS &amp; TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES</b>	<b>2.109.717.020,68</b>	<b>2.067.937.764,71</b>	<b>2.152.274.000,00</b>	<b>84.336.235,29</b>
• Titres de participation (2510, 2631)	747.415.640,55	481.775.226,72	746.653.000,00	264.877.773,28
• Actions cotées (2632)	3.192.092.189,26	3.179.968.189,26	3.856.395.000,00	676.426.810,74
• OPCVM Obligations (2634)	7.002.971.485,80	7.002.971.485,80	7.456.564.000,00	453.592.514,20
• OPCVM Actions (2635)	773.668.002,41	773.668.002,41	916.563.000,00	142.894.997,59
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation				
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638, 3501)	3.010.923.711,31	2.857.318.148,87	3.475.811.000,00	618.492.851,13
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>14.727.071.029,33</b>	<b>14.295.701.053,06</b>	<b>16.451.986.000,00</b>	<b>2.156.284.946,94</b>
• Prêts en première hypothèque (2641);(2411)	259.295,76	259.295,76	259.295,76	
• Avances sur polices vie (2643)				
• Prêts nantis par des obligations (2644)				
• Autres prêts (2415, 16, 18, 83, 87, 2488, 2648, 2683, 2688)	854.326.729,67	737.057.243,18	737.057.243,18	
<b>TOTAL PRETS ET CREANCES IMMOBILISES</b>	<b>854.586.025,43</b>	<b>737.316.538,94</b>	<b>737.316.538,94</b>	
• Dépôts à terme (2651)	151.932.428,93	151.932.428,93	151.932.428,93	
• OPCVM Monétaires (2653)	2.045.834,44	2.045.834,44	2.045.834,44	
• Autres dépôts (2486, 2658)	44.232.727,08	44.232.727,08	44.232.727,08	
• Valeurs remises aux cédantes (2672)				
• Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)				
<b>TOTAL DEPOTS</b>	<b>198.210.990,45</b>	<b>198.210.990,45</b>	<b>198.210.990,45</b>	
• Placements immobiliers (2661)				
• Obligations et bons (2662)				
• Actions et parts autres que les OPCVM (2663)				
• Parts et actions OPCVM (2664)				
• Parts et actions autres OPCVM (2665)	205.823.346,60	205.823.346,60	205.823.346,60	
• Autres placements ((2668)				
<b>TOTAL PLACEMENTS AFFECTES AUX CONTRATS EN U.C.</b>	<b>205.823.346,60</b>	<b>205.823.346,60</b>	<b>205.823.346,60</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>20.541.859.082,63</b>	<b>19.184.961.984,69</b>	<b>21.418.033.343,99</b>	<b>2.233.071.359,30</b>

(1) Valeur de réalisation au 31 décembre de l'exercice (cours de bourse, valeur de marché, valeur d'expertise...)

## TABLEAU DES DETTES

Au : 31/12/2025

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
<b>Sous-total</b>								
<b>DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS</b>								
- Dettes pour dépôts des réassureurs	581.204.090,98	292.296.641,18	288.907.449,80					
- Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	287.488.408,86		287.488.408,86					
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	618.046.476,06	116.394.229,52	501.652.246,54					
- Personnel	78.889.070,48	17.900.000,00	60.989.070,48					
- Organismes sociaux	14.484.007,97		14.484.007,97		14.484.007,97			
- Etat	257.285.426,11		257.285.426,11		257.285.426,11			
- Comptes d'associés	224.000.000,00		224.000.000,00					
- Autres créanciers *	284.097.236,98	94.149.402,36	189.947.834,62					
- Compte de régularisation-passif	63.968.030,56	48.510.493,71	15.457.536,85					
<b>Sous-total</b>	<b>2.409.462.748,00</b>	<b>569.250.766,77</b>	<b>1.840.211.981,23</b>			<b>271.769.434,08</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2.409.462.748,00</b>	<b>569.250.766,77</b>	<b>1.840.211.981,23</b>			<b>271.769.434,08</b>		

(\*) Nos factures sont réglées à la réception de la prestation : dépôt des bons de livraison et des fiches d'intervention.

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS  
HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL

Au : 31/12/2025

Engagements donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	41.960.214,28	47.980.165,78
• Valeurs remises aux cédantes		
• Autres engagements donnés		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>41.960.214,28</b>	<b>47.980.165,78</b>
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
Engagements reçus	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions		
• Valeurs remises par les réassureurs	Néant	Néant
• Autres engagements reçus		
<b>TOTAL (1)</b>		

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES  
Tableau I - Sûretés réelles données

Au : 31/12/2025

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles données	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• NEANT					

## Tableau II - Sûretés réelles reçues

Au : 31/12/2025

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles reçues	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur réelle de la sûreté reçue à la date de clôture (4)
BIDAOUI ZHOR	143.866,42	2			143.866,42
RIAD MAATI	115.429,34	2			115.429,34

(1) Gage = 1 : Hypothèque = 2 : Nantissement t = 3 : Warrant = 4 : Autres = 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

(4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025



Aux Actionnaires de la société  
**SANLAM MAROC S.A.**  
 216, Boulevard Zerkrouni  
 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 mai 2025, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Sanlam Maroc S.A. (la « société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 5 449 481 507,24 dont un bénéfice net de MAD 451 629 897,95.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Sanlam Maroc S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société Sanlam Maroc a fait l'objet d'un contrôle fiscal courant l'exercice 2025 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), la Contribution Sociale de Solidarité (CSS), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Retenue à la Source (RAS) relatif aux exercices 2021 à 2024. Ce contrôle a été dénoué par la conclusion d'un protocole d'accord, daté du 23 décembre 2025 pour un montant total de redressement de MMAD 130, incluant les pénalités.

Sanlam Maroc S.A.  
 Page 2

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<p><b>Evaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie</b></p> <p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie figurant au bilan pour un montant de MMAD 7 646, représentent un poste significatif du passif de la compagnie.</p> <p>Elles couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle, le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>L'estimation de ces provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles, et requiert également l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres survenus, déclarés ou non.</p> <p>Compte tenu du poids relatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la compagnie et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ;</li> <li>Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie ;</li> <li>Tester, par sondage, la fiabilité des états produits et utilisés par la compagnie pour déterminer les provisions pour sinistres en Assurance Non-Vie et rapprocher les données issues de ces états et des outils de calcul avec la comptabilité ;</li> <li>Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que celle des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ;</li> <li>Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche ;</li> <li>Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées.</li> </ul>

Sanlam Maroc S.A.  
 Page 3

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<p><b>Evaluation des provisions mathématiques en Assurance Vie</b></p> <p>Le montant des provisions mathématiques s'élève à MMAD 5 769 au 31 décembre 2025.</p> <p>Ces provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et par les assurés.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des informations complémentaires, ces provisions sont régies par des dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluation inhérents à chaque branche.</p> <p>Compte tenu de la part prépondérante de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2025 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner le dispositif mis en place par la compagnie pour évaluer le montant des provisions mathématiques en Assurance Vie afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions de la circulaire 01/AS/19 de l'ACAPS ;</li> <li>Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la compagnie et tester les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et à la détermination des provisions mathématiques en Assurance Vie ;</li> <li>Revoir le rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ;</li> <li>Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées afin d'apprécier l'impact éventuel de ces conclusions sur les provisions comptabilisées.</li> <li>Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle ou inattendue significative.</li> </ul>

Sanlam Maroc S.A.  
 Page 4

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<p><b>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers</b></p> <p>Les valeurs nettes comptables des actions non cotées et des placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élevaient respectivement à MMAD 446 et MMAD 2 038 au 31 décembre 2025.</p> <p>Ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou en l'absence de valeur de marché, et leur évaluation fait donc appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs aux méthodes de valorisation ;</li> <li>Apprécier les méthodologies retenues et la pertinence des hypothèses utilisées pour valoriser ces actifs par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ;</li> <li>Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;</li> <li>Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Sanlam Maroc S.A  
Page 5

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Sanlam Maroc S.A  
Page 6

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidarc Grant Thornton



Faïçal Mekour  
Associé

PwC Maroc



Mohamed Rqibate  
Associé

## Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2025, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de **451 629 897,95 Dirhams**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 se traduisant par un bénéfice net comptable de **451 629 897,95 Dirhams** :

Bénéfice net	451 629 897,95 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 702 556,07 DH
	-----
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>456 332 454,02 DH</b>
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	48 000 000,00 DH
Superdividende	378 752 408,00 DH
	-----
Solde à affecter au report à nouveau	<b>4 878 802,02 DH</b>

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de **403 453 652,00 DH** représentant un dividende de **98 DH** par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit **4 878 802,02 DH**.

Ce dividende de 98 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juillet 2026.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05 et par la loi 78-12 du 29/07/2015, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Les actionnaires concernés n'ont pas pris part au vote.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration

du 10 février 2026, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 1 800 000 dirhams, au titre de jetons de présence.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du Conseil d'Administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale. En conséquence, elle décide de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration, le mandat des membres du Conseil d'Administration suivants pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2028:

- La société Sanlam Pan Africa Holdings Maroc représentée par M.Johan Hendrik DE VILLIERS ;
- La société Sanlam Pan Africa Maroc représentée par Mme Delphine TRAORE;
- La société Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH ;
- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur Yahia CHRAIBI;
- Madame Delphine TRAORE ;
- Madame Fadoua MOUTAOUAKIL;

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale constate la démission de Monsieur John MELVILLE de son mandat d'Administrateur de la société, et ratifie la nomination de **Monsieur Nelius BEZUIDENHOUT** en qualité d'Administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Monsieur John MELVILLE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026.

### Septième résolution

En conséquence de l'adoption de la sixième résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que le Conseil d'Administration de la société est désormais composé des membres suivants :

- Monsieur Said ALJ, Président du Conseil ;
- La société Sanlam Pan Africa Holdings Maroc représentée par M. Johan Hendrik DE VILLIERS ;
- La société Sanlam Pan Africa Maroc représentée par Mme Delphine TRAORE;
- La société Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH ;
- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur Yahia CHRAIBI;
- Madame Delphine TRAORE ;
- Madame Fadoua MOUTAOUAKIL;
- Monsieur Johan Hendrik DE VILLIERS ;
- Monsieur Nelius BEZUIDENHOUT.

### Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

## Compte résultat consolidé

En milliers de dirhams

	NOTES	12.2025	12.2024
Produits des activités d'assurance	4.1	6.396.362	6.186.016
Charges afférentes aux activités d'assurance	5.6	-5.605.173	-5.417.866
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	5.3	-280.638	-278.345
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>		<b>510.551</b>	<b>489.804</b>
<b>RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS</b>	<b>4.2</b>	<b>1.884.955</b>	<b>1.157.291</b>
Produits ou charges financiers nets des contrats d'assurance émis		-954.081	-718.255
Produits ou charges liés aux contrats de réassurance détenus		52.663	44.545
<b>PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS NETS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE</b>	<b>4.3</b>	<b>-901.418</b>	<b>-673.710</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER NET</b>		<b>983.537</b>	<b>483.581</b>
Autres produits et charges		-244.581	-12.019
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>1.249.506</b>	<b>961.366</b>
Charges de financement		3.832	-73
Quote-part de résultat (net de dépréciation) dans les entreprises mises en équivalence		6.415	9.779
Impôts sur les résultats	4.4	-338.715	-280.152
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		-244.515	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>676.523</b>	<b>690.920</b>
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>			
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>676.523</b>	<b>690.920</b>

## Bilan consolidé

En milliers de dirhams

ACTIF	NOTES	12.2025	12.2024	01.2024
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>		<b>1.329.800</b>	<b>1.393.543</b>	<b>1.399.185</b>
Ecart d'acquisition	1.5.7	1.158.012	1.224.540	1.224.540
Autres immobilisations incorporelles	5.1	171.788	169.003	174.645
<b>PLACEMENTS</b>	<b>5.2</b>	<b>19.033.136</b>	<b>16.643.276</b>	<b>15.627.955</b>
Immobiliers de placement		1.287.783	1.344.656	1.441.722
Placements financiers		17.551.721	15.248.342	14.186.233
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré		193.632	50.278	0
<b>INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES</b>		<b>127.017</b>	<b>131.453</b>	<b>131.998</b>
<b>CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIFS D'ASSURANCE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIFS DE RÉASSURANCE</b>	<b>5.3</b>	<b>1.178.245</b>	<b>702.798</b>	<b>513.485</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>		<b>2.142.511</b>	<b>3.010.274</b>	<b>2.998.842</b>
Droit d'usage IFRS 16		25.348	36.537	27.402
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	5.1	241.476	246.585	215.651
Impôts différés actif	5.4	31.011	41.285	40.983
Stocks		23.566	1.232.599	1.225.038
Créances d'impôts exigibles		279.810	371.886	337.940
Autres créances		1.541.300	1.081.382	1.151.828
<b>ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>		<b>411.569</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>162.737</b>	<b>371.487</b>	<b>424.932</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>24.385.015</b>	<b>22.252.831</b>	<b>21.096.397</b>
<b>PASSIF</b>		<b>12.2025</b>	<b>12.2024</b>	<b>01.2024</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6.062.792</b>	<b>5.729.404</b>	<b>5.346.647</b>
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>		<b>6.062.749</b>	<b>5.729.361</b>	<b>5.346.604</b>
Capital		411.688	411.687	411.687
Primes d'émission et de fusion		1.169.922	1.169.922	1.169.976
Réserves consolidées		3.804.616	3.456.832	3.205.511
Ecart de conversion		0	0	0
Résultat net-part du groupe		676.524	690.920	559.430
<b>INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE</b>		<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>
<b>PASSIFS À LONG TERME</b>		<b>117.833</b>	<b>116.529</b>	<b>180.703</b>
Dettes de location - IFRS16		21.476	29.830	28.504
Provisions pour risques et charges	5.5	91.271	78.918	141.865
Dettes de financement		5.086	7.781	10.334
<b>PASSIFS D'ASSURANCE</b>	<b>5.6</b>	<b>14.968.854</b>	<b>14.219.530</b>	<b>13.786.334</b>
<b>PASSIFS DE RÉASSURANCE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS FINANCIERS</b>		<b>193.632</b>	<b>50.278</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b>		<b>1.816.205</b>	<b>1.569.807</b>	<b>1.314.884</b>
Impôts différés passif	5.4	1.127.472	954.754	746.490
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts		355.980	269.899	177.342
Autres dettes		332.753	345.154	391.052
<b>DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME</b>		<b>890.172</b>	<b>567.283</b>	<b>467.830</b>
<b>PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>		<b>335.527</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>24.385.015</b>	<b>22.252.831</b>	<b>21.096.397</b>

## Autres éléments du résultat global

En milliers de dirhams

	12.2025	12.2024
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>676.523</b>	<b>690.920</b>
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Produits ou charges financiers nets des contrats d'assurance émis		
Produits ou charges financiers nets des contrats de réassurance détenus		
Effet d'impôts		
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables		
Produits ou charges financiers d'assurance comptabilisés en capitaux propres non recyclables		
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi		
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus		
<b>ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>676.523</b>	<b>690.920</b>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		
<i>Dont Résultat global net - Part du Groupe</i>	<i>676.523</i>	<i>690.920</i>

## Tableau de Flux de Trésorerie consolidé

En milliers de dirhams

	31.12.2025	31.12.2024
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>1.015.238</b>	<b>971.072</b>
Ajustements :	0	
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	315.044	65.527
Variations actifs de réassurance et passifs d'assurance	-56.709	117.433
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-6.415	-9.779
<b>Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie</b>	<b>251.920</b>	<b>173.181</b>
Plus ou moins values nettes sur cessions	11.011.066	6.772.087
Charges liées aux dettes de financement	969	2.822
<b>Reclassement des opérations de financement et d'investissement</b>	<b>11.012.035</b>	<b>6.774.909</b>
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-746.978	-531.310
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	47.501	-20.098
Variation des autres actifs et passifs	1.350.888	212.583
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-167.230	-77.950
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10.250	10.250
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>12.773.624</b>	<b>7.512.637</b>
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée	0	0
Incidende des autres flux liés au opérations d'investissements	0	0
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cessions et remboursement des obligations	1.274.050	803.593
Cessions des actions et des opcv	754.327	153.714
Cessions des immeubles	13.625	61.541
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX CESSIONS ET REMBOURSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>2.042.002</b>	<b>1.018.848</b>
Acquisitions des obligations	-1.186.538	-811.468
Acquisitions des actions et des opcv	-13.423.875	-7.371.227
Acquisition des immeubles	-461.004	28.668
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>-15.071.417</b>	<b>-8.154.027</b>
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-30.244	-48.290
<b>Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-30.244</b>	<b>-48.290</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-13.059.659</b>	<b>-7.183.469</b>
Dividendes payés	-333.716	-317.249
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>-333.716</b>	<b>-317.249</b>
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-65.701	-87.698
<b>TOTAL VARIATION NETTE DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS</b>	<b>-65.701</b>	<b>-87.698</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	-7.490	588
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-14.478	-17.011
Intérêts payés sur dettes de financement	-969	-2.822
Variation nette des comptes courants	188.173	3.511
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE</b>	<b>165.236</b>	<b>-15.734</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-234.181</b>	<b>-420.681</b>
Incidence des changements de principes comptables	-11.423	124
Incidence de la différence à l'ouverture	0	0
Variation de la trésorerie	-531.639	-91.389
<b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>-195.796</b>	<b>-42.898</b>
<b>TRÉSORERIE DE CLÔTURE</b>	<b>-727.435</b>	<b>-195.796</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-531.639</b>	<b>-152.898</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
<b>SITUATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	<b>411.687</b>	<b>1.169.976</b>	<b>3.205.511</b>	<b>559.430</b>	<b>5.346.604</b>	<b>43</b>	<b>5.346.647</b>
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			559.430	-559.430	0		0
Résultat de la période				690.920	690.920	0	690.920
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres					0		0
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE</b>				<b>690.920</b>	<b>690.920</b>	<b>0</b>	<b>690.920</b>
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0	0	0
Effet de variation du périmètre					0		0
Dividendes versés			-317.249		-317.249		-317.249
Effet des changements de méthodes comptables			-41		-41		-41
Autres impacts		-54	9.181		9.127		9.127
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>411.687</b>	<b>1.169.922</b>	<b>3.456.832</b>	<b>690.920</b>	<b>5.729.361</b>	<b>43</b>	<b>5.729.404</b>
<b>SITUATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>	<b>411.687</b>	<b>1.169.922</b>	<b>3.456.832</b>	<b>690.920</b>	<b>5.729.361</b>	<b>43</b>	<b>5.729.404</b>
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			690.920	-690.920	0		0
Résultat de la période				676.523	676.523	0	676.523
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres					0		0
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE</b>				<b>676.523</b>	<b>676.523</b>	<b>0</b>	<b>676.523</b>
Variation du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Effet de variation du périmètre					0		0
Dividendes versés			-333.466		-333.466		-333.466
Effet des changements de méthodes comptables			-181		-181		-181
Autres impacts			-9.489	0	-9.489		-9.489
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>411.687</b>	<b>1.169.922</b>	<b>3.804.616</b>	<b>676.523</b>	<b>6.062.749</b>	<b>43</b>	<b>6.062.792</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

#### 1.1 Informations générales

Compagnie marocaine d'assurance et filiale de Sanlam Group, la société Sanlam Maroc est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,

- Le siège social de la société Sanlam Maroc est situé au 216, bd Mohamed Zerktoni, 20000 Casablanca.

#### 1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe Sanlam Maroc sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2025.

En application des dispositions de la circulaire n°05/06 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les comptes consolidés intermédiaires de Sanlam Maroc au 31 Décembre 2025 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IFRS ( International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB ( International Accounting Standards Board) applicables au 31 Décembre 2025 telles qu'adoptées par l'Union Européenne (UE).

#### 1.3 Dispositions IFRS adoptées au 1<sup>er</sup> Janvier 2025

Sanlam Maroc applique IFRS 17 - Contrats d'assurance à compter du 1er janvier 2025.

La norme IFRS 17 - Contrats d'assurance, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020, a été adoptée par l'Union européenne avec une exception sur le principe de cohortes annuelles.

L'application d'IFRS 17 a engendré des changements significatifs donnant lieu à des impacts sur l'état consolidé de la situation financière, l'état du résultat net consolidé et les autres éléments du résultat global.

La nature et l'impact de ces changements sont présentés ci-après :

ACTIF	31.12.2023 Publié	01.01.2024 Retraité	IMPACT
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>1.399.185</b>	<b>1.399.185</b>	<b>0</b>
Ecart d'acquisition	1.224.540	1.224.540	0
Autres immobilisations incorporelles	174.645	174.645	0
<b>PLACEMENTS</b>	<b>15.627.955</b>	<b>15.627.955</b>	<b>0</b>
Immobiliers de placement	1.441.722	1.441.722	0
Placements financiers	14.186.233	14.186.233	0
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	0	0	0
<b>INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES</b>	<b>131.998</b>	<b>131.998</b>	<b>0</b>
<b>CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs liés aux contrats d'assurance	1.162.642	0	-1.162.642
<b>ACTIFS D'ASSURANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIFS DE RÉASSURANCE</b>	<b>0</b>	<b>513.485</b>	<b>513.485</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>4.956.248</b>	<b>2.998.842</b>	<b>-1.957.406</b>
Droit d'usage - IFRS 16	27.402	27.402	0
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	215.651	215.651	0
Participation aux bénéfices différés actif	25.962	0	-25.962
Impôts différés actif	40.983	40.983	0
Stocks	1.225.038	1.225.038	0
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1.931.444	0	-1.931.444
Créances d'impôts exigibles	337.940	337.940	0
Autres créances	1.151.828	1.151.828	0
<b>ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TRESORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>424.932</b>	<b>424.932</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23.302.960</b>	<b>21.096.397</b>	<b>-2.206.563</b>
<b>PASSIF</b>	<b>23.302.960</b>	<b>21.096.397</b>	<b>-2.206.563</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5.449.157</b>	<b>5.346.647</b>	<b>-102.510</b>
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>5.449.114</b>	<b>5.346.604</b>	<b>-102.510</b>
Capital	411.687	411.687	0
Primes d'émission et de fusion	1.169.976	1.169.976	0
Réserves consolidées	3.308.021	3.205.511	-102.510
Ecart de conversion	0	0	0
Résultat net-part du groupe	559.430	559.430	0
<b>INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>0</b>
<b>PASSIFS À LONG TERME</b>	<b>180.703</b>	<b>180.703</b>	<b>0</b>
Dettes de location - IFRS16	28.504	28.504	0
Provisions pour risques et charges	141.865	141.865	0
Dettes de financement	10.334	10.334	0
<b>PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE</b>	<b>15.197.021</b>	<b>0</b>	<b>-15.197.021</b>
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	15.197.021	0	-15.197.021
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements	0	0	0
Participation aux bénéfices différés passif	0	0	0
<b>PASSIFS D'ASSURANCE</b>	<b>0</b>	<b>13.786.334</b>	<b>13.786.334</b>
<b>PASSIFS DE RÉASSURANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>2.408.249</b>	<b>1.314.884</b>	<b>-1.093.365</b>
Impôts différés passif	814.835	746.490	-68.345
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1.025.020	0	-1.025.020
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	177.342	177.342	0
Autres dettes	391.052	391.052	0
<b>DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME</b>	<b>467.830</b>	<b>467.830</b>	<b>0</b>
<b>PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23.302.960</b>	<b>21.096.397</b>	<b>-2.206.563</b>

#### 1.4 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Sanlam Maroc et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles Sanlam Maroc, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants sur une base consolidée :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Sanlam Maroc. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles Sanlam Maroc exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand Sanlam Maroc a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle Sanlam Maroc en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

#### 1.5 Règles et méthodes d'évaluation

##### 1.5.1 Contrats d'assurance et de réassurance

Il existe deux catégories de contrats d'assurance émis par Sanlam Maroc :

- Les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 17.
- Les contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9.

##### 1.5.1.1 Types de contrats

###### 1.5.1.1.1 Contrats d'assurance sous IFRS 17

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. On distingue entre :

- Les contrats d'assurance avec éléments de participation directe : Sanlam Maroc considère comme un contrat d'assurance avec éléments de participation directe, un contrat dans lequel les conditions contractuelles précisent que l'assuré a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement définis. L'entité prévoit de verser à l'assuré une somme correspondant à une part substantielle du rendement généré sur la juste valeur des éléments sous-jacents, et prévoit que toute variation des sommes à verser à l'assuré sera, dans une proportion significative, liée à la variation de la juste valeur de ces éléments sous-jacents. En plus du transfert d'un risque d'assurance significatif à l'émetteur, un contrat participatif direct repose principalement sur la fourniture d'un service lié à l'investissement, où une entité s'engage à offrir un rendement sur des éléments sous-jacents (avec un lien exécutoire), ainsi qu'une participation contractuellement définie. Les éléments sous-jacents déterminent une partie des montants versés aux assurés et peuvent inclure divers types d'éléments : un portefeuille d'actifs de référence, des éléments techniques, l'actif net de l'entité, ou un sous-ensemble spécifié de cet actif net.
- Les contrats d'assurance sans éléments de participation directe : Sanlam Maroc considère comme un contrat d'assurance sans éléments de participation directe tout contrat qui ne répond pas à la définition d'un contrat d'assurance avec éléments de participation directe, à savoir :

- Un contrat d'assurance avec des éléments de participation indirecte, où les paiements aux assurés sont liés au rendement de la juste valeur des éléments sous-jacents, sans toutefois remplir les critères requis pour être qualifié de contrat avec participation directe.
- Un contrat d'assurance sans aucun élément de participation, dans lequel les paiements aux assurés ne sont pas conditionnés par le rendement de la juste valeur des éléments sous-jacents.

#### 1.5.1.1.2 Contrats d'investissement

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats d'investissement se décomposent en deux catégories : les contrats d'investissement avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.5.3.

#### 1.5.1.1.3 Contrats de réassurance

La comptabilisation des groupes de contrats de réassurance détenus varie en fonction du type de couverture. Pour une réassurance proportionnelle, la date de comptabilisation du groupe coïncide avec celle du contrat d'assurance sous-jacent. En revanche, pour une réassurance non proportionnelle, le groupe est comptabilisé à la première des dates suivantes : soit le début de la période de couverture du groupe de contrats d'assurance sous-jacents, soit la date de comptabilisation d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires.

Les contrats de réassurance détenus sont évalués selon la durée de leur couverture : la méthode PAA s'applique aux couvertures de court terme, tandis que la méthode BBA est utilisée pour les couvertures de long terme. Leur comptabilisation suit un principe de symétrie avec les contrats d'assurance sous-jacents, en utilisant des hypothèses cohérentes pour estimer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toutefois, ces hypothèses peuvent différer si elles ne sont pas adaptées au contrat de réassurance, notamment en ce qui concerne le taux d'actualisation, surtout si la réassurance débute après la couverture des contrats sous-jacents.

Les flux de trésorerie du contrat de réassurance intègrent un ajustement pour le risque de non-exécution de la part du réassureur, en tenant compte des garanties apportées et des pertes potentielles liées à des litiges. À l'initiation, la couverture de réassurance est mesurée comme suit :

- **La part du réassureur** dans la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus des contrats d'assurance sous-jacents, avec un ajustement pour le risque de non-performance.
- **Un coût net** (ou un gain net dans certains cas), assimilé à une Marge sur services contractuels (CSM) négative, correspondant au coût payé au réassureur en fonction de la tarification du contrat de réassurance, indépendamment de la CSM des contrats d'assurance sous-jacents.

Ce coût ou gain net est différé et reconnu progressivement en résultat, suivant la fourniture du service de réassurance. Toutefois, si le contrat couvre des événements passés (réassurance rétrospective, comme la protection contre le développement défavorable des sinistres survenus), le coût net constaté est immédiatement comptabilisé en résultat. Ensuite, à chaque clôture, la valeur du coût ou du gain net différé est ajustée pour refléter les révisions d'estimation.

### 1.5.1.2 Evaluation des contrats d'assurance relevant de l'IFRS 17

#### 1.5.1.2.1 Modèles de valorisation des contrats d'assurance sous IFRS 17

Selon la norme IFRS 17, le passif des contrats d'assurance est valorisé selon 3 modèles :

- **Building blocks Approach (BBA)** ou approche par bloc comme étant le modèle général de base, qui s'applique uniquement aux contrats non participatifs ou participatifs indirects.
- **Premium Allocation Approach (PAA)** ou approche simplifiée du modèle général

pour comptabiliser les contrats d'assurance à court terme. Elle fonctionne de manière similaire à IFRS 4, en reconnaissant les primes en produits sur la durée du contrat et en constituant une provision pour sinistres lorsque survient un événement assuré. L'obligation d'assurance est mesurée comme le solde des primes encaissées non acquises, ajusté des coûts d'acquisition différés. Cette méthode est applicable si elle produit des résultats équivalents à l'approche générale ou pour les contrats dont la durée ne dépasse pas un an.

- **Variable Fee Approach (VFA)** qui est une approche obligatoire pour évaluer les contrats participatifs directs, y compris les contrats d'investissement avec éléments de participation discrétionnaire, quand l'entité promet un rendement en fonction d'éléments sous-jacents.

Sanlam Maroc a fait le choix des modèles suivants :

Segment	Branche	Modèle
Vie	Décès	PAA
	Retraite	VFA
Non Vie	Toutes branches confondues	PAA

#### 1.5.1.2.2 Regroupement des contrats sous IFRS 17

Comparé au niveau du test de suffisance du passif réalisé sous IFRS 4, le niveau d'agrégation des contrats sous IFRS 17 est plus fin et peut donc conduire à identifier davantage de contrats déficitaires et à comptabiliser plus tôt des pertes en résultat net.

La norme IFRS 17 exige trois niveaux d'agrégation des calculs, basés sur des critères d'homogénéité de portefeuilles, de génération de souscription et d'onérosité. Le niveau de segmentation est clairement défini et doit être effectué de la façon suivante :

1. Les portefeuilles : des groupes de contrats d'assurance soumis à des risques similaires et gérés ensemble ;

Le choix de Sanlam est de considérer que les garanties appartenant à une même branche d'assurance présentent des risques similaires et sont par conséquent gérés ensemble. Les garanties qui sont commercialisées dans le même contrat d'assurance sont aussi considérées comme des risques gérés ensemble.

2. Les cohortes annuelles : à l'intérieur de chaque portefeuille, les contrats sont séparés et comptabilisés par année de souscription ;

Sanlam Maroc n'applique pas le regroupement par cohortes annuelles pour les contrats VFA. En effet, l'ensemble des contrats comptabilisés en VFA partagent le même actif sous-jacent et les clauses de participations aux bénéfices mutualisent les rendements financiers entre les assurés. Un calcul par cohorte annuelle nécessiterait un calcul au niveau de l'actif général et une allocation par cohorte annuelle.

Le « carve out » sur les cohortes annuelles en VFA est une exception autorisée par la norme IFRS 17 telle qu'adoptée dans l'union européenne.

3. Les groupes de profitabilité : à l'intérieur de chaque cohorte, l'entité doit diviser tous les portefeuilles de contrats d'assurance émis en constituant les trois groupes suivants : les contrats onéreux à la souscription, les contrats profitables à l'émission n'ayant pas de possibilité de devenir onéreux et les autres contrats du portefeuille qui sont profitables mais qui ont un risque significatif de devenir onéreux.

Sanlam Maroc a choisi de ne prendre en considération que les contrats onéreux et les contrats profitables.

La norme IFRS 17 indique que le calcul de profitabilité doit s'effectuer :

- Soit à la maille ensemble de contrats, si cet ensemble appartiendra au même groupe de contrats ;
- Soit contrat par contrat.

#### 1.5.1.2.3 Frais attribuables

La norme IFRS 17 introduit la notion de frais rattachables aux contrats d'assurance. En effet, selon la norme IFRS 17, il convient d'identifier les frais directement rattachables (ou attribuables) aux contrats d'assurance qui doivent être pris en considération dans les projections de Best Estimate (BE) et ceux qui ne le sont pas qui impacteront le résultat à leur survenance.

La notion de frais rattachables à des contrats est donc importante pour déterminer l'évaluation des passifs d'assurances (BE). En effet, ces derniers doivent anticiper les différents frais nécessaires à l'accomplissement des obligations envers l'assuré. Lorsque ces frais sont effectivement encourus, ils sont enregistrés en charges mais ils sont compensés par la reprise du passif d'assurance correspondant à une extourne de l'estimation des charges attendues, créant ainsi un « écart

d'expérience » en cas de différence entre l'estimation et la charge réelle.

Les frais non rattachables aux contrats ne sont pas inclus dans les projections de flux de trésorerie futurs au passif et sont donc directement comptabilisés en résultat à leur survenance.

#### 1.5.1.2.4 Hypothèses de transition

La transition de la norme IFRS 4 à la norme IFRS 17 exige, en théorie, une application rétrospective complète de la norme, comme si elle avait toujours été en vigueur. Cependant, si cela n'est pas réalisable, deux alternatives sont possibles : l'approche rétrospective modifiée (MRA), qui ajuste les dispositions générales pour s'approcher d'une évaluation rétrospective avec des informations raisonnables et disponibles, ou l'approche de la juste valeur (FVA), qui consiste à réévaluer les contrats en fonction des paramètres actuels observés à la date de transition, en calculant la Marge sur services contractuels comme la différence entre la juste valeur des contrats selon IFRS 13 et les flux de trésorerie d'exécution des contrats.

Sanlam Maroc a opté pour l'application de l'approche de la juste valeur (FVA) pour ses contrats d'assurance avec participation discrétionnaire aux bénéfices évalués selon le modèle VFA.

La CSM selon l'approche FVA est calculée comme suit :

$$\text{CSM} = \text{FV passifs IFRS13} - \text{FCF IFRS17}(\text{BEL} + \text{RA})$$

#### 1.5.1.2.5 Evaluation et mode de comptabilisation des contrats d'assurance sous IFRS 17

En assurance Non Vie, les techniques d'estimation utilisées pour évaluer les contrats d'assurance reposent sur différents modèles de projections actuarielles, fondés sur les caractéristiques clés des portefeuilles (en matière de risque, politique de souscription et de sinistres), la qualité, la pertinence et la cohérence au fil du temps des données statistiques disponibles, la sélection d'hypothèses actuarielles et de modèles pertinents, et la capacité à interpréter et justifier économiquement les niveaux de résultats projetés, quantitativement et qualitativement

En assurance Vie, les techniques d'estimation utilisées pour évaluer les contrats d'assurance reposent sur les projections des composantes clés des états financiers statutaires, à savoir les revenus et charges relatifs aux assurés, les obligations participatives, ainsi que les placements en représentation de ces engagements. Les principales hypothèses pouvant engendrer des changements significatifs dans l'estimation des flux de trésorerie futurs concernent les taux de mortalité, morbidité et longévité, le comportement des assurés (du fait des résiliations et des rachats), les pourcentages de participation et les taux crédités et les frais généraux.

Les groupes de contrats d'assurance émis sont comptabilisés à la première des dates suivantes :

- Le début de la période de couverture du groupe de contrats, qui constitue le cas général.
- La date d'exigibilité du premier paiement d'un assuré du groupe.
- Pour un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle il devient déficitaire.

Lors de la comptabilisation initiale, l'entité doit évaluer le groupe de contrats d'assurance comme la somme des deux montants suivants :

- Les flux de trésorerie d'exécution, constitués des éléments suivants :
  - Les flux de trésorerie futurs attendus au titre du contrat pondérés par leur probabilité et actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent (Present Value of Future Cash Flows – PVFCF)
  - L'ajustement au titre du risque non financier (Risk Adjustment – RA) qui représente la marge/compensation que demanderait un acteur du marché pour couvrir l'incertitude sur les flux de trésorerie futurs.
- La Marge de Service Contractuelle ou Contractual Service Margin (CSM) qui correspond aux profits futurs attendus d'un contrat.

Lors de l'évaluation ultérieure, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance doit être calculée à la fin de chaque période et décomposée selon deux montants :

- Le passif au titre de la couverture restante (appelé LRC) correspond à l'obligation relative à la partie non expirée de la période de couverture.
- Le passif au titre des sinistres survenus (appelé LIC) correspond à l'obligation relative aux sinistres déjà survenus (y compris ceux qui n'ont pas été déclarés).

#### a) BE (Best Estimate) : BE LIC et BE LRC

Le Best Estimate correspond à l'estimation moyenne probable des flux de trésorerie futurs générés par le contrat d'assurance, en valeur actualisée (flux de primes, prestations et frais)

Le Best Estimate LIC (Liability for Incurred Claims) est le passif au titre des sinistres survenus, il correspond à l'engagement de l'assureur relatif aux sinistres déjà survenus, qu'ils aient été déclarés ou non. Il est composé des flux de trésorerie d'exécution (Fullfilment Cash Flows – FCF) afférents aux services passés affectés au groupe de contrat à cette date (sinistres déjà survenus, y compris ceux qui n'ont pas été déclarés).

Ces provisions seront désormais actualisées pour prendre en compte l'effet temps de l'argent. Cependant, la norme IFRS17 permet à l'entité de ne pas ajuster les flux de trésorerie futurs pour refléter la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier si le versement ou l'encaissement de ces flux de trésorerie est attendu dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date du sinistre.

Le Best Estimate LRC (Liability for Remaining Coverage) représente l'estimation des flux de trésorerie futurs liés aux services d'assurance restant à fournir au titre des contrats en cours. Il correspond à la valeur actualisée des flux de relatifs aux contrats d'assurance qui n'ont pas encore été entièrement exécutés, c'est-à-dire à l'engagement de l'assureur concernant la couverture restante des contrats d'assurance en cours.

En Non-Vie, Sanlam Maroc a opté pour des méthodes de provisionnement classiques (Chain Ladder, Bornhuetter Ferguson, Loss Ratio method, etc.) pour l'estimation des provisions pour sinistres.

Au titre de la couverture restante pour les contrats modélisés en VFA, le Best Estimate (BE LRC) est calculé avec un modèle ALM en tenant compte des caractéristiques du passif et de l'actif à chaque date d'arrêté

#### b) Ajustement au titre du risque non financier (Risk Adjustment)

La norme IFRS 17 stipule que l'entité doit ajuster les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour refléter la rémunération qui lui est nécessaire pour supporter l'incertitude engendrée par le risque non financier.

##### Vie :

Le Risk Adjustment a été calculé selon l'approche VaR (Valeur à risque) avec un **niveau de confiance de 80%**.

##### Non Vie :

La méthode retenue dans le calcul du RA LIC correspond à l'approche VaR (Valeur à risque) avec un **niveau de confiance de 85%**.

#### c) Marge sur services contractuels CSM (Contractual Service Margin)

La CSM correspond aux profits futurs attendus d'un contrat. Elle ne peut être que positive. Dans les cas où la CSM serait négative, l'entité comptabilise à la place une composante de perte (Loss Component)

En vertu de la nouvelle norme, la part des actionnaires dans les gains et pertes latents sur les éléments sous-jacents des contrats participatifs directs est incorporée dans la CSM.

#### d) Taux d'actualisation

La norme IFRS 17 permet à une entité d'utiliser l'une de deux méthodes pour déterminer les taux d'actualisation à utiliser pour l'évaluation du passif des contrats d'assurance :

- L'approche ascendante, qui repose sur l'ajustement d'une courbe de taux sans risque liquides « pour tenir compte des différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers sous-tendant les taux observés sur le marché et celles des contrats d'assurance »
- L'approche descendante, selon laquelle le rendement à l'échéance d'un portefeuille d'actifs de référence est ajusté « de façon à éliminer les facteurs qui sont sans rapport avec l'évaluation des contrats d'assurance ». Selon cette approche, les caractéristiques de liquidité du portefeuille de référence refléteraient raisonnablement les caractéristiques de liquidité des flux de trésorerie, mais l'entité « n'est pas tenue d'ajuster la courbe des taux pour tenir compte des différences entre les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance et celles du portefeuille de référence »

Sanlam Maroc a choisi l'approche ascendante ou Bottom-Up pour la construction de la courbe des taux IFRS 17. Dans ce contexte, l'obtention de la Courbe des Taux IFRS 17 résulte de la somme des deux composantes suivantes :

- La courbe des taux sans risque hors prime d'illiquidité ;
- La prime d'illiquidité IFRS 17.

**Taux d'actualisation = Taux sans risque + Prime d'illiquidité**

La prime d'illiquidité est déterminée sur la base du portefeuille obligataire en représentation des engagements du passif.

Non-Vie		Vie	
Maturité en année	Courbe IFRS 17	Maturité en année	Courbe IFRS 17
1	2,34%	1	2,35%
2	2,42%	2	2,44%
3	2,49%	3	2,51%
4	2,56%	4	2,57%
5	2,61%	5	2,63%
6	2,68%	6	2,70%
7	2,76%	7	2,78%
8	2,84%	8	2,85%
9	2,91%	9	2,93%
10	2,99%	10	3,01%
11	3,07%	11	3,09%
12	3,16%	12	3,18%
13	3,24%	13	3,26%
14	3,31%	14	3,33%
15	3,35%	15	3,37%
16	3,40%	16	3,41%
17	3,44%	17	3,46%
18	3,49%	18	3,51%
19	3,54%	19	3,56%
20	3,59%	20	3,61%
21	3,65%	21	3,67%
22	3,71%	22	3,73%
23	3,77%	23	3,79%
24	3,83%	24	3,85%
25	3,90%	25	3,92%
26	3,96%	26	3,98%
27	4,03%	27	4,05%
28	4,11%	28	4,13%
29	4,18%	29	4,20%
		30	4,20%
		31	4,20%
		32	4,21%
		33	4,21%
		34	4,22%
		35	4,23%
		36	4,24%
		37	4,26%
		38	4,27%
		39	4,28%
		40	4,30%
		41	4,31%
		42	4,33%
		43	4,34%
		44	4,36%
		45	4,38%
		46	4,39%
		47	4,41%
		48	4,42%
		49	4,44%
		50	4,46%
		51	4,47%
		52	4,49%
		53	4,51%
		54	4,52%
		55	4,54%
		56	4,56%
		57	4,57%
		58	4,59%
		59	4,61%
		60	4,62%

Sanlam Maroc a fait le choix de ne pas activer l'option OCI pour l'ensemble de ses portefeuilles de contrats. Ainsi, l'effet des changements de taux d'actualisation est comptabilisé au niveau des produits et charges financières des activités d'assurance au niveau du résultat.

**1.5.2 Contrats d'investissement relevant de la norme IFRS 9**

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par Sanlam Maroc sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

**1.5.3 Classification et évaluation des instruments financiers sous IFRS 9**

► **Classification et évaluation des actifs financiers :**

Deux critères sont considérés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classés et évalués :

- Le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers,
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier « Test SPPI ».

Ainsi, trois modèles économiques sont distingués selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- HTC – Held to collect : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels,
- HTC&S – Held to collect & sale : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers,
- Autres / HFS – Held for sale : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du modèle de classification de la norme IFRS 9 et des options retenues par le Groupe :

Instruments financiers	Classification	Valorisation	Dépréciation sous IFRS9
Obligations et autres titres à revenu fixe	Actifs financiers détenus pour encaisser des flux de trésorerie contractuels (HTC)	Coût amorti*	Oui
Actions cotées et non cotées et autres titres à revenu variable	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	Non
Fonds de placement-OPCVM	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par résultat	Non
Titres détenus pour des fins de transaction	Détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents	Juste valeur par résultat	Non

\* Sauf pour les actifs dont le test SPPI est non satisfaisant, ils sont valorisés à la juste valeur par résultat.

La classification de la juste valeur par niveau hiérarchique est ventilée sur trois niveaux :

- Niveau 1 : Evaluation sur la base d'un prix de marché
- Niveau 2 : Evaluation sur la base d'un modèle mathématique ou transaction comparable
- Niveau 3 : Evaluation interne

En milliers de dirhams

	31.12.2025				31.12.2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions cotées et titres assimilés - JV par résultat	4 098 572			4 098 572	3 988 259			3 988 259
Actions non cotées et titres assimilés- JV par résultat		1 309 502		1 309 502		1 063 201		1 063 201
Obligations du secteur privé - JV par résultat	459 873			459 873	166 350			166 350
Bons du trésor - JV par résultat				0				0
Fonds de placements - JV par résultat	9 564 833			9 564 833	7 445 798			7 445 798
<b>Total actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>14 123 278</b>	<b>1 309 502</b>	<b>0</b>	<b>15 432 780</b>	<b>11 600 407</b>	<b>1 063 201</b>	<b>0</b>	<b>12 663 608</b>

► **Dépréciation des actifs financiers et des créances douteuses :**

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Une matrice de provision basée sur les taux de défaillance observés dans le passé et ajustée pour prendre en compte les informations prospectives est utilisée pour évaluer le montant des pertes attendues sur créances.

Les primes contentieuses et les créances individuellement significatives sont analysées au cas par cas.

**1.5.4 Contrats de location**

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ; et
- D'une dette de loyers.

**Évaluation de la dette de loyers**

À la prise d'effet du contrat, la dette de loyers est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- Les loyers fixes ;
- Les loyers variables basés sur un taux ou un indice en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- Les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle.

La dette de loyers est évaluée ultérieurement sur la base d'un processus comparable à la méthode du coût amorti au taux d'intérêt.

#### Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant initial de la dette de loyers auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- Le cas échéant, les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est généralement amorti sur la durée du contrat de location.

#### 1.5.5 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont des actifs matériels qui sont détenus pour être utilisés dans la production, la fourniture de services ou à des fins administratives propres à la compagnie.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, deux modèles à choisir :

- Modèle du coût : La valeur correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles) ;
- Modèle de la réévaluation : La méthode de la réévaluation est une méthode qui est préconisée lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. La juste valeur d'une immobilisation dans ce cas, correspond au montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).

**L'approche par composants :** Le coût total d'une immobilisation doit être réparti entre ses différents éléments constitutifs ; chaque élément doit être comptabilisé séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages selon un rythme différent.

**La base amortissable d'un actif :** le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

#### Option retenue :

Le Groupe a opté pour le modèle du coût pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

#### 1.5.6 Les immobilisations incorporelles

Conformément à la norme, les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle peut être évaluée selon : le modèle du coût ; le modèle de la réévaluation (en cas de l'existence d'un marché actif)

#### Option retenue :

Le Groupe a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations incorporelles.

#### 1.5.7 Le Goodwill :

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

A fin 2025, l'écart d'acquisition de Sanlam Maroc a fait l'objet d'un test de dépréciation et il n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

#### 1.5.8 Immeubles de placement :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

#### Valorisation :

- Le modèle de la juste valeur : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont réévalués à la fin de chaque période de reporting. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent. « La juste valeur est le prix auquel le bien pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance, sans déduction des coûts de transaction (voir IFRS 13) ».
- Le modèle du coût : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. La juste valeur est indiquée en annexe. Les gains et pertes sur cession sont comptabilisés en résultat.

#### Option retenue :

Le groupe Sanlam Maroc applique le modèle de la juste valeur pour l'évaluation des immeubles de placement.

#### 1.5.9 IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, L'IFRS IC (Interpretation committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôts sur le résultat, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation prévoit deux méthodes de transitions :

- Méthode totalement rétrospective, qui prévoit le retraitement des états financiers comparatifs présentés ;
- Méthode partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

#### 1.5.10 Les avantages au personnel :

La norme IAS 19 a pour but de prescrire le traitement comptable relatif à tous les avantages accordés au personnel (sauf ceux auxquels s'appliquent les autres normes).

Les avantages au personnel comprennent :

- Les avantages à court terme : comme les salaires et cotisations sociales, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, l'intéressement et les primes, et les avantages en nature (logement, voiture...) dont bénéficient le personnel en activité ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi : comme les indemnités de retraite, les indemnités de fin de carrière, l'assistance médicale postérieure à l'emploi et les autres prestations de retraite ;
- Les avantages à long terme : comme les primes d'ancienneté, les absences de longue durée rémunérées, les indemnités de fin de carrière, les autres primes et les rémunérations différées ;
- Les indemnités de fin de contrat : notamment les indemnités de licenciement et les indemnités des départs volontaires du personnel.

La charge annuelle de retraite et des autres avantages au titre des régimes à prestations définies, enregistrée dans le compte de résultat est présentée ci-dessous aux 31 Décembre 2025 et 2024 :

	Retraite		Autres prestations		Total	
	12.2025	12.2024	12.2025	12.2024	12.2025	12.2024
Coût des services rendus au titre de l'exercice	1.055	959	3.284	2.871	4.339	3.830
Coût financier au titre de l'exercice	573	484	3.322	3.320	3.895	3.804
Engagements à régler au titre de l'exercice	-705	-553	-5.062	-5.100	-5.767	-5.653
Charge annuelle de retraite et des autres avantages à prestations définies	923	890	1.544	1.092	2.467	1.982

### 1.5.11 Impôts différés :

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Le taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Les taux retenus au 31 décembre 2025 pour les principaux retraitements IFRS sont présentés ci-après :

Retraitement IAS/IFRS	Taux d'impôt différé appliqué
IAS 16, IAS 38, IFRS 16	44,25%
IAS 40, IFRS 4, IFRS 9, IFRS 17	40%
IAS 19	45%

## NOTE 2 : Description du dispositif du Risk Management

### 2.1 Description du dispositif

Le dispositif de Risque de Sanlam Maroc s'articule autour de trois niveaux de contrôle, auxquels s'ajoute la fonction Risk Management, contribuant ensemble à la maîtrise des risques et au pilotage global de l'entreprise.

- **Contrôle de 1<sup>er</sup> niveau – Opérationnel** : Ce niveau regroupe l'ensemble des contrôles réalisés par les équipes opérationnelles et leur hiérarchie. Chaque Business Unit dispose de dispositifs de contrôle spécifiques, incluant des contrôleurs opérationnels. Les Business Units Automobile, Corporate et Santé sont dotées d'unités dédiées au contrôle et au pilotage opérationnel.
- **Contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau – Contrôle Interne** : Ce niveau porte sur différents périmètres de l'entreprise et cible prioritairement les risques jugés les plus significatifs/ majeurs, selon les résultats de la cartographie des risques. Le contrôle interne établit un plan annuel de contrôle, élaboré et exécuté conformément aux procédures internes en vigueur et validé au Comité d'Audit, Actuariat et Risque, en début de chaque année.
- **Contrôle de 3<sup>ème</sup> niveau – Audit interne** : L'audit interne évalue l'efficacité globale du dispositif de contrôle interne et s'assure de sa mise en œuvre effective. Il réalise un suivi régulier des contrôles menés par les deux premiers niveaux et conduit, en complément, des audits approfondis inscrits dans un plan d'audit annuel, validé en début d'année par le Comité d'Audit.

**Risk Management** : La fonction Risk Management est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du pilotage du dispositif global de gestion des risques. Elle veille à l'évolution du profil de risque de la compagnie et contribue activement à la promotion d'une culture du risque au sein de la compagnie.

### 2.2 Dispositif de gestion des risques

#### 2.2.1 La politique écrite de gestion des risques

La politique écrite de gestion des risques définit l'approche générale et le cadre global de Sanlam Maroc en matière de gestion des risques, en conformité avec les réglementations applicables au Maroc, les directives du Groupe et les objectifs stratégiques de la compagnie. Elle entérine

notamment l'objectif principal du dispositif, consistant à maîtriser les risques et à optimiser l'allocation ainsi que le rendement de la valeur des capitaux propres, la prise en compte de l'appétence aux risques et de l'ORSA étant un élément clé dudit dispositif.

La politique écrite aborde diverses thématiques parmi lesquelles le champ d'application, les mesures et le contrôle des risques, les rapports et la communication sur les risques, les responsabilités et les interactions entre les différents acteurs du dispositif.

#### 2.2.2 La diffusion de la culture du risque

Dans une démarche continue de diffusion de la culture du risque, un comité opérationnel des risques et un forum risques sont mis en place. Il s'agit d'espaces de discussion, d'analyse, de sensibilisation et de prises de décisions réunissant respectivement les dirigeants et les risk owners sur toutes les problématiques relatives à la gestion des risques (cartographie, continuité d'activité, sous-traitance, mise en œuvre opérationnelle de l'appétence aux risques), la solvabilité et l'allocation du capital économique.

#### 2.2.3 Gestion des risques opérationnels

Les activités de la compagnie Sanlam Maroc ont été modélisées sous forme de cartographie de processus et de sous-processus. Chaque processus est placé sous la responsabilité d'un manager opérationnel appelé « propriétaire de processus » qui doit s'assurer de sa performance, de l'atteinte de ses objectifs ainsi que de la bonne maîtrise des risques y afférents.

#### 2.2.4 Risques d'assurance

- **Risques de souscription et de tarification** : Le dispositif de gestion du risque de souscription s'appuie sur les composantes du dispositif de contrôle interne et de management des risques en place à savoir : la politique de souscription, le guide de souscription, la procédure et le guide de délégation des pouvoirs.
- **Risques de provisionnement** : L'objectif est d'explicitier la stratégie adoptée par la compagnie en matière de provisionnement dossier/dossier.
- **Risques des réserves** : L'objectif est d'explicitier les analyses menées et les indicateurs mis en place par la direction Actuariat permettant de suivre la liquidation des réserves et apprécier leur suffisance, avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de la sinistralité et déceler les ruptures éventuelles de tendances.
- **Risques de Réassurance** : L'élaboration du programme de réassurance de Sanlam Maroc s'inscrit dans l'objectif de constituer une couverture optimale de son portefeuille lui permettant de protéger ses fonds propres en limitant le risque de pertes techniques liées, d'améliorer son ratio de solvabilité et accroître ses capacités de souscription.

#### 2.2.5 Risques financiers

La gestion du risque financier est au cœur du dispositif de gestion des risques de Sanlam Maroc. Ce risque est géré en amont à travers des études et processus de quantification des risques, du capital et de solvabilité.

- **Risk Appetite** : réalisation d'une étude annuelle de Risk Appetite consistant à définir les limites dans lesquelles doit s'exercer l'activité de la compagnie, sur la base d'un appétit aux risques défini et validé par le Groupe/l'actionnaire. Une étude ad-hoc peut également être mise en œuvre en cas d'événement particulier.
- **ALM et allocation stratégique d'actifs** : réalisation d'une étude annuelle permettant de fournir une vision détaillée à long terme sur la rentabilité de l'activité ainsi que sur les risques financiers pesant sur la compagnie, et détermination d'allocations stratégiques cibles par canton en prenant en compte les projections sur les marchés financiers, les caractéristiques du passif, ainsi qu'une vision prospective des flux business et des futures exigibilités.
- **Solvabilité Basée sur les Risques (SBR)** : réalisation d'une étude annuelle de la solvabilité de la compagnie.

#### 2.2.6 Risques de conformité

La gestion du risque de conformité constitue un enjeu majeur pour assurer la pérennité des activités, préserver la réputation et garantir le respect des obligations légales et réglementaires.

Ce risque est géré notamment avec :

- Le dispositif Anti-blanchiment
- La protection du consommateur et validation des contrats d'assurance
- La veille réglementaire & conformité aux évolutions législatives
- Le dispositif de Pilotage de la Conformité
- La protection des données personnelles.
- La loi FATCA

## NOTE 3 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de Sanlam Maroc se présente comme suit :

Entités	% de contrôle au 31 Décembre 2025	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2025	% de contrôle au 31 Décembre 2024	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2024
Sanlam Maroc	100%	IG	100%	IG
Africa First Assist	25%	MEE	25%	MEE
Sanlam Asset Management Maroc	100%	IG	100%	IG
Sanlam Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement (*)	100%	IG	100%	IG
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Participation Khalladi	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale

MEE : Mise en Equivalence

(\*) : En 2025, l'actif et le passif ont été reclassés vers les activités destinées à la vente.

## NOTE 4 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Produits des activités d'assurance

En milliers de dirhams

	31.12.2025	31.12.2024
Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat au titre des services rendus	60 979	23 452
Relâchement de l'ajustement au titre du risque	5 777	3 766
Relâchement des autres charges des activités d'assurance attendus	43 538	43 888
<b>PRODUITS D'ASSURANCE DES CONTRATS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DES PRIMES</b>	<b>110 294</b>	<b>71 105</b>
<b>PRODUITS D'ASSURANCE DES CONTRATS ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DES PRIMES</b>	<b>6 286 068</b>	<b>6 114 911</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>	<b>6 396 362</b>	<b>6 186 016</b>

### 4.2. Résultat net des placements

En milliers de dirhams

	31.12.2025	31.12.2024
Revenus des immeubles	40 735	48 441
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	20 643	16 678
Revenus obligations	82 245	84 413
Surcote / décote obligations	-6 665	-6 129
Revenus instruments de capitaux propres	196 300	208 593
Revenus des OPCVM	133 502	197 293
Revenus prêts aux assurés		
Revenus des autres prêts	2 711	1 861
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	807	1 241
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-63 410	-41 477
Plus-values sur cession des Immeubles	-285	-12 972
Plus-values de cession - Obligations	2 911	-4 082
Plus-values de cession - Instruments de capitaux propres	1 312 885	635 983
Plus-values de cession - OPCVM	171 602	31 498
Variation des dépréciations sur placements	-9 026	-4 050
+/- Value de consolidation		
<b>PRODUITS NETS DE PLACEMENTS</b>	<b>1 884 955</b>	<b>1 157 291</b>

### 4.3 Produits ou charges financiers nets des contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

	31.12.2025	31.12.2024
<b>PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>-954 081</b>	<b>-718 255</b>
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents aux contrats de participation directe	254 -718	219 -408
Intérêts accumulés	604 -186	527 -210
Effets des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	223 -49	509 -99
<b>PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS LIÉS AUX CONTRATS DE RÉASSURANCE</b>	<b>52 663</b>	<b>44 545</b>
<b>PRODUITS OU CHARGES FINANCIERS LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE COMPTABILISÉS EN RÉSULTAT</b>	<b>-901 418</b>	<b>-673 710</b>

#### 4.4. Impôt sur le résultat

En milliers de dirhams

	31.12.2025	31.12.2024
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>676.523</b>	<b>690.920</b>
Résultat avant impôt consolidé	1.015.238	971.072
<b>Charge fiscale consolidée</b>	<b>-338.715</b>	<b>-280.152</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>33,36%</b>	<b>28,85%</b>
Réintégrations permanentes	179.039	91.074
Déductions permanentes	564.180	389.467
Différentiel des taux d'imposition par retraitement	3.674	2.828
Reclassement de la CSS	8.730	7.582
Impôt sur déficits fiscaux	78.996	10.747
<b>Résultat avant impôt consolidé recalculé</b>	<b>630.098</b>	<b>672.679</b>
<b>Charge fiscale recalculée</b>	<b>-247.314</b>	<b>-258.995</b>
<b>TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE</b>	<b>39,25%</b>	<b>38,50%</b>

## NOTE 5 : NOTES RELATIVES AU BILAN

### 5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams

	12.2025			12.2024		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	385.920	205.417	180.503	385.920	207.112	178.808
Équipement, Mobilier et installation	476.285	431.428	44.857	469.461	418.053	51.408
Bien mobiliers données en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	19.448	3.332	16.116	19.186	2.817	16.369
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>881.653</b>	<b>640.177</b>	<b>241.476</b>	<b>874.567</b>	<b>627.982</b>	<b>246.585</b>
Logiciels informatiques acquis	417.769	320.570	97.199	395.668	297.815	97.853
Autres immobilisations incorporelles	159.252	84.663	74.589	159.252	88.102	71.150
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>577.021</b>	<b>405.233</b>	<b>171.788</b>	<b>554.920</b>	<b>385.917</b>	<b>169.003</b>

### 5.2. Placements

En milliers de dirhams

PLACEMENTS	31.12.2025	31.12.2024
Actifs financiers nets au coût amorti	2.312.574	2.635.012
Actifs à la juste valeur par le résultat	15.239.147	12.613.330
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	193.632	50.278
Immobiliers de placement	1.287.783	1.344.656
<b>TOTAL</b>	<b>19.033.136</b>	<b>16.643.276</b>

## 5.3. Actifs de réassurance

### 5.3.1 Variations de la valeur comptable des contrats de réassurance, scindée entre les composants de couverture restante et de sinistres survenus

En milliers de dirhams

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Elément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<b>ACTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	369.348	22	23.118	606.303	87.693	1.086.482
Dettes et créances relatives aux opérations de réassurance à l'ouverture						-572.997
<b>ACTIFS DE RÉASSURANCE À L'OUVERTURE</b>	369.348	22	23.118	606.303	87.693	513.485
Charges de réassurance	-738.030	0	0	0	0	-738.030
Produits de réassurance	-1.933	1.383	1.787	447.245	11.203	459.685
Montant recouvré au titre des services passés et autres charges engagées	-5	0	1.787	582.411	26.463	610.656
Variations liées à l'actif au titre des sinistres survenus	-1.928	0	0	-135.166	-15.260	-152.355
Montant recouvré au titre des contrats déficitaires	0	1.383	0	0	0	1.383
Produits financiers ou charges financières d'assurance	15.458	0	0	24.319	3.995	43.772
Composantes investissement	703	0	0	0	0	703
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE LA PÉRIODE</b>	829.723	0	0	-383.271	0	446.453
Primes payées	845.612	0	0	0	0	845.612
Sommes recouvrées des réassureurs	-15.889	0	0	-383.271	0	-399.160
<b>ACTIFS À LA CLÔTURE</b>	475.268	1.405	24.905	694.596	102.890	1.299.065
Dettes et créances relatives aux opération de réassurance à la clôture						-596.267
<b>ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	475.268	1.405	24.905	694.596	102.890	702.798

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Elément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<b>ACTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>	475.268	1.405	24.905	694.596	102.890	1.299.065
Dettes et créances relatives aux opérations de réassurance à l'ouverture						-596.267
<b>ACTIFS DE RÉASSURANCE À L'OUVERTURE</b>	475.268	1.405	24.905	694.596	102.890	702.798
Charges de réassurance	-884.142	0	0	0	0	-884.142
Produits de réassurance	-4.721	597	3.995	571.023	32.611	603.504
Montant recouvré au titre des services passés et autres charges engagées	-1.733	0	3.995	811.559	60.220	874.041
Variations liées à l'actif au titre des sinistres survenus	-2.988	0	0	-240.537	-27.610	-271.134
Montant recouvré au titre des contrats déficitaires	0	597	0	0	0	597
Produits financiers ou charges financières d'assurance	26.573	0	0	21.986	3.419	51.977
Composantes investissement	31.787	0	0	0	0	31.787
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE LA PÉRIODE</b>	890.217	0	0	-503.158	0	387.059
Primes payées	906.807	0	0	0	0	906.807
Sommes recouvrées des réassureurs	-16.590	0	0	-503.158	0	-519.748
<b>ACTIFS À LA CLÔTURE</b>	534.982	2.002	28.900	784.446	138.920	1.489.250
Dettes et créances relatives aux opération de réassurance à la clôture						-311.005
<b>ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	534.982	2.002	28.900	784.446	138.920	1.178.245

## 5.3.2 Variations de la valeur comptable des contrats de réassurance, ventilée par composant d'évaluation

En milliers de dirhams

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<b>ACTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	<b>199.515</b>	<b>4.174</b>	<b>14.209</b>	<b>217.899</b>
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>0</b>	<b>-270</b>	<b>-89</b>	<b>-360</b>
Marge sur services contractuels comptabilisée en non résultat au titre des services rendus			-89	-89
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-270		-270
Ajustements liés à l'expérience				0
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>28.163</b>	<b>674</b>	<b>-28.711</b>	<b>126</b>
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	28.163	549	-28.711	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		126		126
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ajustements des actifs au titre des sinistres survenus				0
<b>PRODUITS ET CHARGES AFFÉRENTES AUX CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS</b>	<b>28.163</b>	<b>404</b>	<b>-28.800</b>	<b>-234</b>
<b>Produits financiers ou charges financière de réassurance</b>	<b>6.453</b>		<b>9.005</b>	<b>15.458</b>
<b>Autres variations</b>	<b>1.276</b>	<b>-57</b>	<b>-1.053</b>	<b>166</b>
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>-14.024</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-14.024</b>
Primes reçues	5.234			5.234
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-19.258			-19.258
<b>ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>221.383</b>	<b>4.521</b>	<b>-6.639</b>	<b>219.265</b>

En milliers de dirhams

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<b>ACTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>	<b>221.383</b>	<b>4.521</b>	<b>-6.639</b>	<b>219.265</b>
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>0</b>	<b>-309</b>	<b>-1.740</b>	<b>-2.049</b>
Marge sur services contractuels comptabilisée en non résultat au titre des services rendus			-1.740	-1.740
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-309		-309
Ajustements liés à l'expérience				0
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>-5.781</b>	<b>191</b>	<b>5.707</b>	<b>118</b>
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	-5.781	74	5.707	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		118		118
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ajustements des actifs au titre des sinistres survenus				0
<b>PRODUITS ET CHARGES AFFÉRENTES AUX CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS</b>	<b>-5.781</b>	<b>-118</b>	<b>3.968</b>	<b>-1.931</b>
<b>Produits financiers ou charges financière de réassurance</b>	<b>5.736</b>		<b>20.836</b>	<b>26.573</b>
<b>Autres variations</b>	<b>798</b>	<b>31</b>	<b>2.095</b>	<b>2.924</b>
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>12.918</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12.918</b>
Primes reçues	813			813
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	12.104			12.104
<b>ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>235.054</b>	<b>4.435</b>	<b>20.260</b>	<b>259.748</b>

## 5.4 Impôts différés

IMPOTS DIFFERES ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
Impôts sur les instruments financiers	0	0
Impôts sur les immeubles de placement	0	0
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	16 592	15 993
Impôts sur les différences temporaires en social	0	0
Impôts sur les avantages au personnel	0	0
Impôts sur les immobilisations incorporelles	-19	-19
Impôts sur les immobilisations corporelles	0	0
Autres	14 438	25 311
<b>TOTAL</b>	<b>31 011</b>	<b>41.285</b>

IMPOTS DIFFERES PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
Impôts sur les instruments financiers	424 388	268 353
Impôts sur les avantages au personnel	-35 203	-30 761
Impôts sur les immeubles de placement	56 063	72 915
Impôts sur les immobilisations incorporelles	19 727	18 266
Impôts sur les immobilisations corporelles	41 612	40 862
Impôts sur les contrats d'assurance	-58 895	-61 367
Autres	679 780	646 486
<b>TOTAL</b>	<b>1 127 472</b>	<b>954 754</b>

## 5.5 Provisions pour risques et charges

Nature	Montant au 31 décembre 2024	Dotations	Reprises	Montant au 31 décembre 2025
Provisions pour risques fiscaux	0	0	-15.383	-15.383
Provisions pour engagements sociaux (IAS 19)	78.034	9.870	0	87.904
Provisions pour litiges	221	4.902	-72	5.051
Autres provisions pour risques et charges	663	13.037	0	13.700
<b>TOTAL</b>	<b>78.918</b>	<b>27.809</b>	<b>-15.455</b>	<b>91.272</b>

## 5.6. Passifs d'assurance

### 5.6.1 Rapprochement avec l'état consolidé de la situation financière

	12.2025	12.2024
Passifs liés à des contrats d'assurance et à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	16.051.087	15.623.793
Créances nées d'opérations d'assurance	-2.075.354	-2.395.481
Dettes nées d'opérations d'assurance	993.122	991.218
<b>TOTAL</b>	<b>14.968.854</b>	<b>14.219.530</b>

### 5.6.2 Variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec éléments de participation discrétionnaire, ventilée entre les composants au titre de couverture restante et de sinistres survenus

En milliers de dirhams

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<b>PASSIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	<b>7.784.206</b>	<b>634</b>	<b>273.863</b>	<b>6.206.345</b>	<b>890.110</b>	<b>15.155.156</b>
Produits des activités d'assurance	-5.841.562	0	0	0	-344.454	-6.186.016
Charges des activités d'assurance	706.721	19.582	21.172	4.383.584	286.807	5.417.866
Sinistres survenus et autres charges des activités d'assurance	41.886	0	21.172	4.702.041	305.450	5.070.550
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	664.835	0	0	0	0	664.835
Variations liées au passif au titre des sinistres survenus	0	0	0	-318.457	-18.643	-337.100
Pertes et reprise de pertes des contrats déficitaires	0	19.582	0	0	0	19.582
Produits financiers ou charges financières d'assurance	408.219	0	0	277.070	40.425	725.714
Composantes investissement	91.723	0	0	0	0	91.723
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE LA PÉRIODE</b>	<b>5.018.023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4.598.673</b>	<b>0</b>	<b>419.350</b>
Primes reçues	6.281.636	0	0	0	0	6.281.636
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-690.644	0	0	0	0	-690.644
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-572.969	0	0	-4.598.673	0	-5.171.642
<b>PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>8.167.329</b>	<b>20.216</b>	<b>295.035</b>	<b>6.268.326</b>	<b>872.888</b>	<b>15.623.794</b>

En milliers de dirhams

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Hors élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la PAA	Estimations de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
<b>PASSIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>	<b>8.167.329</b>	<b>20.216</b>	<b>295.035</b>	<b>6.268.326</b>	<b>872.888</b>	<b>15.623.794</b>
Produits des activités d'assurance	-6.043.848	0	0	0	-352.514	-6.396.362
Charges des activités d'assurance	716.547	9.831	44.771	4.490.342	343.681	5.605.173
Sinistres survenus et autres charges des activités d'assurance	34.231	0	44.771	4.703.803	328.446	5.111.251
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	682.315	0	0	0	0	682.315
Variations liées au passif au titre des sinistres survenus	0	0	0	-213.461	15.235	-198.226
Pertes et reprise de pertes des contrats déficitaires	0	9.831	0	0	0	9.831
Produits financiers ou charges financières d'assurance	718.254	0	0	212.572	30.108	960.934
Composantes investissement	467	0	0	0	0	467
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE LA PÉRIODE</b>	<b>4.876.633</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4.619.552</b>	<b>0</b>	<b>257.081</b>
Primes reçues	6.194.642	0	0	0	0	6.194.642
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-715.024	0	0	0	0	-715.024
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-602.985	0	0	-4.619.552	0	-5.222.537
<b>PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>8.435.383</b>	<b>30.047</b>	<b>339.806</b>	<b>6.351.688</b>	<b>894.162</b>	<b>16.051.087</b>

### 5.6.3 Variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec éléments de participation discrétionnaire, ventilée par composant d'évaluation

En milliers de dirhams

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<b>PASSIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	<b>5.903.798</b>	<b>130.396</b>	<b>747.885</b>	<b>6.782.080</b>
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>-48.020</b>	<b>-3.766</b>	<b>18.434</b>	<b>-33.351</b>
Marge sur services contractuels comptabilisée en non financier résultat au titre des services rendus			-23.452	-23.452
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-3.766		-3.766
Ajustements liés à l'expérience	-48.020		41.886	-6.134
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>808.678</b>	<b>17.978</b>	<b>-822.524</b>	<b>4.132</b>
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	808.678	13.846	-822.524	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		4.132		4.132
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus				0
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>	<b>760.658</b>	<b>14.212</b>	<b>-804.089</b>	<b>-29.219</b>
<b>Produits financiers ou charges financière d'assurance</b>	<b>191.779</b>		<b>216.440</b>	<b>408.219</b>
<b>Autres variations</b>	<b>106.586</b>	<b>1.124</b>	<b>87.148</b>	<b>194.859</b>
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>-251.294</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-251.294</b>
Primes reçues	415.772			415.772
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-8.687			-8.687
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-658.380			-658.380
<b>PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>6.711.527</b>	<b>145.733</b>	<b>247.384</b>	<b>7.104.644</b>

En milliers de dirhams

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<b>PASSIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>	<b>6.711.527</b>	<b>145.733</b>	<b>247.384</b>	<b>7.104.644</b>
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>-47.336</b>	<b>-5.777</b>	<b>-26.747</b>	<b>-79.860</b>
Marge sur services contractuels comptabilisée en non financier résultat au titre des services rendus			-60.979	-60.979
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier		-5.777		-5.777
Ajustements liés à l'expérience	-47.336		34.231	-13.104
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>68.317</b>	<b>5.091</b>	<b>-69.610</b>	<b>3.797</b>
Changement dans les estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	68.317	1.293	-69.610	0
Changement dans les estimations n'entraînant pas un ajustement de la marge sur services contractuels		3.797		3.797
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période				0
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus				0
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>	<b>20.981</b>	<b>-686</b>	<b>-96.357</b>	<b>-76.063</b>
<b>Produits financiers ou charges financière d'assurance</b>	<b>173.898</b>		<b>544.356</b>	<b>718.254</b>
<b>Autres variations</b>	<b>5.032</b>	<b>161</b>	<b>-18.097</b>	<b>-12.904</b>
<b>Flux de trésorerie de la période</b>	<b>-388.843</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-388.843</b>
Primes reçues	300.584			300.584
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-8.697			-8.697
Sinistres et autres charges des activités d'assurance payés	-680.730			-680.730
<b>PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>6.522.595</b>	<b>145.207</b>	<b>677.285</b>	<b>7.345.087</b>

## NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

### 6.1. Information sectorielle par secteur d'activité

En milliers de dirhams

	31.12.2025				31.12.2024			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	6.447.943	127.847	-2.569	<b>6.573.221</b>	5.919.007	104.924	-4.554	<b>6.019.377</b>
Résultat d'exploitation	1.456.987	-128.354	-27.557	<b>1.301.076</b>	1.004.246	2.847	-40.439	<b>966.654</b>
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		6.415		<b>6.415</b>		9.779		<b>9.779</b>
Charge ou produit d'is	-332.978	-5.737		<b>-338.715</b>	-274.210	-5.942		<b>-280.152</b>
Résultat net	878.908	-192.385	-10.000	<b>676.523</b>	729.384	-18.452	-20.012	<b>690.920</b>
Capitaux propres	5.472.170	1.148.476	-557.853	<b>6.062.792</b>	4.928.377	1.358.880	-557.853	<b>5.729.404</b>
Dettes de financements		5.086	0	<b>5.086</b>		7.781	0	<b>7.781</b>
Placements	20.229.230	575.286	-1.771.380	<b>19.033.136</b>	18.104.055	496.008	-1.956.787	<b>16.643.276</b>
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-877.596	-247.219	-460.804	<b>-1.585.619</b>	-843.526	-197.134	-460.945	<b>-1.501.605</b>
Titres mis en équivalence		62.110	64.907	<b>127.017</b>		66.546	64.907	<b>131.453</b>
Acquisitions d'actifs non courants	26.151	3.978		<b>30.129</b>	31.795	14.487		<b>46.282</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23.521.292</b>	<b>1.804.257</b>	<b>-940.534</b>	<b>24.385.015</b>	<b>21.269.035</b>	<b>2.277.930</b>	<b>-1.294.134</b>	<b>22.252.831</b>

### 6.2. Information sectorielle par zone géographique

	31.12.2025						31.12.2024					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	6.575.790				-2.569	<b>6.573.221</b>	6.023.931				-4.554	<b>6.019.377</b>
Résultat d'exploitation	1.328.633				-27.557	<b>1.301.076</b>	1.007.093				-40.439	<b>966.654</b>
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	6.415					<b>6.415</b>	9.779					<b>9.779</b>
Charge ou produit d'is	-338.715					<b>-338.715</b>	-280.152					<b>-280.152</b>
Résultat net	686.523				-10.000	<b>676.523</b>	710.932				-20.012	<b>690.920</b>
Capitaux propres	6.620.646				-557.853	<b>6.062.792</b>	6.287.257				-557.853	<b>5.729.404</b>
Dettes de financements	5.086				0	<b>5.086</b>	7.781				0	<b>7.781</b>
Placements	20.804.516				-1.771.380	<b>19.033.136</b>	18.600.063				-1.956.787	<b>16.643.276</b>
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1.124.815				-460.804	<b>-1.585.619</b>	-1.040.660				-460.945	<b>-1.501.605</b>
Titres mis en équivalence	62.110				64.907	<b>127.017</b>	66.546				64.907	<b>131.453</b>
Acquisitions d'actifs non courants	30.129					<b>30.129</b>	46.282					<b>46.282</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>25.325.549</b>				<b>-940.534</b>	<b>24.385.015</b>	<b>23.546.965</b>				<b>-1.294.134</b>	<b>22.252.831</b>

## NOTE 7 : PARTIES LIEES

Montants à payer aux parties liés et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Total
Réassurance - Provisions sinistres à payer	0	0	0
Réassurance - Provisions pour primes non acquises	0	0	0
Comptes courants d'associés débiteurs	0	114.546	114.546
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	0	0	0
Autres créances	60	47.458	47.518
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>60</b>	<b>162.004</b>	<b>162.064</b>
Comptes courants d'associés créditeurs	0	489.268	489.268
Autres dettes	0	79.984	79.984
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>0</b>	<b>569.252</b>	<b>569.252</b>

Charges et produits générés pour des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Total
Charges sur les placements	0w	-1.138	-1.138
Sinistres payés	0	-32.080	-32.080
Réassurance - Primes cédées	0	0	0
Réassurance - Variation des provisions pour primes non acquises	0	0	0
Autres charges	-9.360	-2.564	-11.924
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-9.360</b>	<b>-35.782</b>	<b>-45.142</b>
Produits sur les placements	0	22.748	22.748
Réassurance - Sinistres payés	0	0	0
Réassurance - Variation des provisions pour sinistres à payer	0	0	0
Réassurance - Commissions reçues des réassureurs	0	0	0
Autres produits	0	3.466	3.466
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>0</b>	<b>26.214</b>	<b>26.214</b>

# RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

## EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025



Aux Actionnaires de la société  
SANLAM MAROC S.A.  
216, Bd Zerkouni  
Casablanca

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Sanlam Maroc S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 6 062 792 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 676 523.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) tel qu'adoptées dans l'Union Européenne.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux situations suivantes :

- La société Sanlam Maroc a fait l'objet d'un contrôle fiscal courant l'exercice 2025 au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), la contribution sociale de solidarité (CSS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu (IR) et la retenue à la source (RAS) relatif aux exercices 2021 à 2024. Ce contrôle a été dénoué par la conclusion d'un protocole d'accord, daté du 23 décembre 2025 pour un montant total de redressement de MMAD 130, incluant les pénalités.

Sanlam Maroc S.A  
Page 2

- Le changement de méthode comptable concernant l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » tel qu'exposé dans la note 1 « principes comptables et méthodes d'évaluation » ainsi que dans les autres notes annexes présentant des données chiffrées liées aux incidences de ces changements.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Évaluation des passifs au titre des sinistres survenus liés aux contrats d'assurance Non-Vie évalués selon le modèle d'affectation des primes (« PAA »)</b>	
Au 31 décembre 2025, le groupe a comptabilisé des passifs au titre des sinistres survenus liés aux contrats d'assurance Non-Vie pour une valeur comptable de 7 245 850 MMAD concernant des contrats évalués selon le modèle d'affectation des primes (« PAA ») comme présenté dans la note 5.6.2.	Afin de couvrir le risque d'évaluation de ces passifs liés aux contrats d'assurance Non-Vie mesurés suivant le modèle PAA, nous avons mis en œuvre l'approche d'audit suivante avec nos spécialistes en actuariat :
Comme indiqué dans la note 1.5.1.2, ces passifs se composent de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre des risques non financiers (« RA »).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous avons apprécié la méthodologie d'évaluation des flux de trésorerie et du RA liés à ces contrats et leur conformité aux normes comptables en vigueur ;</li> <li>Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit, liés à la gestion des sinistres ;</li> <li>Nous avons revu la documentation relative aux jugements et hypothèses clés formulés par la direction ;</li> <li>Nous avons réalisé des procédures analytiques, telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité, sur les évolutions significatives de l'exercice ;</li> </ul>
La détermination de ces passifs repose sur des jugements importants concernant les données utilisées, les hypothèses relatives aux périodes futures, et résultat de techniques d'estimation.	Nos travaux ont consisté également à apprécier la pertinence des méthodes statistiques et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues par rapport aux pratiques de marché ;
L'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs relative à ces contrats repose sur des jugements significatifs pour définir :	Nous avons procédé à une évaluation indépendante, avec l'aide de nos spécialistes, de ces passifs pour certaines catégories de risques d'assurance.
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'estimation des cash-flows futurs des groupes de contrats, à partir de modèles de projections actuarielles, reflétant les caractéristiques clés des contrats, sur la base des données statistiques observées, et l'application d'hypothèses actuarielles pertinentes. Pour certains contrats d'assurance, ces estimations incluent une part importante de jugement, et le choix des hypothèses peut avoir un impact sur le coût ultime des sinistres à la clôture de l'exercice, compte tenu d'un plus grand degré d'incertitude inhérente ;</li> <li>les hypothèses financières courantes, en particulier la détermination de la courbe des taux d'actualisation.</li> </ul>	Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié de l'information communiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Sanlam Maroc S.A  
Page 3

L'évaluation du RA repose sur les hypothèses concernant le niveau de confiance retenu par le groupe par rapport aux facteurs de risque associés aux provisions techniques, et sur une approche du type valeur à risque, qui est la perte maximale au sein du niveau de confiance défini.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des passifs au titre des sinistres survenus en assurance Non-Vie constituait un point clé de l'audit.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Évaluation des passifs liés aux contrats d'assurance des activités Vie suivant le modèle d'évaluation des honoraires variables (« VFA »)</b>	
Au 31 décembre 2025, le groupe a comptabilisé des passifs liés aux contrats d'assurance relatifs aux activités Vie pour une valeur comptable de 7 345 MMAD concernant les contrats évalués selon le modèle des honoraires variables (« Variable Fee Approach » ou VFA) comme présenté dans la note 5.6.3.	Afin de couvrir le risque d'évaluation de ses passifs liés aux contrats d'assurance des activités Vie mesurés suivant le modèle VFA, nous avons mis en œuvre l'approche d'audit suivante avec nos spécialistes en actuariat :
Comme indiqué dans la note 1.5.1.2, les passifs liés à ces contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire se composent de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre des risques non financiers (RA) et de la marge sur services contractuels (CSM).	<ul style="list-style-type: none"> <li>nous avons apprécié la méthodologie d'évaluation des flux de trésorerie, du RA et de la CSM liés à ces contrats et leur conformité aux normes comptables en vigueur ;</li> <li>Nous avons revu la documentation relative aux jugements et hypothèses clés formulés par la direction ;</li> <li>nous avons testé par sondages et selon notre évaluation du risque, les modèles de calcul utilisés pour estimer les flux de trésorerie futurs, l'ajustement au risque non financier et la CSM, ainsi que tout changement significatif apporté aux modèles de calcul ;</li> <li>nous avons inspecté par sondages les unités de couvertures et les principales hypothèses retenues pour la reconnaissance de la CSM en résultat ;</li> <li>nous avons évalué le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction ;</li> <li>nous avons effectué des procédures analytiques afin d'identifier et d'apprécier toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative.</li> </ul>
La détermination de ces passifs repose sur des jugements importants concernant les données utilisées, les hypothèses relatives aux périodes futures, et résultat de techniques d'estimation.	
L'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs relative à ces contrats long terme évalués selon le modèle VFA repose sur des jugements significatifs pour définir :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>les techniques d'estimation qui reposent sur des modèles complexes de flux des cash-flows futurs, qui intègrent les projections des composantes clés des états financiers statutaires, à savoir les revenus et charges relatifs aux assurés, les obligations participatives, ainsi que les placements en représentation de ces engagements ;</li> <li>les hypothèses techniques, notamment (i) les taux de mortalité, morbidité et longévité, (ii) le comportement des assurés (du fait des résiliations et des rachats), (iii) les</li> </ul>	

Sanlam Maroc S.A  
Page 4

- pourcentages de participation et les taux crédités, et (iv) les frais généraux ;
- les hypothèses financières courantes, en particulier la détermination de la courbe des taux d'actualisation.

Enfin, l'amortissement de la CSM, correspondant à la fraction de CSM comptabilisée en produits des activités d'assurance de l'exercice, est déterminé sur la base d'unités de couverture ;

En raison de la sensibilité de l'évaluation de ces passifs à ces jugements et hypothèses clés, nous avons considéré l'évaluation des passifs liés aux contrats d'assurance des activités Vie mesurés suivant le modèle VFA, comme un point clé de l'audit.

- Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations communiquées dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Questions clés identifiées	Notre réponse d'audit
<b>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers</b>	
Les valeurs nettes comptables consolidées des actions non cotées et des placements immobiliers s'élevaient respectivement à MMAD 1 309 et MMAD 1 288 au 31 décembre 2025.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :
Ces placements sont comptabilisés selon le modèle de la juste valeur conformément à la norme IAS 40 pour les immeubles de placement et la norme IFRS 9 pour les actions non cotées (comme indiqué dans les notes 1.5.2 et 1.5.8 des notes annexes aux états financiers consolidés).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs à la mise en œuvre des méthodes de valorisation ;</li> <li>Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ;</li> <li>Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ;</li> <li>Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ;</li> <li>Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.</li> </ul>
Ces actifs doivent être évalués à chaque clôture afin de refléter leur valeur de marché. Les profits et les pertes résultant des variations de juste valeur doivent être comptabilisés en résultat.	
Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou, en l'absence de valeur de marché, leur évaluation fait appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.	
L'importance de ces actifs dans le bilan de la compagnie et le degré élevé de jugement nécessaires à leur évaluation nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.	

Sanlam Maroc S.A  
Page 5

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) tel qu'adoptées dans l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments

Sanlam Maroc S.A  
Page 6

probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 19 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton



Faïçal Mekouar  
Associé

PwC Maroc



Mohamed Rqibate  
Associé



Réseau Sanlam  
Maroc

# UN MAILLAGE TERRITORIAL FORT, AU PLUS PRÈS DES ASSURÉS

## AGADIR

### ASSURANCE ANIR

0528 20 44 44  
0661 66 74 40 / 0661 23 77 15  
Avenue Ait Moulay Hay Tadarte n° 47 - Anza  
assurance.anir@sanlam.ma

### ASSURANCE DCHEIRA

0528 27 37 60  
0622 52 82 42  
117, Avenue Mokhtar Soussi - Dcheria El Jahadia  
assurances.dcheira@sanlam.ma

### ASSURANCES AMRIR

0528 82 69 96 / 0528 82 69 97  
0666 55 11 17  
231. bd.ahmed oulhaj Akhnnouch- Cité Tildi  
assurances.amrir@sanlam.ma

### ASSURANCES ANISS

0528 21 57 57 / 0528 23 95 02  
0663 61 76 17  
Bd 2 Mars, N° 84 Amsernat - Agadir  
assurances.aniss@sanlam.ma

### ASSURANCES BOUGHALEM

0707 13 86 14  
0618 53 32 33  
C12-2, Résidence La Famille, Avenue Laayoune, Hay El Wifaq,  
Bensergaou  
assurances.boughalem@sanlam.ma

### ASSURANCES GRAND AGADIR

0528 23 63 00  
0661 21 24 11  
n° 9, résidence al majd, bd kadi ayyad, amssernat  
assurances.grandagadir@sanlam.ma

### ASSURANCES KSIMA

0528 84 55 47 / 0528 84 80 01  
0661 21 20 32  
Imm Fouzia Avenue Hassan II  
assurances.ksima@sanlam.ma

### ASSURANCES RACHDI

0528 82 78 40/41  
0661 41 69 33  
Avenue Hassan II - Immeuble Rachdi - B.P. 333 - Agadir  
assurances.rachdi@sanlam.ma

### ASSURANCES RAYANE

0528 23 10 50  
0664 79 07 47  
n°94 bloc e8 rue el farabi hay dakhla  
assurances.rayane@sanlam.ma

### ASSURANCES SUPRASSUR

0528 84 86 56 / 0528 84 28 69  
0661 28 81 27  
3-4 Immeuble Sabrina - Avenue Hassan II  
assurances.suprassur@sanlam.ma

### ASSURANCES ZOURI

0528 84 15 40  
0661 09 72 76  
46 AVENUE PRINCE MOULAY ABDALLAH AGADIR 80000  
assurances.zouri@sanlam.ma

### BD AGADIR BAY

0528 23 76 32 / 0528 21 56 65  
N° 103 - 1er étage Bloc A - Agadir Technopole 1  
bd.agadirbay@sanlam.ma

### CVT AGADIR HAY DAKHLA

0528 21 59 34  
0666 94 35 31  
N° 1 bloc 1 av 11 janvier hay dakhla agadir  
agence.agadirhaydakhla@sanlam.ma

### FIDELIS ASSURANCES AGADIR (AV AGADIR GHANDI)

0528 23 52 68 / 0528 23 52 70 / 0528 23 52 74  
0661 19 39 65  
45, Bd Ghandi Cité Dakhla - Agadir  
av.agadirghandi@sanlam.ma

### GFK ASSURANCES

0528 22 22 43  
0661 28 31 13 / 0661 08 02 04  
Magasin n° 5 Immeuble 203 Fal Oumlil - Hay Mohammadi  
assurances.gfk@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES BIKHIR

0528 28 73 69  
0661 49 62 80  
N 12 lot imam al haj hassan, drarga agadir  
assurances.bikhir@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES DDAMOUH

0528 27 35 00  
0661 26 55 35  
av. mohamed v imm.moinetine appt.1 dcheira ljihadia  
assurances.groupefikriddamouh@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES FAYROUZ

0528 32 09 33  
0633 28 34 74  
N° 415 Bloc E Rue Abdellah El Guerssifi Al Houda  
assurances.fayrouz@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES FIKRI

0528 84 22 55  
0661 32 62 00  
Imm.hamria avenue al mokawama  
fikri.elhassane@groupefikri.ma  
assurances.groupefikrifikri@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES IAZZA

0528 24 55 88 / 77  
0661 46 80 84  
N° 649 Bloc 3 Route Biougra Ait Melloul Inzegane  
assurances.groupefikriiazza@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES OMAR

0528 81 01 81  
0661 69 84 42  
n° 10, route principale,tikiouine  
agence.tikiouine@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES OUAADIDY

0528 31 42 41  
0661 39 77 04  
aourir centre  
assurances.ouaadidy@sanlam.ma

### GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES HIND

0528 23 20 33  
0661 76 24 35  
N° 3263 LOT 2 HAY MOHAMMADI AGADIR  
assurances.hind@sanlam.ma

### PANAM ASSURANCE

0528 22 44 38  
0661 89 85 91  
116 Avenue El Hanssali l'Erac Bouargane, Agadir  
assurance.panam@sanlam.ma

### **YASSINE ASSURANCES**

0528 23 33 84 / 0528 23 06 01

0661 34 00 50

BD Abderrahim Bouabid N° 7 IMM Zerkoutouni Tr 01 Agadir

assurances.yassine@sanlam.ma

### **AGOURAI**

#### **AV AGOURAI**

0535 43 01 04

0661 77 22 12

Avenue Al Massira - Station Ziz - Route de Meknes - Agourai

av.agourai@sanlam.ma

### **AIN AICHA**

#### **AV AIN AICHA**

0535 76 91 22

0661 64 12 36 / 0619 22 06 98

Centre Ain Aicha

avainaicha@sanlam.ma

### **AIN AOUDA**

#### **ASSURANCES BELHOUCINE**

0537 74 65 72

0618 41 79 49

N°111 Secteur 9 Hay Nasr - 12100 Ain Aouda

assurance.belhoucine@sanlam.ma

### **AIN CHEGGAG**

#### **AV AIN CHEGGAG**

0535 66 55 73

0661 28 01 53

Hay Lamssala 31050

bd.ainchaggag@sanlam.ma

### **AIN DORIJ**

#### **AV AIN DORIJ**

0537 90 88 88

0661 99 70 22

Route régionale 408 ain Dorij CR M'jaara

av.aindorij@sanlam.ma

### **AIN HARROUDA**

#### **ASSURANCES AIN HARROUDA**

0522 32 93 94

0661 59 09 16

lotissement el wafa 05 n°7 ain harrouda

assurances.ainharrouda@sanlam.ma

### **AIN TAOUJDATE**

#### **MEZIANI ASSURANCE**

0535 44 13 70

0668 98 96 14

n° 14 hay bassatine boulevard med v

assurance.meziani@sanlam.ma

### **AIT BAHA**

#### **AV AIT BAHA**

0528 25 45 45

0661 83 90 92

bd med v, hay al kasba

agence.aitbaha@sanlam.ma

### **AIT IAZZA**

#### **ASSURANCES AICHA EL GHAZI (2AEG)**

0528 53 62 12

0605 55 77 72

Route de Marrakech - Ait Iazza Lakdima

assurances.aichaelhazizi@sanlam.ma

### **AIT MELLOUL**

#### **BD AIT MELLOUL**

Bloc 1 n° 138 Lotissement Al Fath

bd.aitmelloul@sanlam.ma

### **AIT OURIR**

#### **ASSURANCES CHFIRA**

0524 48 01 88 / 0524 48 02 88

0661 47 60 00/0669 56 53 25

AV. Hassan II, Opération Nejma, Imm A, Magasin 1

assurances.chfira@sanlam.ma

### **AKLIM**

#### **MEBROUK ASSURANCES**

0536 63 50 51

0661 82 38 59

Rc n°14 boulevard Mohamed V, hay Laymoun

assurances.mebrouk@sanlam.ma

### **AKNOUL**

#### **ASSURANCES EL HAMSS**

0535 27 71 33

0661 82 19 75

boulevard Mohamed V BP :237 AKNOUL

assurances.elhamss@sanlam.ma

### **AL AYOUNE (OUJDA)**

#### **EL AIOUN ASSURANCES ET CONSEILS**

0536 67 07 36

0660 07 68 55/066172 23 05

Angle Bd Bir Anzarane et rue 21 - n° 2 - El Aioun Sidi Mellouk

assurance.elaioun@sanlam.ma

### **AL HOCEIMA**

#### **ASSURANCES EL BACHRIOUI**

0539 98 56 50

0641 14 09 28

rue al mouahidine n° 35

assurance.elbachrioui@sanlam.ma

#### **ASSURANCES EL MANSOURI**

0539 98 13 39

0661 47 11 91

25 Avenue Youssef Ben Tachfine

assurances.elmansouri@sanlam.ma

#### **ASSURANCES SAIDI**

0539 84 02 86 / 0539 84 01 16

0662 19 27 70

04 Bis Boulevard Mohamed V

assurances.saidi@sanlam.ma

#### **CVT AL HOCEIMA**

0539 98 52 52

0661 11 27 21

Km 4, Route Express - Ajdir - B.p N° 393

cvtalhoceima@sanlam.ma

### **ALNIF**

#### **AV ALNIF**

0535 88 10 45

0671 96 46 39

Centre Alnif

av.alnif@sanlam.ma

### **AMIZMIZ**

#### **BD AMIZMIZ**

0524 45 45 76

0667 48 13 54 / 0614 54 45 44

Bureau 2 Amadel Centre Amizmiz Al Haouz

bd.amizmiz@sanlam.ma

### **AOULOZ (TAROUDANT)**

#### **AV AOULOZ**

0528 53 94 43

0661 28 91 44

BD HASSAN II AOULOZ.TAROUDANT

agence.aoulouz@sanlam.ma

**ASILAH****AV ASILAH**

0531 18 43 83  
376, Boulevard Hassan II  
assurances.assilah@sanlam.ma

**AZEMMOUR****ASSURANCES ALHAMD**

0523 35 84 84  
0661 26 50 13  
Propriété Raji 4, Bd Mohamed V (mitoyen à BIM) Azemmour  
assurances.alhamd@sanlam.ma

**ASSURANCES SIDI ALI**

0523 35 81 72  
0661 19 48 32  
n° 122, lotissement Zaitoune Sidi Ali Ben Hamdouche -  
assurances.sidiali@sanlam.ma

**AZILAL****STE ASSURANCES AZILAL**

0523 45 93 85  
0661 38 42 07 / 0600 30 79 69  
Av hassan 2 quartier takadoum azilal  
assurances.azilal@sanlam.ma

**AZROU****AV AZROU**

0535 56 31 32  
0661 37 06 20  
209, Bd Hassan II - Appt n° 2 - 1er étage  
assurance.azrou@sanlam.ma

**AV AZROU (AIT MELLOUL)**

0528 24 14 33  
0661 55 98 69  
bloc 2 n 54 hay assais azrou ait melloul  
agence.azrou@sanlam.ma

**BAB BERRED****AV BAB BERRED**

0539 89 25 31  
0666 41 95 55/0661 75 62 89  
Avenue Mohamed V - Centre Bab Berred  
av.babberred@sanlam.ma

**BAB TAZA****KHAMLICH ASSURANCES**

0539 89 68 28  
0661 75 62 89  
lotissement el krouchi centre  
assurances.babtaza@sanlam.ma

**BEJAAD****AMJAD NADIR ASSURANCES**

0523 4130 00  
0667 51 94 74  
364 Lotissement El Majd 2  
assurance.amjadnadir@sanlam.ma

**BELFAA****AV BELFAA**

0528 20 96 47  
0673 76 61 98  
Lotissement talghazite belfaa 87252  
assurances.belfaa@sanlam.ma

**BEN HMED****ASSURANCES EJJOUTI**

0523 40 74 74  
0661 18 56 68  
1, Rue El Hansali bd. Administratif  
assurances.ejjouti@sanlam.ma

**BEN TAIEB****BD BEN TAIEB**

0535 54 48 03  
Centre Ben Taieb Beni Oualichk  
bd.bentaieb@sanlam.ma

**BENGUERIR****ASSURANCES BENGUERIR**

0524 31 85 23 / 04  
0661 24 83 14  
av. mohamed v imm. 5 - 1er étage  
assurances.benguerir@sanlam.ma

**BD BENGUERIR HASSAN II**

0524 32 38 13  
Province de Rhamna - Zaouiat Adarkaouia - Lot Bik 1  
bd.benguerir.hassanII@sanlam.ma

**BENI BOUAYACH****CVT BENI BOUAYACH**

0539 80 49 52  
06 61 20 52 73  
hay bougharm bp 79 al hoceima  
agence.benibouayach@sanlam.ma

**BENI MELLAL****ASSURANCES FAIQ**

0523 48 00 04  
0661 91 95 85  
bd mohamed v rue 1 hay ben addi - beni mellal  
assurances.faiq@sanlam.ma

**ASSURANCES MAAOUNI**

0523 42 15 15 / 0523 48 65 25  
0661 20 22 05  
46.bloc 4 quart mimouna Bd Med V  
assurances.maaouni@sanlam.ma

**AV AIN ASSERDOUNE**

0523 48 50 78  
0657 06 71 52  
Rez de Chaussée, Boulevard Hassan II n° 198 Beni Mellal  
assurance.ain-asserdoun@sanlam.ma

**DAY ASSURANCES**

0523 48 78 95  
0662 05 07 06  
Bd Med V route de marrakech, residence Houria n°2 - 23000  
day.assurance@sanlam.ma

**BENI TADJIT****AV BENI TADJIT**

0535 78 26 40  
0666 38 01 50  
Avenue Berkane rue n° 3  
av.benitadjit@sanlam.ma

**BENSLIMANE****ASSURANCES LA VILLE VERTE**

0523 29 18 12  
0661 80 05 79  
4 rue tarek bnou ziad - Benslimane  
assurances.lavilleverte@sanlam.ma

**BERKANE****ASSURANCE LAYMOUNE**

0536 61 53 58  
0661 43 02 62  
Immeuble Al Baraka Bd Bir Anzarane Hay El Hassani Berkane  
assurances.laymoune@sanlam.ma

## BERKANE

### BD BERKANE HAY AL MOUKAOUAMA

Propriété Fatna 114 ROUTE Ourtas Hay El Moukaouama  
BD.BERKANEHAYALMOUKAOUAMA@sanlam.ma

### KADDAR ASSURANCES

0536 61 00 60  
0661 33 57 99  
rue moulay youssef - hay hassani  
assurances.kaddar@sanlam.ma

## BERRECHID

### ASSURANCES ET CONSEILS LACHHEB

0522 32 83 83  
0661 25 75 24  
46, bd. mohamed v  
assurances.lachheb@sanlam.ma

### AV BERRECHID YOURS

0522 03 38 42  
0664 70 99 11  
Lotissement Ennour Bd Al Moukaouama n° 21 et 23  
av.berrechidours@sanlam.ma

### FIDELIS ASSURANCES BERRECHID

05 22 32 67 36  
0661 19 39 65  
Rez de Chaussée, Propriété Al Maghrib El Jadida, Avenue Al  
Horria  
fidelis.assurances-berrechid@sanlam.ma

## BIOUGRA

### SOCIETE CHTOUKA ASSURANCE (AV BIOUGRA)

0528 81 01 81  
0674 88 22 45  
bd mohamed v, rue de la poste  
assurance.chtouka@sanlam.ma

## BIR JDID

### ASSURANCES EL ISSI

0523 36 09 99  
0661 63 85 41  
lot mabrouk n°58 - bd laayoune  
assurances.elissi@sanlam.ma

## BOUARFA

### ASSURANCES BOUARFA

0536 79 88 75  
0668 35 28 31  
93.bis bd.mohamed VI  
assurances.bouarfa@sanlam.ma

## BOUDERBALA

### AV BOUDERBALA

0808 64 54 65  
0661 17 44 47 / 0630 00 04 44  
Propriété Ghazoua 74 Commune Ait Boubidmane  
av.bouderbala@sanlam.ma

## BOUFEKRANE

### ASSURANCES KHALIS

0535 43 66 02  
0661 59 15 66  
n° 125 Lotissement El Mallouki - Avenue La Marche Verte -  
Boufekrane  
assurances.khalis@sanlam.ma

## BOUIZAKARNE

### AV BOUIZAKARNE

0528 78 94 59  
0661 46 91 16  
Av Hassan II Route De Guelmim  
agence.bouizakarne@sanlam.ma

## BOUJDOUR

### AV BOUJDOUR

0528 88 00 00  
0661 45 70 00  
41, Avenue Hassan II  
agence.boujdour@sanlam.ma

## BOUJNIBA

### BD LA PRINCIPALE BOUJNIBA

0662 23 83 90  
Lot N° 156 Hay Essalam 1  
bd.laprinzipale.boujniba@sanlam.ma

## BOUKNADEL

### BD BOUKNADEL

0665 10 43 12  
Résidence Al Borj 2 C3, Bouknadel  
BD.BOUKNADEL@sanlam.ma

## BOUMANE DADS PROVINCE TINGHIR

### ASSURANCES BOUMALNE DADES

0524 83 19 16  
0675 94 79 77  
Bd Mohamed v Boumalne Dades  
agence.boumalen@sanlam.ma

## BOUSKOURA

### ASSURANCE BILADI

0522 32 06 56  
0661 25 67 64 / 0661 78 17 85  
N° 2 LOTISSEMENT LAFARGE BOUSKOURA  
assurances.biladi@sanlam.ma

### ASSURANCES SOCRATE

0522 99 49 64  
0654 22 43 97  
Dirar El Andalous III Magasin GH 4-B Imm18 n° 14 Rdc  
assurances.socrate@sanlam.ma

### BD VICTORIA BOUSKOURA

Lot 46 Al Khair Z.I. Ouled Saied Bouskoura Victoria  
BD.VICTORIA-BOUSKOURA@sanlam.ma

## BOUZNIKA

### AL KARIASSUR

0537 74 56 59  
0600 01 60 00  
1056 HAY RIAD  
assurances.alkariassur@sanlam.ma

## BROUJ

### CVT EL BROUJ

0524 24 44 98  
0645 56 83 57  
km 0.5 rte secondaire de kalaa des segharna el brouj  
agence.brouj@sanlam.ma

## CASABLANCA

### AKMEB ASSURANCES

0522 34 36 86 / 90 / 93  
0636 68 79 91  
02Bis allée des sophoras, Ain sebaa.( Place Tisi Ousli)  
assurances.akmeb@sanlam.ma

### ALTIS ASSURANCES

0522 02 29 05  
0606 81 08 10  
Boulevard des Forces Auxilliaires n°129 Hay Raja  
assurances.altis@sanlam.ma

### AM ASSURANCES

0522 20 10 47 / 0522 20 55 79  
0661 19 40 81  
144 bd de madrid (en face lycée med v)  
assurances.am@sanlam.ma

**AMK ASSURANCES**

0520 00 45 00

0662 27 21 01

Avenue Dakhla Derb Lahjar n° 521 - Sidi Othmane  
assurances.amk@sanlam.ma**ARJ ASSURANCES**

0522 56 47 12

0661 40 11 13

157, avenue 6 novembre 1975 - sbata  
arj@sanlam.ma**ASSUR F2Z CONSORT**

0522 37 07 68

0661 48 78 23

Bd El Joulane n° 80 - Salmia 2  
assurance.f2zconsort@sanlam.ma**ASSUR VISION**

0522 93 07 08

0661 49 37 35 / 0661 52 96 88

res. marmara ii - hay nassim - mag°3 - Sidi Maarouf  
assurances.assurvision@sanlam.ma**ASSURANCE ADAMAZOUZ**

0522 66 2 3 97

0661 11 70 64

10 lot al aman n°2 ain sebaa  
Assurances.adamazouz@sanlam.ma**ASSURANCE AL AYAMINE**

0522 70 65 10

0668 48 71 95

Sidi Moumen Jdid - Groupe 4 - Boulevard Nassiba Binte Kaab  
n° 52 - Casablanca  
assurance.alayamine@sanlam.ma**ASSURANCE AL YOUMN**

0522 70 71 91

0661 32 03 96

Résidence Al Amal 3 Immeuble A2 Sidi Moumen - Casablanca  
assurances.alyoumn@sanlam.ma**ASSURANCE ALOM (EX. SELMASSUR)**

0522 99 06 45

0661 06 53 17 / 0661 41 21 81

bd.brahim roudani rue ahmed el majjati n° 8- maarif  
assurances.selmassur@sanlam.ma**ASSURANCE ISTANBUL**

0522 89 18 08

0664 64 04 16

Groupe Al Azhar - 19A Immeuble n° 221 - Magasin n° 10 - Hay  
Hassani  
assurance.istanbul@sanlam.ma**ASSURANCE MACHROUE ARRACHMA**

0522 01 31 85 / 86

0661 73 17 21

machroue arrachma, lot 54 bloc 17 - dar bouazza  
assurance.machroe-rahma@sanlam.ma**ASSURANCE NERMED**

0522 70 20 19

0661 91 95 85

Boulevard Mohamed Zefzaf Lot n°3 Hay Walaa - Sidi Moumen  
assurance.narmed@sanlam.ma**ASSURANCES A2S**

0522 37 34 61 / 37 31 16

0661 13 64 65

204 - 206, avenue al joulane - sidi othmane  
assurances.a2s@sanlam.ma**ASSURANCES AL FIRDAOUS**

0522 89 59 86

0661 31 98 82 / 0661 21 88 38

Ensemble Résidentiel Alfirdaous, Imm 29 Mag 4 Oum Errabii  
Hay El Oulfa Casablanca  
assurances.alfirdaous@sanlam.ma**ASSURANCES AL ITTIFAQ**

0522 65 52 03

0617 85 45 66

Rdc Imm N°3 Groupe D'habitation Riad Sofia Groupe 4 N°116  
Lissasfa  
assurances.alittifaq@sanlam.ma**ASSURANCES AMLAL**

0522 52 29 08

0661 13 06 19 / 0667 99 01 40 / 0540 11 24 37

65, rue national 2<sup>ème</sup> Etage n° 3  
assurances.amlal@sanlam.ma**ASSURANCES ARRACHMA**

0522 52 19 19

0661 95 70 91

Bd Taza, rue 89 n° 112 - hay Moulay Abdellah  
assurances.arrassma@sanlam.ma**ASSURANCES ASSABIL**

0522 21 99 24 / 21 97 12

0661 31 05 49

308, bd. panoramique bin lemdoune - ain chöck  
assurances.assabil@sanlam.ma**ASSURANCES BANNY**

0522 82 78 00 / 0522 83 31 07

0661 42 79 25

277, Avenue Aba Chouaib Doukkali  
assurances.banny@sanlam.ma**ASSURANCES BASSAMATE (EX.AV CASA BASSAMATE)**

0522 73 11 22 / 44

0663 20 27 00

Route Rabat Qods Moubaraka Gr 15 N° 1 Bernoussi  
assurances.bassamate@sanlam.ma**ASSURANCES BIDAOUA**

0522 85 05 85

0661 31 30 35 / 0660 12 72 18 / 0660 73 65 09

78.boulevard al fida -1er étage  
assurances.bidaoua@sanlam.ma**ASSURANCES BNINI**

0522 71 34 81 / 0522 71 34 85

0661 76 82 71

118 BD LALLA ASMAA GP 3 SIDI MOUMEN CASA  
assurances.bnini@sanlam.ma**ASSURANCES CHAABI**

0522 76 86 55 / 0522 76 86 56

0661 32 03 96

bloc farid 101 n°3-2ème étage- El Bernoussi  
assurances.chaabi@sanlam.ma**ASSURANCES CHAHDIA**

0522 91 41 40

0661 73 17 21

alia 2, rue 57, n° 25 oulfa  
assurances.casachahdia@sanlam.ma**ASSURANCES DINAR**

0522 65 00 65

0661 75 49 48

route d'eljadida n°410 lissasfa 01  
assurances.dinar@sanlam.ma  
CASABLANCA**ASSURANCES EL AMRANI**

0522 38 78 87

0662 03 72 17

90.92 Bd Oued Eddahab Jamila 5 Cd Casablanca  
assurances.elamrani@sanlam.ma

**ASSURANCES EL GHRIBE**

0522 98 17 79 / 80  
0661 46 04 46 / 0661 46 33 36 / 0661 58 53 43  
85, angle bd. yacoub el mansour rue nassiheddine 4ème étage  
apt. 11 - Maârif  
assurances.elghribe@sanlam.ma

**ASSURANCES FEDDAN EL KHEIR**

0522 76 62 22 / 0522 76 62 23  
0660 39 05 00  
fdan el kheir n° 235 sidi bernoussi  
assurance.feddanelkheir@sanlam.ma

**ASSURANCES FIDELIS**

0522 23 42 81 / 0522 23 42 82  
0661 34 90 50 / 0661 19 39 65  
rce ramzi 119.bd.bir anzarane Imm.b - Maârif  
assurances.fidelis@sanlam.ma

**ASSURANCES HADDAOUIA**

0522 21 84 80  
0661 19 38 22 / 0661 88 41 15  
angle av 2 mars & panoramique, haddaouia 3 rue 30 n°5 ain  
chock  
assurances.haddaouia@sanlam.ma

**ASSURANCES HAJJOU**

06 61 49 65 94  
Res Douha N9 Lot Idmaj Mag N4 Sidi Othmane  
assurances.hajjou@sanlam.ma

**ASSURANCES HALA**

0522 89 02 29  
0661 28 24 86 / 0665 87 22 48  
Wifak 3 Rue 140 N° 10 Bd Riad El Oulfa - CASABLANCA  
assurances.hala@sanlam.ma

**ASSURANCES INSSAF**

0522 76 75 47 / 0522 76 75 48  
0661 47 39 33  
lot essaada lot 172 sidi bernoussi  
assurances.inssaf@sanlam.ma

**ASSURANCES MAHFOUD**

0522 26 03 74 / 0522 26 03 75  
0661 42 71 14  
24 angle rue med kamal et rue med fakhir (en face dawliz  
habous)  
assurances.mahfoud@sanlam.ma

**ASSURANCES NADASSUR**

0522 26 40 47  
0661 06 60 64  
bd.abdelmoumen place charles nicolles imm.pasteur build 2ème  
étage n°7  
assurances.nadassur@sanlam.ma  
CASABLANCA

**ASSURANCES NOJOUR**

0522 75 98 76 / 0522 75 97 17  
0661 30 69 65  
tranche 12/1 imm 2 n° 4-hay al azhar ahl loghlame  
assurances.nojoud@sanlam.ma  
CASABLANCA

**ASSURANCES OUDASSUR**

0522 98 77 03 / 0522 98 77 04 / 0522 98 24 03  
0661 21 92 12  
1 ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE BACHIR LAALAJ 1ER  
ÉTAGE APPT N°1  
assurances.oudassur@sanlam.ma  
CASABLANCA

**ASSURANCES OUM ASSUR**

0522 89 23 01 / 0522 89 72 14 / 0522 90 09 94  
0661 26 64 60  
583.bd.oum arrabia- el oulfa  
assurances.oumassur@sanlam.ma

**ASSURANCES SAMED**

0808 61 97 78  
0602 06 54 06 / 0665 67 98 51  
95 lot habiba haj fateh oulfa  
assurances.samed@sanlam.ma

**ASSURANCES SIDI MAAROUF**

0522 58 48 38  
0661 14 96 66  
rce médina n°2 imm.j.route 1029 sidi maarouf  
assurances.sidimaarouf@sanlam.ma

**ASSURANCES SOLIDAIRES (EX.BD CASA SRAGHNA)**

0522 28 24 24  
0614 79 45 26  
sahat sraghna 127/129 place sraghna - el fida casablanca  
assurances.casasraghna@sanlam.ma

**ASSURANCES TAYANE**

0522 62 60 45  
0661 49 43 44  
angle bd.hassan al alaoui & bd.ibn tachfine rce assalam magasin  
n°3 imm.14- ain borja  
assurances.tayane@sanlam.ma

**ASSURANCES TEMMAR**

0522 09 15 48  
0665 99 04 87  
Rond Point Farah Salam FB 5 Immeuble E n° 12 - Oulfa  
assurances.temmar@sanlam.ma

**AV AL MANZAH**

0522 71 72 94  
0664 70 99 11  
74, Avenue Arrahmouni Boualam - Lot Al Manzah - Sidi  
Othmane  
AV.almanzah@sanlam.ma

**AV ASM**

0522 70 34 14 / 0522 70 34 20  
0661 16 88 60  
36 Boulevard Houcine Soussi Sidi Moumen, Casablanca  
av.asm@sanlam.ma

**AV CASA EMILE ZOLA**

0522 31 30 83  
0664 77 13 73  
Rue Lille, angle Rue Abdelwahab Ezzakak - Place Dakar  
assurances.casaemilezola@sanlam.ma

**AV CASA EST**

0522 58 32 06  
0661 64 98 17  
Lotissement Communal, Lot 69 Sidi Maarouf, Casablanca 20000  
assurances.kousmate@sanlam.ma

**AV RACINE**

0522 25 07 21  
0661 23 40 86  
Angle rue Racine et rue le Titien, Val Fleuri  
assurance.racine@sanlam.ma

**BARZAKH ASSURANCES**

0522 60 18 62 / 0522 60 18 64  
067439 92 99/ 0662 19 08 10  
Bd Iben Zair Abdessalam Bloc Elkoudia 101 N° 2 - Hay  
Mohammadi  
assurances.barzakh@sanlam.ma

**BD AMIRASSUR**

Résidence Bayti Sakan, Immeuble GHF, N°9 -Hay Assalam Ahl  
Loughlam  
bd.amirassur@sanlam.ma

**BD KN ASSURANCES**

0666-606035  
63, Opération Addamane Gh9b Magasin 1 - Avenue de Dakhla  
bd.kn.assurances@sanlam.ma

**BD LAMKANSSA**

0661 17 96 62  
Propriété « Ritaj 30/1, Douar Lamkanssa, Arrondissement  
Communal Ain Chock, Lotissement Ritaj, lot n° 30  
bd.lamkanssa@sanlam.ma

**BD MADIOUNA**

Résidence Fatima Azzahra C/6 - Mediouna  
bd.mediouna@sanlam.ma

**BEMKA ASSURANCES**

0522 87 10 02 / 03 / 04  
0636 68 79 90  
64 blvd Ed Daouha, Hay El Fath 3, Ain Chok  
assurances.bemka@sanlam.ma

**BENFDILE ASSURANCES**

0522 98 71 95 / 98 69 47  
0663 64 98 96  
95, Rue Bachir Laalaj - Val fleuri - Casablanca  
assurances.leprivilege@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT (SIEGE)**

0522 43 57 86  
0661 24 86 08  
216, Bd Zerktouni - Casablanca 20000  
younes.dhaim@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT ASSURANCE (EX. AV COLONEL DRISS****EL ALLAM)**

0520 52 36 19  
0661 32 03 96  
Imm. 21 Bd Colonel Driss Allam (à côté de POSTE MAROC).  
bd.directassurance@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT CASA SUD (SIDI MAAROUF)**

0522 58 34 89  
0651 08 57 19  
Bd 1209 Magasin 270 Rte de Bouskoura Sidi Maarouf  
assurances.casasud@sanlam.ma

**CO MANAGERS ASSURANCES**

0522 71 20 19  
0661 21 05 30  
68, avenue Mohamed Bouziane Hay MY RACHID IV, Casablanca  
assurances.comanagers@sanlam.ma

**ENTREPRISE AMANA DE PRESTATIONS DE SERVICES -  
EAPS (EX.AV CASA O MARIA)**

0522 50 17 39  
0666 81 27 81  
Rue 31, N° 89-91 Hay O maria, Ain chock, Casablanca  
agence.omaria@sanlam.ma

**FAST ASSURANCES**

0522 78 38 38  
0661 19 89 77  
Lot Dandoune n°170 magasin n° 4 Route 1100 Sidi Maarouf  
assurances.fast@sanlam.ma

**FZ ASSURANCES**

0522 61 16 13  
0662 15 62 44  
81, boulevard ALI YAATA ex FOUM LAHCEN HAY SMARA Lot  
n°34  
assurances.fz@sanlam.ma

**GO ASSUR**

0522 55 06 44  
0676 44 38 85  
Bd Abdellah Senhaji n° 147 bis Hay Jawadi angle rue 4 -  
Casablanca  
assurances.go@sanlam.ma

**HOULM ASSURANCE**

0700 84 78 75  
0600 00 02 61  
n° 3 RDC Coopérative Ibnou Yassine - Bd Al Qods - Hay Moulay  
Abdellah  
assurances.houlm@sanlam.ma

**IZASSUR**

0522 60 25 89  
0662 43 18 58  
218, Bd de la Grande Ceinture (Hay Mohammadi)  
assurances.izassur@sanlam.ma

**LUXASSUR**

0522 87 10 04 / 0522 87 10 05  
0636 68 79 92  
Avenue Amgala n° 352 - Hay Al OUsra - Casablanca  
assurances.luxassur@sanlam.ma

**MAABAR ASSURANCE LIMITED**

0522 73 58 00 / 01  
0661 11 68 59  
Ahl Loghlam Boulevard Attadamoun Kissariate El Menjra Bloc 14  
Rue n°3 Résidence Al Azhar Sidi Bernoussi  
assurance.maabar@sanlam.ma

**MAZOUZ ASSURANCES**

05 20 00 36 15 / 05 20 00 36 19  
0620 72 72 72  
53, Bd de Bordeaux - Casablanca  
assurances.mazouz@sanlam.ma

**MEDIA ASSURANCE**

0707 56 77 27  
0707 56 77 27  
BD Joudart Mohamed Benabdellah Immeuble Chakouri 3 n° 250  
Hay Moulay Rachid  
assurance.media@sanlam.ma

**OMNI ASSUR**

0522 82 06 69  
0660 14 52 52  
Boulevard Elfilali Hachimi ex Taddaret, Rue l'izère, lot 66  
assurances.omniassur@sanlam.ma

**SALAMATE ASSURANCES (EX.CASA SIDI OTHMANE)**

0522 37 40 06 / 0522 37 40 07  
0661 23 75 64  
5 Avenue 10 Mars - Sidi Othmane  
assurances.casasidiothmane@sanlam.ma

**SEFFAR ASSURANCES**

0522 54 27 07  
0661 43 07 78  
13 Rue de Metz RDC Magasin 2  
assurances.seffar@sanlam.ma

**TOUNSI ASSURANCES**

0522 68 60 04  
0661 30 24 00  
Boulevard Mohamed Zefzaf Résidence Mima Magasin N°5 - Sidi  
Bernoussi - Casablanca.  
assurances.tounsi@sanlam.ma

**TRUST ASSURANCES**

0522 39 07 78  
0611 97 21 51  
1, angle rue Ahmed Charci et Bd. Abdellatif Benkadour  
assurances.trust@sanlam.ma

**CERCLE BOUHMED****BD BOUHMED**

0661 13 21 91  
Centre Bouhmed Route Nationale n° 16 - Cercle Bouhmed  
bd.bouahmed@sanlam.ma

## CHEFCHAOUEN

### ASSURANCES CHEFCHAOUEN

0539 98 87 54  
0661 29 77 20  
119, av allal ben abdallah bp 284  
assurances.chefchaouen@sanlam.ma

## CHEMAIA

### EL BHAOUÏ ASSURANCE

0524 46 86 30  
0678 41 59 86  
196 Avenue de la Marche Verte - Chemaia  
assurance.elbahaoui@sanlam.ma

## CHTOUKA

### AV CHTOUKA

052339 90 30  
0662 80 66 16 / 0661 75 42 94  
Route nationale n°1 route d'Azemour magasin n° 34  
av.chtouka@sanlam.ma

## CHTOUKA

### CVT CHTOUKA DOUAR AGOURAM

0528 81 25 79  
0661 28 89 70  
1 route 1014 - Douar Agourram Route Biougra Ait Amira -  
Chtouka Ait Baha  
agence.chtoukadouaragouram@sanlam.ma

## DAKHLA

### ASSURANCE ADDAY (EX. ASSURANCES MAOULAININE)

0528 89 89 91  
0672 75 55 95 / 0610 77 47 94  
15, avenue Bahnini - Dakhla  
assurances.maoulainine@sanlam.ma

## DAKHLA

0528 89 82 69  
0661 08 31 87  
n°27,avenue mohamed V  
assurances.dakhla@sanlam.ma

## BD DAKHLA AL WAHDA

0808 59 63 69  
0661 14 84 40  
Cité Al Wahda, Avenue Tah, n°2810 - Dakhla  
bd.dakhla-alwahda@sanlam.ma

## DAR BOUAZZA

### AV DAR BOUAZZA

0522 29 01 71  
0666 12 62 27  
29, lot ansarri - Dar Bouazza  
av.darbouazza@sanlam.ma

## DAR BOUAZZA

### FIDELIS ASSURANCES DAR BOUAZZA

0522 93 72 22  
0661 86 36 05  
Atlantic Green Park Route Azemmour KM 20 Tamaris Ben Abid  
- Dar Bouazza  
fidelis.assurances-darbouazza@sanlam.ma

## DAR EL KEBDANI

### AV DAR EL KEBDANI

0536 41 07 75  
0661 95 70 14  
Centre Dar El Kibdani Beni Said  
av.darkebdani@sanlam.ma

## DAR GUEDDARI

### ASSURANCES DAR GUEDDARI

0537 31 09 37  
0664 63 99 89  
dar gueddari centre  
agence.dargueddari@sanlam.ma

## DEMNATE

### ASSURANCES TASSAOUT

0523 50 71 22  
0600 03 46 16  
angle bd tamgnout et bd med v, n°622. 23000 BENI MELLAL  
assurances.tassaout@sanlam.ma

## DEROUA

### AV DEROUA

0522 51 56 05  
0661 48 78 23  
262 Lot Nabila Makhoulouf - Deroua  
av.deroua@sanlam.ma

## DEROUA

### SAHA ASSUR

0522 53 20 02  
0644 04 36 64  
Lot khadija, n° 7 bis deroua  
assurances.sahaassur@sanlam.ma

## DLALHA

### BD DLALHA

0537 90 40 82  
0661 77 22 12 / 0668 88 91 16  
Centre Dlalha Kiyadat Bouselham - Dlalha  
bd.dlalha@sanlam.ma

## DRIOUCH

### BD KASSITA

Bd Mohamed V - Centre Kassita - Province Driouch  
BD.KASSITA@sanlam.ma

## EL ATTAOUIA

### ASSURANCES EL ATTAOUIA

0523 24 50 18  
0651 42 33 67  
702 LOT AL AMAL EL ATTAOUIA KELAA DES SRAGHNA  
assurances.elattaouia@sanlam.ma

## EL GARA

### ASSURANCES EL GARA (EX. AGENCE EL FADL)

0808 52 24 09  
0677 62 36 44 / 0600 39 62 63  
42 Bd Hassan II  
assurances.elgara@sanlam.ma

## EL HAJEB

### CVT EL HAJEB

0535 54 26 78  
0661 22 62 98  
98, AVENUE DES NOYERS EL HAJEB  
agence.elhajeb@sanlam.ma

## EL JADIDA

### ASSURANCES EL JADIDA

0523 37 02 02 / 37 34 96  
0661 14 35 36  
5 Avenue Hassan II  
assurances.eljadida@sanlam.ma

## ASSURANCES DAKHLA

**EL JADIDA****ASSURANCES EL OUARITI**

0523 37 33 69 / 0523 35 03 70

0661 34 19 90 / 0661 26 85 16

128 AVENUE MOHAMMED 6 - EL JADIDA

assurances.elouariti@sanlam.ma

**EL JADIDA****ASSURANCES MOHAMMED BEN ABDELLAH****AZZAHRAA**

0523 34 00 03

0661 22 88 51

Avenue Attahirr Najmat Al Janoub III - Imb D3 FD 30 - RDC -

Route Oualidia

assurances.mohammedbenabdallah@sanlam.ma

**EL JADIDA****ASSURANCES NAJD**

0523 28 86 55

0663 26 50 90 / 0661 67 31 51

48 Bd Jabrane Khalil Jabrane - Ennajd

assurance.najd@sanlam.ma

**EL JADIDA****AV ASSALAM (EX. AV JEMAAT SHAIM)**

0523 38 79 81

0661 22 36 26

Bd Jabrane Khalil Jabrane - Immeuble 5 magasin n° 3

assurances.jemaatshaim@sanlam.ma

**EL JADIDA****POPULAIRE D'ASSURANCE ET DE PREVOYANCE**

0523 80 12 87

0661 58 46 95

Lot 22 Nassim 5 - El Jadida

assurances.populaireassurance@sanlam.ma

**EL KALAA SRAGHNA****ASSURANCES EL HARTI**

0524 41 26 54

0661 23 26 49

pôle socio economique n°27

assurances.elharti@sanlam.ma

**ASSURANCES MANNOUNI**

0524 41 13 50 / 41 48 30

0661 34 10 98

16, avenue mohamed v, apt. n°3

assurances.mannouni@sanlam.ma

**EL KELAA M'GOUNA(TINGHIR)****KELAA MGOUNA ASSURANCE**

0524 83 60 62

0666 17 09 68

N° 33 BLD MED V KELAA MGOUNA TINGHIR

agence.kalaatmgouna@sanlam.ma

**EL KLEA****ASSURANCES GRICH**

0528 31 19 72

0615 21 74 53

Route régionale 105 el kolea centre

assurances.grich@sanlam.ma

**EL KSIBA****BUREAU DIRECT EL KSIBA**

0523 51 50 79

0600 62 02 22

Boulevard El Massira Al Khadra (à côté de l'agence Banque Populaire)

assurances.elksiba@sanlam.ma

**ERFOUD****HAFSA ASSURANCES**

0535 57 85 86

0661 56 69 25

140 avenue hassan ii

assurances.hafsa@sanlam.ma

**ERRACHIDIA****ASSURANCES BENBIH**

0535 79 18 49

0665 05 77 80

N° 2 Rue Mohamed El Hansali

assurances.benbih@sanlam.ma

**ERRACHIDIA****ASSURANCES FAOUZI & FILS**

0535 57 32 80

0661 98 80 37

5. Avenue chaikh al islam belarbi al alaoui

assurances.faouzietfils@sanlam.ma

**ERRACHIDIA****ASSURANCES NABIL ASSUR**

0535 57 44 77

0661 25 13 27

Bd Dakhla N° 15 Bis Hay El Mohit Errachidia

assurances.nabilassur@sanlam.ma

**ESSAOUIRA****ASSURANCES BARA**

0524 78 38 38

0673 03 88 85

IMM 17 N° 17 BIS LOT TAMANAR BVD EL AKABA ESSAOUIRA

assurances.bara@sanlam.ma

**ESSAOUIRA (TAMANAR)****GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES ABDELKRIM**

0524 78 84 55

0662 53 45 47

Bd Mohamed V en face de l'hôtel de ville Tamanar

assurances.abdelkrim@sanlam.ma

**FERKHANA****AV FERKHANA**

0536 34 04 85

0661 16 66 86

Boulevard Oulad Salem - Ferkhana

avferkhana@sanlam.ma

**FES****ABEJJA ASSURANCES**

0535 72 14 49

0676 28 61 48

2, Pole Urbain Bensouda, lot Dalia, Immeuble D1, GH1, Magasin 2

assurance.abejja@sanlam.ma

**ASSURANCE KARAOUINE**

0535 60 80 82

0662 15 74 39

magasin 83 residence ibtissam ait skatou rte d'immouzer

assurances.karaouine@sanlam.ma

**ASSURANCES ACHABA**

0535 60 02 15

0661 28 01 53

Oulad Tayeb (en face du café Alfaye9)

assurance.achaba@sanlam.ma

**ASSURANCES AL BOUCHRA**

0535 65 77 77 / 0535 65 94 02 / 0535 73 22 57

0661 06 22 69

3, avenue des f.a.r - résidence oumnia n°3

assurances.albouchra@sanlam.ma

### ASSURANCES BENCHEKROUN

0535 94 22 23 / 0535 94 22 24  
0661 59 58 97/ 0661 10 04 13  
Avenue Abdelali Benchekroun Imm Belghazi  
assurances.benchekroun@sanlam.ma

### ASSURANCES BERNOUSSI

0535 62 48 81 / 0535 62 18 69  
0661465245/0661 26 07 74  
3.rue mohamed el korri  
assurances.bernoussi@sanlam.ma

### ASSURANCES BERRADA MONT FLEURI

0535 76 77 11  
0667 78 11 10  
BD URBAIN MONT FLEURI MAG IM/ B6 RES MERZOUGA (en face mosqué saad bni abi wakas ) fes  
assurances.montfleuri@sanlam.ma

### ASSURANCES LAHLOU

0535 65 01 95 / 0535 94 45 68  
0661 17 44 47  
45, RESIDENCE CLEOPATRE APT.3 AV DES FAR DK -FES  
assurances.lahlou@sanlam.ma

### ASSURANCES ROUTE AIN CHKEF

0535 69 15 99  
0663 58 35 12  
868 Lotissement Al Karaouiyine - Route Ain Chkef  
assurance.ainchkef@sanlam.ma

### AV FES BEN DEBBAB

0535 75 23 53  
0661 17 44 47  
82, Avenue Amaouiyine Jnane Lahrichi - Ben Debbab - Fes  
av.bendebbab@sanlam.ma

### BD FES OUED FES

0808 65 62 86  
0661 36 57 62  
Bloc 6-6A Lotissement Hadika 3-Oued Fes  
bd.ouedfes@sanlam.ma

### BD FES SAHB EL OUARD

Rdc, Route Ain Chkef, Lotissement Sepronord III, Hay Al Azhar  
Bd.Fes-Sahb-Elouard@sanlam.ma

### BELHAJ ASSURANCE

0535 72 91 13  
0661 36 57 62  
151 Hay El Qods Bensouda Fes  
assurances.belhaj@sanlam.ma

### BENDAHOU ASSURANCES

0535 64 43 44 / 0535 64 42 44  
0664 65 67 09  
Magasin Commercial n° 186 Lot El Wifaq Route Ain Smen Zouagha  
assurance.bendahou@sanlam.ma

### DAMANSSUR

06 13 03 40 34  
Lot Riad Azzohour Mag 1 Tranche 3 Lot num B26 Zouagha  
assurances.damanssur@sanlam.ma

### FEDERALE ASSURANCES

0535 96 41 89  
0665 66 10 56  
56 résidence Bennis mahmoudia Rte Mohamed 6 - Fes (Zouagha)  
Assurance FEDERALE <assurance.federale@sanlam.ma>

### INFINITI ASSURANCE

0535 76 50 91 / 0535 76 79 57  
0666 21 18 02  
N° 309 Avenue Al Amal Hay Al Ouafaa 4 - Route de Sefrou - Fes  
assurance.infiniti@sanlam.ma

### FNIDEQ

#### LES ASSURANCES SAIDIA DU NORD

0539 67 70 64  
0661 96 54 16  
117 AV MOHAMED V FNIDEQ  
assurances.saidiadunord@sanlam.ma

### FOUM JEMAA

AV FOUM JEMAA  
0523 50 53 03  
06 67 20 41 52 / 06 61 79 01 85  
Centre Foum Jemaa  
av.foum-jemaa@sanlam.ma

### FQIH BEN SALAH

#### ASSURANCES FBS (FAIQ)

0523 43 87 61  
0661 91 95 85 / 0661 07 25 84  
Avenue hassan II, n°441 - fkih ben salah.  
assurance.fbs-faiq@sanlam.ma

#### BENI-AMIR ASSURANCES MAAOUNI

0523 43 66 76  
0661 48 88 84  
3 rue 1 nouvelle kouacem fkih ben salah  
assurances.beniamirmaaouni@sanlam.ma

#### BLADI ASSURANCES

0523 43 33 31  
0661 67 40 80  
Immeuble Biladi - Bd Allal Ben Abdellah  
assurance.bladi@sanlam.ma

### FQIH BEN SALAH

#### CENTRE ASSURANCES MASSIRA S.A.R.L.

0523 43 44 66  
0662 25 52 71  
180 boulevard al massira  
assurances.centremassira@sanlam.ma

### GOULMIMA

#### ASSURANCES GOULMIMA

0535 88 43 61  
0661 61 04 59  
AVENUE HASSAN II N° 1 HAY EL FATH GOULMIMA  
agence.goulmima@sanlam.ma

### GUELMIM

#### ASSURANCES LAAMIR

0528 77 52 91  
0661 54 73 33  
Angle Avenue Al Massira et Avenue Al Moukawama n° 147  
assurances.laamir@sanlam.ma

#### BD GUELMIM QODS

Lotissement El Qods, N° 1004  
bd.guelmim-elqods@sanlam.ma

#### CVT GUELMIM

0528 87 10 11 / 0528 87 09 09  
0661 09 73 35  
avenue mohamed 6 n° 153  
agence.guelmim@sanlam.ma

### GUERGUERAT

#### BUREAU DIRECT GUERGUERAT

0528 95 08 02  
0641 34 77 25 / 0669 05 48 48  
Route Nationale 1 - Station Petrom - Poste frontalier  
bd.guerguerat@sanlam.ma

### HAD BRADIA

#### AV HAD BRADIA HASSAN II

0523 47 90 33  
100 Boulevard Hassan II - Had Bradia  
av.HADBRADIAHASSANII@sanlam.ma

**HAD OULAD JELLOUL****AV HAD OULAD JELLOUL**

0520 32 87 31

0604 97 27 47

Douar Oulad Ziane Sidi M'barek 2 Commune Ben Mansour  
av.hadouladjelloul@sanlam.ma**HAD SOUALEM****ASSURANCES SAHEL**

0522 96 35 17

0661 63 85 41

Lotissement El Fadl N° 16 - Had Soualem  
assurance.sahel@sanlam.ma**IKKAOUEN****AV BAB RIF**

0678 90 66 05

0669 36 80 85

Immeuble Ramach Lotissement Chaibi à côté de la moquée  
Ikawan  
assurances.babrif@sanlam.ma**IMINTANOUT****BUREAU DIRECT IMINTANOUT**

0524 45 18 81

0767 08 48 68 / 0661 32 09 14

Boulevard Marrakech - quartier Sidi Ali Ishak  
assurances.imintanout@sanlam.ma**IMMOUZZER KANDAR****BD IMMOUZZER KANDAR**

0535 66 37 37

0661 06 22 69

Station Afriquia - Quartier Aydal angle route d'Ifrane et Alla  
Ouichou - Immuizzer Kandar  
assurance.kandar@sanlam.ma**IMZOUEN****ASSURANCES IMZOUEN**

0539 80 50 52

0661 47 11 91

avenue casablanca n° 128  
assurances.imzouen@sanlam.ma**INEZGANE****ASSURANCES AIT MATEN**

0528 33 65 65

0661 07 49 94

Bd Mohamed V n° 16 - Immeuble Ennakhil  
assurances.aitmaten@sanlam.ma**ASSURANCES GHARIB**

0528 83 44 44

0661 14 22 09

imm. anakhil angle bd. med v & avenue des far  
assurances.gharib@sanlam.ma**INEZGANE****AV INEZGANE**

0528 33 50 94

0670 59 12 52

N°21 Hay Mesdouda, Bd Moulay Ali Cherif, Taraste, Inezgane  
bd.inezgane@sanlam.ma  
IRHERM**AV IRHERM**

0528 85 94 79

0662 89 63 63 / 0661 73 60 10 / 0613 03 68 50

Boulevard Hassan II - Douar Irherm  
av.irherm@sanlam.ma**ISSAGUEN****AV ISSAGUEN AL WAHDA**

0661 90 77 44

0661 61 25 78/0661 90 77 44

Lotissement Al Wahda Issaguen Al Hoceima  
av.issaguenalwahda@sanlam.ma**JEBHA****AV JEBHA**

0539 88 08 08

0661 13 21 91

Avenue Al Houriya Place de la Justice  
av.jebha@sanlam.ma**JEMAA SHAIM****AV JEMAA SHAIM**

0524 64 26 76

0661 22 36 26

17, Boulevard Mohamed V Hay Lahrache  
assurances.jemaatshaim@sanlam.ma**JERADA****AV HASSANIA JERADA**

0536 82 19 28

06 61 28 02 28

Hay El Hassania n°1/6 et 1/7 - Jerrada  
avhassania.jerada@sanlam.ma**JMAAT SIDI BRAHIM****BD JMAAT SIDI BRAHIM**

0602 31 80 70

Magasin 2 Bloc Oulad Belaagid - Jmaat Sidi Brahim  
BD.JMAATSIDIBRAHIM@sanlam.ma**JORF EL MELHA****ASSURANCES BILAL ET CONSORTS**

0537 99 07 23

0667 32 75 71

lot.al amal n°1  
assurances.bilaletconsorts@sanlam.ma**KARIAT AREKMANE****AV KARIAT AREKMANE**

0536 36 02 03

0661 48 45 06 / 0661 98 70 79

Lotissement Al Fath n° 52 - Province de Nador  
bd.kariat-arekmane@sanlam.ma**KARIAT BA MOHAMED****BD KARIA BA MOHAMED**

Hay El Kharba Karia Ba Mohamed

BD.KARIABAMOHAMED@sanlam.ma

**KASBA TADLA****ASSURANCES DARDAK**

0523 41 84 89

0660 68 97 03

18, Rue Obbad Mejjati Résidence ZERALBA Quartier  
Administratif  
assurances.dardak@sanlam.ma**KENITRA****ASSURANCES INASS**

0537 39 84 84

0661 29 37 58 / 0666 56 33 74

Maghrib Aarabi - B3 - n°1 - Kenitra  
Assurance Inass <assurance.inass@sanlam.ma>**ASSURANCES LAMIA (EX. SLH)**

0537 30 54 87

0663 21 30 38

RDC MAGASIN N 1 LOT L2 LOTISSEMENT EL HAOUZIA  
assurances.s.l.h@sanlam.ma

### ASSURANCES SEBOU

0537 37 65 72 / 0661 75 99 86 / 0662 78 51 74  
0661 15 23 30  
72 Avenue Med Diouri -Kenitra  
assurances.sebou@sanlam.ma

### AV KASBAT MEHDIA

0537 38 81 63  
0661 29 37 58  
Province Kasba - Commune de Mehdia - Secteur 3 - Immeuble  
n°1 - magasin n° 3 - Kenitra.  
av.kasbatmehdia@sanlam.ma

### AV KENITRA MIMOSAS

0537 37 60 15  
0661 16 10 73  
boulevard Mohamed V n° 474 - bureau n° 6  
assurances.kenitramimosas@sanlam.ma

### KENITRA

#### BD KENITRA LE VALLON

0537 30 59 95  
Immeuble 1442 - Magasin n°1 - Le Vallon - Kenitra  
bd.levallon@sanlam.ma

#### LOYAL ASSURANCE

0537 37 61 74 / 0537 37 64 92 / 0537 36 00 50  
0661 16 10 73 / 0661 17 75 08  
427, Avenue Mohamed V et 63 Avenue Salah Eddine KENITRA.  
Boite Postale 244  
assurances.loyalassurance@sanlam.ma

#### SAKNIA ASSURANCES

0537 38 48 00  
0625 23 23 38 / 0673 55 68 55  
N° 4 LOT 628 RUE 7 MAAMORA SAKNIA Kénitra  
assurances.saknia@sanlam.ma

### KHEMIS ZEMAMRA

#### AV KHEMIS ZEMAMRA

0523 35 60 20  
0661 22 36 26  
Complexe commerciale el koudess Magasin C/C7 Zemamra  
agence.khmisszemamra@sanlam.ma

### KHEMISSSET

#### ASSURANCES AL MARKAZIA

0537 55 10 61  
0662 83 69 96  
326 bis boulevard Mohammed V -Khemisset  
assurances.almarkazia@sanlam.ma

#### ASSURANCES KHEMISSSET

0537 55 27 62  
0662 51 72 74  
183, Avenue Mohamed V  
assurances.khemisset@sanlam.ma

### KHENIFRA

#### ASSURANCE IYAD

0535 38 26 13  
0662 23 42 82  
Avenue Al Massira n° 8 Quartier Younes  
assurance.iyad@sanlam.ma

### KHNICHE

#### AV KHENICHET

0537 99 80 70  
  
Avenue Mohamed V - Khnichet  
av.khnicet@sanlam.ma

#### ASSURANCE AL MASSIRA

0523 56 10 56  
0661 38 16 61  
F5 LOT 2 YASMINE 1 BP 157 KHOURIBGA PRINCIPALE  
assurances.almassira@sanlam.ma

### KHOURIBGA

#### ASSURANCES ESSALAM EL KAMILA

0523 56 60 66  
0662 64 03 70  
Immeuble Achorouq, Bd Beni Amir - Khouribga  
assurances.essalamaelkamila@sanlam.ma

#### ASSURANCES REBROUB

0523 49 44 46  
0646 28 40 40  
39.rue moulay abdellah  
assurances.rebroub@sanlam.ma

#### BUREAU DIRECT EL FATH

0523 56 28 29  
0676 31 36 31  
901 BOULEVARD ABDERRAHIM BOUABID HAY EL FATEH  
assurance.elfath@sanlam.ma

#### LA CENTRALE D'ASSURANCE (EX. AV KHOURIBGA)

0523 49 13 00  
0662 23 83 90 / 0619 73 90 87 / 0661 86 37 68  
76, boulevard moulay driss 1er , hay riya  
lacentrale.dassurance@sanlam.ma

#### MOUNI ASSURANCE

0523 49 63 53  
0666 50 41 21  
Boulevard Al Moukaouama - Hay Al Gods 2 - magasin 787bis  
assurances.mouni@sanlam.ma

### KSAR EL KEBIR

#### ASSURANCES LOUKOUS

0539 90 47 12  
0661 33 78 30  
109, route de rabat  
assurances.loukous@sanlam.ma

### LAAYOUNE

#### ASSURANCES EDDABADDA

0528 89 18 18  
0661 45 70 00  
n°30 boulevard de la mecque  
assurances.eddabadda@sanlam.ma

#### ASSURANCES LAAYOUNE

0528 98 08 61  
0670 96 84 35  
avenue mezouar n° 247 - hay ettaoune - b.p 1179  
assurances.laayoune@sanlam.ma

#### ASSURANCES SAADBOUH

0528 89 48 36  
0666 55 83 04  
214,Avenue de la Mecque B.P 527 laayoune sahara  
assurances.saadbouh@sanlam.ma

#### ASSURANCES TADAMONE

0528 98 10 90  
0661 37 01 85  
Avenue ZERKTOUNI Laayoune  
assurances.tadamone@sanlam.ma

#### BD EL MARSALAAAYOUNE

0661 45 70 00  
Rue El Jadida Avenue 11 janvier - Laayoune Plage  
bd.laayouneelmarsa@sanlam.ma

#### BD LAAYOUNE AL AMAL

N° 450 Hay Al Amal 01 - Laayoune  
BD.LAAYOUNEALAMAL@sanlam.ma  
Bd Laayoune Moulay Rachid  
0672 19 02 62  
Lot Mly Rachid, Bloc 1 N° 49  
bd.laayoune.moulayrachid@sanlam.ma

**LAAYOUNE****CVT LAAYOUNE**

0528 99 76 47

0661 73 60 10

bd al hizam, hay al qods n°5, bp 2028

assurances.cvtlaayoune@sanlam.ma

**LARACHE****ASSURANCES EL LAICHE**

0539 91 55 27

0608 46 74 84

n°39 avenue omar bnou abdelaziz

assurances.ellaiche@sanlam.ma

**ASSURANCES EL OUKEILY**

0539 91 65 73 / 0539 91 08 38

0661 83 49 37

35 , BIS AV MALIK IBN MORHIL - LARACHE

assurances.eloukeily@sanlam.ma

**BD LARACHE**

0700 06 75 95

Lotissement Maghrib El Jadid 2 Avenue Narcisse - Larache

BD.LARACHE@sanlam.ma

**LARBAA BENI HASSAN****AV LARBAA BENI HASSAN**

0668 63 31 55

0661 29 91 81

Souk El Qadim Madechar Btara Beni Ali Hassane

av.larbaabenihassan@sanlam.ma

**MAAZIZ****BD MAAZIZ**

0662 83 69 96

N°38, citée administrative

BD.MAAZIZ@sanlam.ma

**MARRAKECH****ASSURANCE EL FIZAZI**

0524 01 37 69

0631 89 11 13 / 0607 59 90 90

N°1 immeuble 62 tranche 1 - Tamensourt

assurance.elfizazi@sanlam.ma

**ASSURANCES AL HORIA**

0524 35 54 63

0682 16 67 04

Magasin n° 3 Résidence Sarine Extension n° 90 - lot Al Izdihar

assurance.alhoria@sanlam.ma

**ASSURANCES ARIHA**

0524 34 59 60 / 0524 34 56 67

0661 19 15 48

273 massira i marrakech (en face arrodissement de police massira)

assurances.ariha@sanlam.ma

**ASSURANCES ATLAS LOUDAYA**

0524 36 49 41

0661 87 30 52

BP 83 CENTRE LOUDAYA RTE AGADIR CHICHAOUA

assurances.atlasloudaya@sanlam.ma

**ASSURANCES AZZAoui**

0524 31 29 29

0661 63 00 03

N°27 IMM 5 SIDI ABBAD 5 ANGLE AVENUE ABDELKARIM EL

KHATTABI ET AVENUE PRINCE MOULAY ABDELLAH

assurances.azzaoui@sanlam.ma

**ASSURANCES BAB MARRAKECH**

0524 35 68 62

0661 42 62 12

B36 PROGRAMME BAB MARRAKECH EL AZZOUIA

assurances.babmarrakech@sanlam.ma

**ASSURANCES BENICHE**

06 61 79 41 20

Résid Mohamed Marouane 49/51 Bd De La Palestine lot Ratma

Magasin N°5 RDC

assurances.beniche@sanlam.ma

**ASSURANCES EDDNADNI**

0524 40 95 63

0661 23 84 16

78 avenue imam malik Sidi Youssef Ben Ali 3 Marrakech

assurances.eddnadni@sanlam.ma

**ASSURANCES EL BARJI**

0524 31 11 58

0661 86 76 74

Avenue Allal El Fassi, Unité 4 n°219 - Marrakech

assurances.elbarji@sanlam.ma

**ASSURANCES GHAI**

0524 42 30 49

0661 18 91 94

46, Av.Prince My Abdellah, RES.Ahlam II A , 1<sup>er</sup> étage, APPT N° 6

assurances.ghait@sanlam.ma

**ASSURANCES GRAND ATLAS**

0524 37 17 73

0667 48 13 54

229 Mhamid 1 C En Face Marche Aux Poisson Assurances.

grandatlas@sanlam.ma

**ASSURANCES KOUTOUBIA**

0524 42 04 04

0661 24 02 52

bd.abdelkrim khattabi imm.111.rce imane n°4

assurances.koutoubia@sanlam.ma

**ASSURANCES MAJOREL**

0524 32 68 15

0661 73 41 10

AIN ITTI EZZOHOUR 2 N° 149 MARRAKECH

assurances.majorel@sanlam.ma

**ASSURANCES MARRAKECH**

0524 44 82 05 / 0524 44 76 20

0662 16 30 89

22, bd. med zerktouni

assurances.marrakech@sanlam.ma

**ASSURANCES MOUAD BOUNNITE**

0524 34 47 66

0668 80 22 78

1128 front douar iziki rte d'Essaouira, Marrakech

assurance.bounnite@sanlam.ma

**AV ABIDASSUR**

0524 37 35 37

0661 42 24 05

Magasin n° 420 C, M'hamid 9

av.abidassur@sanlam.ma

**AV LE QUARTIER INDUSTRIEL MARRAKECH**

0524 33 54 60

0661 24 02 52

473, Mag N°3 Quartier Industrielle Sidi Ghanem Pres de l'arrondissement du Q.I -Marrakech

avlequartierindustriel.marrakech@sanlam.ma

**AV MALAKASSUR**

0524 37 12 37

0661 42 24 05

Askjour Lot Maatallah n° 219

av.malakassur@sanlam.ma

**AV MARRAKECH AFAK**

0524 01 17 10

0661 24 13 96

Lotissement Al Afaq 1 n°1312 Saada Route Souihla - Marrakech.

assurance.marrakechafak@sanlam.ma

### AV MARRAKECH TARGA

0524 49 75 21  
0661 37 01 09  
targa sidi mbarek hay tabarakt n° 7  
assurances.marrakechtarga@sanlam.ma

### AV SAADA MARRAKECH

0530 14 53 03  
0661 24 13 96  
Lotissement Lamaasra Avenue Anakhil Asejjour n° 355  
av.saadamarrakech@sanlam.ma

### BD ZS ASSURANCES

0706-010509  
N°13 Boulevard Massira 3-Massira 3  
bd.zs.assurances@sanlam.ma

### BUREAU DIRECT LES PORTES DE MARRAKECH

0524 01 29 36 / 0524 01 24 13  
0661 36 64 93  
06GH7 - Immeuble 115 Zone 16 Doha - Les Portes de Marrakech  
assurance.lesportesdemarrakech@sanlam.ma

### DAOUDIATE ASSURANCES

0524 29 39 09  
0661 45 47 56  
17 Unité II Avenue Palestine  
assurance.daoudiate@sanlam.ma

### GALMANI ASSURANCE

0524 29 29 77  
0661 07 19 13  
N°2 Imm Moutacelli 1, angle boulevard Abdelkrim khattabi et  
boulevard Allal Fassi  
assurances.galmani@sanlam.ma

### JAAFAR ASSURANCES

0524 42 12 77  
0660 40 13 94  
Av Hassan li Imm Des Habous G Magasin N°1 Bab Doukkala  
assurances.jaafar@sanlam.ma

### KSASSUR MARRAKECH

0524 43 47 80  
0662 82 71 48  
Boulevard Safi n° 12 Résidence Anas Majorelle ARST Labata  
ksassur.assurances@sanlam.ma

### PALMERAIE ASSURANCES

0524 39 59 60  
0661 58 18 68  
Boulevard Hassan II Imm.Dafali Route d'essaouira - Marrakech  
assurance.palmeraie@sanlam.ma

### WAHA ASSURANCE

0524 40 16 47  
0602 31 80 70  
Ryad Agdal - N° 7 - Sidi Youssef Ben Ali - Marrakech  
assurances.waha@sanlam.ma

### MARTIL

#### ASSURANCES EL HARROUNI AMRAOUI

0539 68 82 78  
0628 09 01 36  
Avenue Moulay Rachid n° 37 Immeuble 26 Miramar- Martil  
assurances.elharrouniamraoui@sanlam.ma

### MASSA

#### AV MASSA

0528 26 01 81  
0636 21 20 09  
al kharij massa, cercle massa chtouka ait baha  
assurances.massa@sanlam.ma

### MECHRAA BEL KSIRI

#### AV MECHRAA BEL KSIRI

0537 90 58 32  
0661 93 32 70  
50, Avenue des FAR - Mechraa Bel Ksiri  
assurances.mechraabelksiri@sanlam.ma

### MEDIOUNA

#### ASSURANCES AL OUKHOUA

0522 33 83 87 / 0522 33 83 47  
0661 07 45 49  
4.avenue allal ben abdellah-mediouna  
assurances.aloukhua@sanlam.ma

### MEJJAT

#### AV BENICHE

0524 35 32 12  
0661 79 41 20/0668 49 95 85  
Route de Marrakech - Centre Zaouiat Mejjat - Magasin n°2  
av.beniche@sanlam.ma

### MEKNES

#### AFRICASSUR

0535 45 65 66  
0662 06 50 60  
Magasin n° 5 Résidence Zakaria - Boulevard Mohamed VI -  
Diour Salam  
assurances.africassur@sanlam.ma

#### ASSURANCE LOUKILI

0535 50 90 04  
0661 49 38 53  
Magasin n° 1 Immeuble B26 El Boustane 2 Ouislane  
assurances.loukili@sanlam.ma

#### ASSURANCE TOUARGA

0535 45 37 55  
0661 71 31 01  
N° 49, RDC Lotissement Al Iraqui - Touarga - Meknes  
assurance.touarga@sanlam.ma

#### ASSURANCES AMAHZOUNE

0535 46 63 60  
0664 46 08 42  
bd.mohamed vi local n° 1 imm.a5 el mansour 3  
assurances.amahzoune@sanlam.ma

#### ASSURANCES EL OUARYAGHLI

0535 54 99 37  
0661 74 40 80  
N° 1305 LOT YASMINA 1 OUISLANE MEKNES  
assurances.elouaryaghli@sanlam.ma

#### ASSURANCES SAAD BENJELLOUN

0535 40 39 27  
0661 32 40 10  
Groupe 9, villa n° 7 rue Khalid Ibn Al Walid - Borj Moulay Omar  
assurance.saad.benjelloun@sanlam.ma

#### ASSURANCES SYASSI

0535 52 03 03  
0661 15 94 08  
38a, rue ouaqaat zalaka v.n.  
assurances.syassi@sanlam.ma

#### ASSURANCES TAMUNT

0535 55 26 83  
06 76 99 16 75  
RDC Avenue n° 1 n° 47 - Toulal - Meknes  
tamunt@sanlam.ma

#### ASSURANCES TOULALI

0535 52 36 32 / 0535 40 33 09  
0661 09 25 51  
8, Rue Taroudant, Apt 1, V.N, MEKNES-50000  
assurances.toulali@sanlam.ma

**ASSURANCES VOLUBILIS**

0535 51 00 86  
0661 41 46 88  
av.hassan ii rue tétouan appt.n°6  
assurances.volubilis@sanlam.ma

**AV MEKNES AL AFGHANI**

0535 51 21 09  
0653 16 23 16  
boulevard jamal eddine al afghani, imm yassir, magasin n°14  
assurances.meknesalafghani@sanlam.ma

**AV MEKNES MARJANE**

0535 46 58 10  
0660 31 19 90  
lotissement marjane n°1000 marjane II  
assurances.meknesmarjane@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT MEKNÈS BASSATINE**

0535 50 18 42  
0663 12 25 12  
277, Alem III Bassatine magasins 4 et 5  
assurances.meknesbassatine@sanlam.ma

**HANASSUR**

0535 60 59 71  
0664 05 38 69  
magasin 3 immeuble d9 basma 3 marjane meknes  
assurances.hanassur@sanlam.ma

**KORTOBA ASSURANCES (EX.AV MEKNES KORTOBA)**

0535 46 51 00  
0662 12 61 40  
24,25, bd Zitoune - lot Kortoba S/1 Meknes  
agence.kortoba@sanlam.ma

**STE ASSURANCES ZERHOUNIA**

0535 55 88 65  
0649 39 29 34  
Lot Rahma N° 55, Rue Driss Lyamouri Zerhounia-meknes  
assurances.zerhounia@sanlam.ma

**MERS EL KHEIR****AV MERS EL KHEIR**

0537 64 34 31  
0661 63 15 53 - 0618 82 59 45  
Lotissement El Kheir n° 175  
av.merselkheir@sanlam.ma

**MIDAR****ASSURANCES AL BAZ**

0536 36 52 38  
06 68 15 24 66  
Avenue Hassan II - n° 26 - Midar  
assurances.albaz@sanlam.ma

**MISSOUR****ASSURANCES AJNADA**

0535 58 55 78  
0668 92 20 23  
avenue hassan ii kissariat jaaffer  
assurances.ajnada@sanlam.ma

**ASSURANCES HAMOUNI**

0535 58 57 36  
0661 43 24 03  
avenue hassan ii  
assurances.hamouni@sanlam.ma

**MOHAMMEDIA****ASSURANCE MOHAMMEDIA**

0661 32 03 96  
Lot Résidence du Parc - Propriété dite Valoris du Parc 1  
bd.mohammedia@sanlam.ma

**ASSURANCES AL JIHA**

0523 32 57 87  
0674 09 95 08  
Cité Rachidia III n° 220, bloc B, 2ème étage en face Station  
Petromin  
assurance.aljiha@sanlam.ma

**ASSURANCES ASSUR'PRO**

0523 28 50 73 / 0523 28 47 97  
0661 23 75 34  
Bd Sebta, magasin 3 immeuble 7 gh1 yasmine anfa la colline  
assurances.assurpro@sanlam.ma

**ASSURANCES DAHBI**

0523 30 03 02  
0601 92 32 61  
40, Boulevard Palestine - Lot Ben Hamdoune  
assurances.dahbi@sanlam.ma

**ASSURANCES KAMZAHER**

06 61 92 82 87  
Magasin 14 Lot. Résidence Basma Bni Yakhlef  
assurances.kamzaher@sanlam.ma

**BD ASSURANCES HMB**

0523 31 12 86/87  
0642 23 19 92 / 0676 47 67 99  
14, Angle Bd Palestine et Bd Al Houria - Al Alia  
assurances.hmberrada@sanlam.ma

**INTERMED ASSURANCE**

0523 28 67 32  
0661 22 36 41  
153 Hassania 1 Alia - Bd de la Résistance  
assurances.intermed@sanlam.ma

**NEARASSUR**

0522 22 22 02  
0633 44 42 99  
Lotissement Al Massira n° 10 - Bd Riad - Mohammedia  
assurances.near@sanlam.ma

**MOULAY DRISS ZERHOUNE****AV MOULAY DRISS ZERHOUNE**

0535 54 48 03  
0600 01 60 00  
Quartier Ain Rjal Fdan Chkouf n° 141, Moulay Driss Zarhoune  
av.moulaydrisszarhoune@sanlam.ma

**MRIRT****ASSURANCE MRIRT**

0535 39 00 66  
0661 76 99 15  
AV MED V HAY OUM ERRABIA BP 2 M'RIRT PV KHENIFRA  
assurances.mrirt@sanlam.ma

**NADOR****ASSURANCES EL HARCHI**

0536 60 45 31  
0661 26 22 50  
n°91, bd youssef ibn tachefine et rue ibn rochd, 1er étage  
assurances.elharchi@sanlam.ma  
NADOR

**ASSURANCES ET CONSEILS EL MOURABIT**

0536 60 36 44  
0661 30 63 05  
bd. hassan 1er n° 23  
assurances.elmourabit@sanlam.ma

**ASSURANCES GOUDAN**

0536 35 11 37  
0661 77 18 93 / 0662 27 22 25  
126, av. y. ben tachefine b.p. 561  
assurances.goudan@sanlam.ma

### **BD NADOR TAOUIMA**

0678 48 06 75  
Alem H2R-N19 Route Taouima  
bd.nador.taouima@sanlam.ma

### **BUREAU DIRECT AL KINDY**

0536 33 43 11  
0661 61 93 50  
331, Bd Amir Sidi Mohamed  
assurance.alkindy@sanlam.ma

### **MUFAK**

0536 36 23 77  
0650 64 01 24 / 0661 65 91 57  
Jbel Al Aaroui, 78 Rue Al Massira  
assurances.mufak@sanlam.ma

### **OUALIDIA**

#### **AV LOUALIDIA**

0523 36 63 53  
0661 22 36 26  
Route Provinciale P3430 magasin n°13  
av.loualidia@sanlam.ma

### **OUARZAZATE**

ASSURANCES AGDAL  
0524 88 84 84  
0666 96 96 40  
n°27 RDC hay el wahda  
assurances.agdal@sanlam.ma

### **ASSURANCES HINTI**

0524 88 23 03  
0661 41 04 78  
128 Lotissement du centre Ouarzazate  
assurances.hinti@sanlam.ma

### **ASSURANCES MOUSSAOUI**

0524 88 39 16  
0661 74 77 83  
n° 74 lot. al hizam bd. moulay abdellah  
assurances.moussaoui@sanlam.ma

### **OUED AMLIL**

#### **AV OUED AMLIL**

0535 27 52 85  
06 60 22 30 97  
Route Nationale de Fes - Hay Nahda - Oued Amlil  
av.ouedamlil@sanlam.ma

### **OUED LAOU**

#### **AV OUED LAOU**

0539 67 01 01  
0662 12 95 02  
centre Oued Laou, BD Hassan II. En face Attijariwafa bank.  
assurances.ouedlaou@sanlam.ma

### **OUED ZEM**

#### **AGENCE MANSAR**

0523 52 06 06  
0661 48 76 59 / 0671 20 15 64  
240 bis bd med v  
assurances.mansar@sanlam.ma

### **OUEZZANE**

#### **ASSURANCES OUEZZANE**

0537 90 84 85  
0661 99 70 22  
quartier haddadine bd. bir anzarane n° 114  
assurances.ouezzane@sanlam.ma

### **Oujda**

#### **ASSURANCE KHARMACH**

0536 51 31 31  
0608 65 30 90 / 0644 61 03 02  
2 Rue B 14 Hay Jouhara Lot 449  
assurances.kharmache@sanlam.ma

#### **ASSURANCES ANGAD**

0536 70 80 92  
0661 20 24 83  
2.rue oum el banine .1er étage appt n°1oujda  
assurances.angad@sanlam.ma

#### **ASSURANCES EL HOUSSINE CHTIOUI**

0536 70 12 12  
0661 28 02 28  
rue mohammed abdou imm.es saâda bloc c. rdc appt.4  
assurances.chtioui@sanlam.ma

#### **ASSURANCES L'IMPERIAL**

0808 53 84 91 / 0536 70 58 00  
0671 28 20 07  
n°76 bd.mohamed v rce mabrouka  
assurances.imperial@sanlam.ma

#### **ASSURANCES MAJDOULINE MABSOUR**

06 56 45 01 73  
Hay Al Andalouss Rue Mohammed Zeghraoui N°02  
assurances.majdouline.mabsour@sanlam.ma

#### **ASSURANCES NAHID**

0536 68 84 04  
0678 48 06 75  
Bd El Fatouaki Imm Moumen Ali N° 23 1er Etg Appt N° 2  
assurances.nahid@sanlam.ma

#### **ASSURANCES SARA BENYAGOUR**

0536 74 43 74  
0601360202/0661 63 12 38  
Bd Allal El Fassi Lot El Ouafa - Bloc 29 - n° 3 - Lazaret - Oujda  
assurance.benyagoub@sanlam.ma

#### **AV Oujda LAHBOUSS**

0536 74 22 40  
0667 57 83 55  
LOT LAHBOUSS BD ABDERRAHIM BOUABID N° 8  
agence.lahbouss@sanlam.ma

#### **BD Oujda AL AOUNIA**

0661 28 02 28  
Propriété Dayaat Ben El Arbi 104, Route Aounia Lotissement  
M'barki Lot n° 104 -  
bd.oujda.alaounia@sanlam.ma

#### **BD Oujda TOBA**

0661 04 40 04  
56 Bd Ahfir Quartier Toba  
bd.oujdatoba@sanlam.ma

#### **BUREAU DIRECT Oujda LES IRIS**

0536 53 38 14  
0634 58 38 19  
49, Boulevard Oum Rabia, Hay Iris  
assurances.oujdalesiris@sanlam.ma

#### **SOCIETE D'ASSURANCE ICHOU BABOU (AV Oujda)**

0536 51 06 07  
0661 37 88 46  
118 BD MBARK LBKAY JAADA N°10 Oujda  
assurances.oujda@sanlam.ma

### **OULAD ABBOU**

#### **BD OULAD ABBOU**

0644 04 36 64  
90, Bd Hassan II - Oulad Abbou  
BD.OULADABBOU@sanlam.ma

**OULAD AMRANE****AV OULAD AMRANE**

0523 34 67 54  
0642 03 00 44 / 0638 93 38 67 / 0613 01 75 88  
Magasin Saadoune - Propriété Chouf - Rte de Youssoufia -  
Cercle Ouled Amrane  
av.ouledamrane@sanlam.ma

**OULAD AYAD****CVT OULAD AYAD**

0523 44 48 39  
0661 23 05 04  
route nationale n°8  
agence.cvtouladayad@sanlam.ma

**OULAD HASSOUNE****BD OULAD HASSOUNE**

0661 36 64 93  
Douar Laminat Route de Fes Km 16 - Oulad Hassoune  
BD.OULADHASSOUNE@sanlam.ma

**OULAD M'BAREK****AV OULED M'BAREK**

0523 46 01 16  
0661 18 16 08  
Boulevard du 20 août - Oulad M'barek  
bdoulad.mbark@sanlam.ma

**OULAD ZBAIR****BD OULAD ZBAIR**

0808 65 53 76  
0661 36 57 62  
Centre Oulad Zbair Ouad Amlil  
bd.ouladzbaair@sanlam.ma

**OULED BERHIL****RIHAB ASSURANCE**

0528 53 15 15 / 0528 53 15 07  
0661 99 15 78  
13 route de marrakech municipalite de ouled ben rhil  
assurances.rihab@sanlam.ma

**OULED FREJ****AV HAD OULAD FREJ**

0523 36 46 25  
0661 81 82 69  
station service petrom hay ryad  
assurances.hadouladfrej@sanlam.ma

**OULED TEIMA****ASSURANCES OULED TEIMA**

0528 52 19 12  
0666 46 84 00  
n°76 bd mohamed v. lot mouisset  
assurances.ouledteima@sanlam.ma

**OULED TEIMA****ASSURANCES WINK HOUARA**

0528 82 76 50  
0671 13 72 16  
Route du Souk, Ouled Teima, Souss Massa  
assurance.wink@sanlam.ma

**OULMES****ASSURANCES OULMES**

0537 52 32 32  
0622 55 14 08  
229, Bd Moulay Ismail Hay PAM - Oulmes  
assurance.oulmes@sanlam.ma

**OURIKA****AV OURIKA**

0524 48 22 22  
06 61 42 24 05  
Quartier Commercial Timskrin Imilal - Ourika  
av.ourika@sanlam.ma

**OUTAT EL HAJ****OUTAT ASSURANCE**

0535 59 29 44  
0677 65 68 78/0666 93 74 29  
Avenue Hassan 2- 179 Hay Moulouya 33300 - Outal Lhaj  
assurance.outat@sanlam.ma

**RABAT****ASSURANCES AL MAJD**

0537 68 02 90 / 28  
0661 13 68 80  
rue el ganzra imm. b apt. 1 - agdal  
assurances.almajd@sanlam.ma

**ASSURANCES ASSAI**

0537 70 99 69 / 0537 70 71 36  
0661 28 26 58  
281 AVENUE MOHAMED V RABAT  
assurances.assai@sanlam.ma

**ASSURANCES LAHRICHI**

0537 29 46 70 / 0537 79 27 05 / 0808 39 46 33  
0622 67 99 66 / 0661 75 29 54  
IMM A BUR 4 CENTRE COMMERCIAL AL MANAL EL MENZEH  
RABAT CP 10150  
assurances.lahricchi@sanlam.ma

**ASSURANCES LES PALMIERS**

0537 57 10 22 / 23  
0661 16 28 81  
8.bis rue dayet roumi agdal  
assurances.lespalmiers@sanlam.ma

**ASSURANCES R'BATI (CABINET R'BATI D'ASSURANCES ET DE CRÉDIT)**

0537 70 90 09  
0661 13 75 72  
4.rue benzerte  
assurances.rbati@sanlam.ma  
RABAT

**AV RABAT TOUR HASSAN**

0537 73 74 20 / 0537 73 74 32  
immeuble omniprise, angle avenue al alaouite et rue al  
mariniyine  
agence.tourhassan@sanlam.ma

**BD ASSURANCES EZZIANI RABAT (EX. AV TAMESNA)**

0658 10 57 43  
imm.1 a résidence kasbah hay nahda 1  
av.tamesna@sanlam.ma

**BD FIDELIS ASSURANCES RABAT**

0661 19 39 65  
Av Kifah Quartier Yacoub El Mansour N° G-31  
fidelis.assurances-rabat@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT RABAT AKKARI**

0537 69 15 84  
0661 40 03 00  
1 Avenue sidi Mohamed Ben Abdellah - Akkari  
assurances.rabatakkari@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT RABAT MABELLA**

0537 75 67 44  
0766 25 69 51  
5, Rue Tadla Mabella  
assurances.rabatmabella@sanlam.ma

**CAPITOLE ASSURANCE**

06 22 10 75 87  
Local N°6, Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui A Cote de La  
Mosquée Anas Ibn Malek  
capitole.assurance@sanlam.ma

**CVT RABAT Q.I TAKADDOUM**

0539 71 54 24  
0661 18 59 95  
route ceuta hay rmla  
agence.rabatqitakaddoum@sanlam.ma

**MERYASSUR**

0537 29 85 06  
0664 14 27 53  
Douar El Qora - Yacoub El Mansour  
assurance.meryassur@sanlam.ma

**RIGHT BRAIN INSURANCE**

0537 70 49 37  
0649 10 60 96  
Immeuble 23 Avenue du Congo n°1  
insurance.right-brain@sanlam.ma

**RAS EL MA****AV RAS EL MA (CAP DE L'EAU)**

0661 33 57 99  
Hay Al Massira - Ras El Ma  
av.raselma@sanlam.ma

**RICH****ASSURANCES OUTAHAR ASSUR**

0535 58 90 83  
0666 38 01 50  
30, rue El Qods  
assurances.outaharassur@sanlam.ma

**RISSANI****AV RISSANI**

0535 57 51 60  
0667 94 82 93  
106 Boulevard Moulay Ali Cherif - Rissani  
av.rissani@sanlam.ma

**ROMMANI****ASSURANCE LAHMIDI**

0537 51 64 04  
0661 63 15 53  
Avenue Allal Ben Abdellah - n° 2 - Rommani Centre  
assurance.lahmidi@sanlam.ma

**SAFI****ASSURANCES ALIOUI**

0524 46 46 78  
0661 21 12 49  
Avenue Moulay Idriss 1er - lot 49 lalla hnia hamria safi  
assurances.alioui@sanlam.ma

**ASSURANCES BABBOUH**

0524 61 28 53  
0661 23 63 01  
22, avenue de la liberté  
assurances.babbouh@sanlam.ma

**ASSURANCES OUAZIZ**

0524 46 45 80 / 0524 46 18 60  
0661 16 47 14  
N 01 RUE LISBONE SAFI  
assurances.ouaziz@sanlam.ma

**BD SAFI RAYHANE**

Bloc 10 N°7- Avenue Moulay Slimane Rayhane Jeritane  
bd.safirayhane@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT SAFI**

0524 66 63 00  
0662 01 29 30  
22, Avenue Lafkih El Haskouri - Lotissement Sanaa - RDC -  
Quartier Sidi Abdelkrim - Safi  
bd.safi@sanlam.ma

**SALE****ASSURANCES ABOUELFATH**

0537 81 36 81  
0661 40 24 44  
av. hassan ii complexe bab sala - imm chmaou magasin m2  
bettana  
assurances.abouelfath@sanlam.ma

**ASSURANCES AL MIHANIA**

0537 53 48 39  
0661 46 31 39  
av. bouregreg n°1071 sala al jadida  
assurances.almihania@sanlam.ma

**ASSURANCES EL KHEIR**

0537 81 40 66  
0673 72 53 59  
Avenue Hassan El Ouazzani, hay salam, secteur 3 n° 851  
assurances.elkheir@sanlam.ma

**ASSURANCES EL MAMOUN**

0537 88 18 66  
0661 17 10 47  
6, Avenue 2 Mars Salé Médina. Code postale: 11150  
assurances.elmamoun@sanlam.ma

**ASSURANCES RAISSI**

0537 85 29 45  
0661 10 46 55  
Avenue 6 novembre Résidence Touahri 10 magasin 4 Imm 6 -  
Tabriket  
assurances.raissi@sanlam.ma

**ASSURANCES SALE NOUR**

0537 83 35 62  
0622 62 76 81  
Avenue Sanaoubar Immb 4 G1 - Hay Al Walae - Karia Ouled  
Moussa  
assurances.salenour@sanlam.ma

**ASSURANCES SOPRASSUR**

0537 83 11 21  
0661 90 07 31  
13 avenue hassan ii lot maktouba el karia - sala el jadida  
assurances.soprassur@sanlam.ma

**ASSURANCES TAOUSI**

0537 85 30 10  
0665 10 43 12  
N°11, Avenue Mohamed V, Tabriquet  
assurances.taousi@sanlam.ma

**AV ROUTE DE KENITRA**

0537 84 96 88  
0661 42 28 25 / 0636 31 10 19  
7, Bd Mohammed VI - Residence Nada - Route de Kenitra - Hay  
El Amal  
assurance.salehayalamal@sanlam.ma

**BAOUAHI'ASSUR**

0664-953724  
Lotissement Bassatine Al Mouhit, Immeuble 26 Magasin 8  
baouahi.assur@sanlam.ma

**BUREAU DIRECT KARIAT OULAD MOUSSA**

0537 82 71 58  
0656 10 17 30  
225, avenue Moulay Rachid, Hay Baraka, Secteur 4  
assurances.kariatouladmoussa@sanlam.ma

**DHA SALÉ**

0537 87 23 87  
0661 06 60 04  
Avenue Mohamed V N°74 Hay Dar El Hamra  
assurance.dhasale@sanlam.ma

**SBAA AYOUNE**

**SAMIRA ASSURANCES**

0535 54 64 81  
0667 29 41 18  
Boulevard hassan 2 - Sbaa Ayoun  
assurance.samira@sanlam.ma

**SEBT GZOULA**

**AV SEBT GZOULA**

0524 64 03 80  
0600 62 63 38  
9, lot assaad local commercial n°1  
agence.sebtgzoula@sanlam.ma

**SEBT OULAD NEMMA**

**ASSURANCES BENI MOUSSA MAAOUNI**

0523 47 39 65  
0661 84 20 91  
73, Bd Bir Anzarane ,Souk Sebt  
assurances.benimoussamaaouni@sanlam.ma

**SEFROU**

**AMAM-ASSUR**

0535 68 39 47  
0661 86 57 00  
N°126,Lot Hind,Sidi Boumediane Sefrou  
agence.sefrou@sanlam.ma

**SEFROU**

**ASSURANCES AL KAWTHAR**

0535 96 97 83  
0664 90 55 05  
N°24 Hay Lamkassem Lots Jnane Elma Ouled Adloune  
assurances.alkawthar@sanlam.ma

**SEFROU**

**ASSURANCES JAWHARA**

0535 96 97 95 / 0535 66 26 01  
0668 75 43 02  
Immeuble Al Akhawane N°62 , Appt n°4,2ème étage Route  
boulemane  
assurances.jawhara@sanlam.ma

**SEMARA**

**ASSURANCES OMAR ABDELAHI**

0528 88 73 31  
0661 83 10 45  
AV HASSAN II NR 274 ES SEMARA  
assurances.omarabdelahi@sanlam.ma

**SETTAT**

**ASSURANCES DE LA PLACE**

0523 40 50 14  
0661 16 66 74  
rue pasteur, résidence annakhil - b.p: 654  
assurances.delaplace@sanlam.ma

**AV SETTAT EL KHEIR**

0523 40 32 01  
0661 23 40 86  
Angle Bd les roses et Bd Albassatine lot 388 Residence  
Kheirallah Mojamaa Elkheir n°1 Lot n° 388  
av.settatelkheir@sanlam.ma

**BD SETTAT HAY EL KAMAL**

0661 22 36 26  
Magasin N° 2 Lot 108 Bloc D Hay El Kamal 2- BD Général Kettani  
bd.settat.hayelkamal@sanlam.ma

**SID L'MOKHTAR**

**AV SIDI L'MOKHTAR**

0524 36 26 65  
0661 42 79 25  
Lot Aad Al Jadid - Immeuble Oum Al Qora - Route d'Agadir  
av.sidilmokhtar@sanlam.ma

**SIDI ABDALLAH GHIAT**

**AV ABDALLAH GHIAT**

0524 48 50 08  
0661 58 32 01 / 0661 58 18 68  
Propriété TALBAOUI, Centre Sidi Abdallah Ghiat  
av.sidiabdallahghiat@sanlam.ma

**SIDI ALLAL EL BAHRAOUI**

**SG ASSURANCES**

0537 52 07 07  
0661 21 67 45  
Lotissement Frigo Maamoura Imm 4 Bureau 4  
assurance.sg@sanlam.ma

**SIDI ALLAL TAZI**

**AV SIDI ALLAL TAZI**

0537 31 94 88  
0670 10 90 78  
lotissement houda n°36  
assurances.sidiiallaltazi@sanlam.ma

**SIDI BENNOUR**

**ASSURANCES EL KORCHI**

0523 35 90 37  
0670 63 96 69  
appt 5, imm annakhil, bd des far  
assurances.elkorchi@sanlam.ma

**SIDI BIBI**

**AV SIDI BIBI**

0528 81 64 68  
0670 59 12 52  
route de tiznit centre sidi bibi p/cht  
assurances.sidibibi@sanlam.ma

**SIDI BOU OTHMANE**

**ASSURANCES IBNO AMER**

0524 32 06 91  
0682 80 85 28  
N°36 Hay Jbilate 1 - Sidi Bou Othmane  
assurance.ibnoamer@sanlam.ma

**SIDI IFNI**

**BD SIDI IFNI**

0661 08 26 10  
N° 38 Avenue Mohamed V  
bd.sidiifni@sanlam.ma

**SIDI KACEM**

**ASSURANCES ASSURAMI**

0537 59 64 26  
0661 77 22 12 / 68 88 91 16  
n°9 rue 5 el hay al jadid  
assurances.assurami@sanlam.ma

**SIDI RAHHAL AL HAOUZ**

**BD SIDI RAHHAL AL HAOUZ**

0641 68 73 32  
n°28 Rue El Maghirb El Arabi Sidi Rahhal Al Haouz - El Kelaa  
Des Sraghna  
bd.sidirahal-alhaouz@sanlam.ma

**SIDI SLIMANE****AV SIDI SLIMANE**

0607 59 12 43  
0661 16 10 73  
Rez de Chaussée, lot 40, Jalil Tazi  
agence.sidislidane@sanlam.ma

**SIDI SMAIL****AV SIDI SMAIL**

0523 36 21 53  
06 61 37 81 05  
N° 3 Lotissement El Bahbouhi - Sidi Smail  
av.sidismail@sanlam.ma

**SIDI YAHIA EL GHARB****ASSURANCES HIMMICHE**

0537 30 03 47 / 08 08 52 86 91  
0666 03 84 20  
hay el wahda n°1 groupe 4 bloc a n°2  
assurances.himmiche@sanlam.ma

**SIDI YAHIA ZAER****CVT SIDI YAHIA ZAER**

0537 61 91 90  
0668 71 92 88  
route ain aouda - sidi yahia zaers - temara  
assurances.sidiyahyzaer@sanlam.ma

**SKHIRATE****CENTRE DE CONSEIL EN ASSURANCES**

0537 74 24 32  
0661 23 19 50  
n° 45 lotissement riad sekhirat  
assurances.centreconseilassurances@sanlam.ma

**SMIMOU****BD SMIMOU**

Avenue Al Massira - Centre Smimou - Smimou  
BD.SMIMOU@sanlam.ma

**SOUK LARBAA****ASSURANCES NOVASSUR**

0537 90 13 13  
0661 93 32 70  
N°3 av. Mohamed V  
assurances.novassur@sanlam.ma

**SOUK SEBT****AV SOUK SEBT**

0523 47 20 64  
0662 75 14 95  
quartier sidi hadri route beni mellal souk sebt  
agence.souksebt@sanlam.ma

**TAFRAOUTE****AV ATLAS TAFRAOUTE**

0528 80 14 65  
0671 13 72 16  
Route Ameln  
assurance.atlas-tafraout@sanlam.ma

**TAHANNAOUTE****AV TAHANNAOUTE**

0524 48 40 14  
0661 42 24 05  
Bd Sidi Mohamed Oufares Tahannaoute  
assurances.tahannaoute@sanlam.ma

**TALIOUINE****BD TALIOUINE**

0661 66 74 40  
Taliouine Centre, Boulevard Med V  
bd.taliouine@sanlam.ma

**TAMELLALT****ASSURANCES TAMELLALET**

0524 23 45 26  
0667 05 82 43  
30 lot el bahja tamellalt  
assurances.tamellat@sanlam.ma

**TAMES****SAFFANA ASSURANCES**

06 58 58 00 17  
RDC 4 Rue Anatole France, Bourgogne  
saffana.assurances@sanlam.ma

**TANANT****AV TANANT**

0523 50 72 10  
0622 49 20 40  
Rez de chaussée quartier El Massira Tanant Centre  
assurance.tanant@sanlam.ma

**TANGER****ASSURANCE AZDINE**

05 39 36 55 36  
0672 73 05 32  
Avenue Royaume Arabie Saoudite - Quartier Sidi Bouhaja n°  
3216  
assurance.azdine@sanlam.ma

**ASSURANCE CHAAT**

0539 94 52 08  
0652 43 75 47  
avenue mahatmaghandi 26 etage 01 apprt 06  
assurances.chaat@sanlam.ma

**ASSURANCES AFAILAL**

0539 95 79 39  
0661 16 75 38  
48 boulevard moulay Ismail résidence El asri1 RDC N 1 Tanger  
assurances.afailal@sanlam.ma

**ASSURANCES AL GHALI**

0539 37 11 98  
0652 61 51 44  
Avenue Imam Mouslim - Résidence Bouzina - magasin n° 118  
assurances.elghali@sanlam.ma

**ASSURANCES BOUMOUHSEN**

0539 34 17 65 / 0539 34 17 66  
0662 06 35 73  
résidence Hamza, boulevard Moulay Youssef -entre sol, Tanger  
assurances.boumouhsen@sanlam.ma

**ASSURANCES DU DETROIT**

0539 93 28 31 / 0539 93 46 98  
0661 14 97 86  
8, place de france - b.p 2089  
assurances.detroit@sanlam.ma

**ASSURANCES EL KASRI**

0539 95 98 99 / 0539 95 95 95  
0661 72 78 36  
lot.annahda 11 av. el qods  
assurances.elkasri@sanlam.ma

**ASSURANCES HAIMOUD & BOURACHDI**

0539 94 21 92  
0670 07 02 98 / 0661 31 55 53  
149 Avenue Mohamed V , Immeuble MIMOUZA n°16 - Tanger  
assurances.haimoudetbourachdi@sanlam.ma

**ASSURANCES MOURABET**

0539 33 41 77  
0661 40 01 71  
54.bd. pasteur 1er étage n°29  
assurances.mourabet@sanlam.ma

**AV TANGER AHLAN**

0539 30 70 30

0661 40 71 63

Bd, Arabie Saoudite, Lot Al Oyoum, Rés Azizia n°76/78/80 ,  
Appt n°7 - Tanger

assurance.tanger-ahlan@sanlam.ma

**AV TANGER AL IRFANE**

0539 39 21 21

0668 13 59 13

immeuble 345, route de rabat

agence.alirfane@sanlam.ma

**AV TANGER MENARA**

0539 38 42 70

0662 06 35 73

tajziat ousra el manara n°22

agence.menara@sanlam.ma

TANGER

**AV TANGER MOULAY RACHID**

0539 90 47 12

0661 33 78 30 / 0661 15 23 46

Avenue Moulay Rachid - Résidence Aida Village - Immeuble 1  
magasin n°1

avtanger.moulayrachid@sanlam.ma

**AV TANGER TFZ**

0531 00 06 16

0632 33 53 62

Propriété AL FARABI 71, Imm3 RDC n° 7C, Tanger Gueznaya

av.tangertfz@sanlam.ma

**BD TANGER KAWACIM**Boubana, Hay Al Moujahidine, Immeuble Bab Al Jadida Bloc 39  
n°129 Tanger Kawacim

BD.TANGERKAWACIM@sanlam.ma

**BD TANGER MGHOGHA**

0539 95 78 55

0667 01 07 51

Quartier Mghougha Kebira - Route de Tétouan

bd.tanger-mghogha@sanlam.ma

**CHAAIRI ASSURANCES**

0539 34 31 90

0676 32 65 47 / 0661 10 57 08

Avenue de la Résistance Imm. 67 N° 3 - 90000 TANGER

assurances.chairi@sanlam.ma

**CM ASSURANCE CONSEIL**

0539 35 24 20

0662 84 40 50

Hay el majd Av Qods N° 123-Tanger

assurances.chikhi@sanlam.ma

**DAMAN SEGUROS**

0521 02 07 30

0664 33 28 22

15 Lotissement Mediterannée 1 - TZI n° 3 Tanja Balia - Malabata  
Mall

daman.seguros@sanlam.ma

**EL JIRARI ASSURANCES**

0539 35 08 73

0668 70 28 07

benimakada lot jirari 3 lot 1048

assurance.eljirari@sanlam.ma

**LA MAISON DE L'ASSURE**

0539 42 08 03

0661 42 35 21

N° 108 rdc Branes - Avenue Ibn Ardoun - Tanger

assurances.lamaisondelassure@sanlam.ma

**MIRACLE ASSUR**

0808 54 20 59

0649 98 31 53

Florenca, rue Chahid Abdelhadi Tayib n° 8A - Tanger

assurances.miracle@sanlam.ma

**PRESTIGE ASSURANCES**

0539 33 35 25

0662 60 20 04

Souani - Boulevard d'Anfa n° 6 - Tanger

assurances.prestige@sanlam.ma

**TOTAL ASSUR**

0700 06 75 95

0661 92 70 34

Avenue Al Qods Complexe Anouar 3 Bloc n° 70

assurance.totalassur@sanlam.ma

**TANTAN****ASSURANCES BENKHANFAR**

0528 87 79 38

0662 19 21 76

POSTALE/27 AV IBN SINA B.P 103 TAN TAN

assurances.benkhanfar@sanlam.ma

**TAOUNATE****BD TAOUNATE**

Route Al Hoceim - Hay Amal

Bd.taouate@sanlam.ma

**ASSURANCES EL BAKKOURI**

0535 68 93 51

0661 35 18 28

bd. mohamed v - route de fes

assurances.elbakkouri@sanlam.ma

**TAOURIRT****BUREAU DIRECT TAOURIRT**

0536 69 56 39

0666628639/0641 15 07 07

Boulevard Mly Abdellah - Quartier Takadoum - n° 158bis

assurance.taourirt@sanlam.ma

**TARGUIST****AV TARGUIST**

0539 80 94 98

0661 18 78 59

Avenue Tetouan Lot Al Amal n° 54 - Targuist

agence.targuist@sanlam.ma

**TARMIGTE OUARZAZATE****ASSURANCES TARMIGTE**

0524 85 47 47

06 63 58 80 07

Douar Tigami Lajdid - Tarmigte - Ouarzazate

assurances.tarmigte@sanlam.ma

**TAROUDANT****PSP ASSURANCES**

0528 85 25 26

0661 47 67 14

route ouled aarafa, quartier mhaita

assurances.taroudant@sanlam.ma

**TASSOULTANT SIDI MOUSSA****AV TASSOULTANT**

0524 38 76 76

0697 15 76 90 / 0668 80 22 78

2325 Sidi Moussa - Tassoultante

av.tassoultante@sanlam.ma

**TATA****STE ASSURANCE NADINE**

0528 80 25 77

0613 03 68 50

Avenue Mohamed V près de la Banque Populaire BP 1129

assurances.nadine@sanlam.ma

agence.assurancenadine@gmail.com

**TAZA****ASSURANCES TOUZANI**

0535 67 39 40

0661 33 81 49

Imm Yaakoubia, Avenue Mohamed V, 1er étage - Appt 1

assurances.touzani@sanlam.ma

**FRIOUATO ASSURANCE**

0535 28 24 20

0669 16 64 84

Immeuble Fathallah, Bd Mohamed 6 CP 35000 Taza

assurances.friouato@sanlam.ma

**TAZARINE****ASSURANCE TAZARINE**

0535 39 00 66

0661 63 00 03/0619 85 60 00/0671 96 46 39

Douar Tazarine

assurances.tazarine@sanlam.ma

**TAZNAKHT****AV TAZNAKHT**

0524 84 13 57

0673 11 81 08

N°19 Avenue Moulay Abdellah Taznakht province d'Ouarzazate

av.taznakht@sanlam.ma

**TEMARA****ASSURANCES CHAHID**

0537 60 41 60

0650 78 14 84

immeuble 6, magasin 12 résidence jardin des oudayas quartier

guich des oudayas

assurances.chahid@sanlam.ma

**ASSURANCES SARA**

0808 65 30 62

0601 36 02 02

Temara Maghreb Al Arabi, Massira 2, RC1302

assurances.sara@sanlam.ma

**ASSURANCES TEMASSUR**

0537 64 18 41

0663 44 19 17

Avenue Hassan II. Imm.2- appt. 3

assurances.temassur@sanlam.ma

**LAKHALASSUR (EX. AV TEMARA MOULAY DRISS)**

0537 60 33 85

0668 09 72 81

RC N°3 résidence Michlifén 2 Bd Mly driss 1<sup>er</sup> Massira 1

assurances.lakhalassur@sanlam.ma

**TEMSAMANE****STE ASSURANCE TEMSAMAN**

0536 40 61 40

0661 95 70 14

Rue 01 N° 192 Krouna Centre Temsamane Province Driouch

assurances.tamsamane@sanlam.ma

**TEMSIA****CVT TEMSIA**

0528 31 91 40

0661 22 36 26

Centre de Visite Technique Temsia - Douar Ait Moussa

cvt.temsia@sanlam.ma

**TETOUAN****ASSURANCES AMRAOUI**

0539 71 16 43

0660 71 80 56

7. Av Khalid Ibn Oualid Quartier Louada

assurances.amraoui@sanlam.ma

**ASSURANCES EL KASIMI**

0539 96 42 99

0661 29 91 81

17.avenue med v appt.n°2

assurances.elkasimi@sanlam.ma

**ASSURANCES EL YACOUBI DU NORD**

0539 70 90 70 / 0539 70 90 71 / 0539 70 90 72

0661 13 21 91

Av des Far Résidence Ismailia Bloc B N°3

assurances.elyacoubidunord@sanlam.ma

**ASSURANCES GUESSOUS ET BENET**

0539 71 02 65/68 - 0539 70 28 44

0661 40 71 63

8, Av. 10 Mai -Tétouan

assurances.guessousetbenet@sanlam.ma

**ASSURANCES L HAMMANI**

0539 99 73 49

0661 92 52 89

223 Av. Des Far 1<sup>er</sup> étage N2

assurances.lhammani@sanlam.ma

**AV 9 AVRIL**

0539 72 58 23

0661 29 91 81

Avenue Haj Mohamed Bennouna - Quartier Boujarrah

AV9.AVRIL@sanlam.ma

**BEN YERROU NOUROU ASSURANCES (EX.****ASSURANCES AHLE AL KHAYR)**

0539 72 35 30

0660 32 12 15

113, Avenue Casablanca - 93002 Tetouan

assurances.ahlealkhayr@sanlam.ma

**TIFLET****ASSURANCES ZEMMOUR TIFLET**

0537 51 12 82

0663 65 67 10

296 avenue mohamed V

assurances.zemmourtiflet@sanlam.ma

**CVT TIFLET**

0537 51 53 22

0661 92 00 78

tiflet, km 2 route de rabat

agence.tiflet@sanlam.ma

**TINGHIR****ASSURANCES IGHIR**

0524 83 53 65

0666 16 52 19

n°307 av. mohamed v

assurances.ighir@sanlam.ma

**ASSURANCES TINGHIR**

0524 83 54 46

0661 86 80 92

412 av. mohamed v

assurances.tinghir@sanlam.ma

**TINJDAD****TIMKIT ASSUR**

0535 78 60 09

0615 31 74 02

tinjedad centre

assurances.timkt@sanlam.ma

## **TISSA**

### **AV TISSA**

0535 68 03 18  
0661 67 33 22  
hay al massira baladia tissa  
assurances.tissa@sanlam.ma

## **TITMELLIL**

### **ASSIANA ASSURANCES**

0522 51 14 56  
0664 70 99 11  
Bd Attawhid, Hay Amal 1 - Tit Mellil  
assurance.assiana@sanlam.ma

## **TIZNIT**

### **ASSURANCES AIT BAAMRANE**

0528 60 22 55  
0668 59 66 74/0661 38 61 44  
21 lotissement al wahda cite el youssoufia tiznit  
assurances.aitbaamrane@sanlam.ma

## **TIZNIT**

### **GROUPE FIKRI G.F. ASSURANCES BAHAMOU**

0528 60 03 03  
0661 08 26 10  
n°4, bloc c, amicale des fonctionnaires, tiznit  
assurances.bahmou@sanlam.ma

## **TLAT LOULAD**

### **AV TLAT LOULAD**

0808 50 70 21  
0661 18 56 68  
12, Bd Mohamed V - Tlat Loulad  
av.tlat-loulad@sanlam.ma

## **YOUSSOUFIA**

### **ASSURANCE EDDAMAN**

0524 66 03 33 / 0524 64 60 03  
0613 01 75 88  
lot n° 83 erac hay hassani n° 1  
assurances.eddaman@sanlam.ma

## **ZAGORA**

### **ASSURANCES ZAGORA**

0524 84 79 41  
0661 33 63 34  
65, HAY EL MOUSSALA ZAGORA 45900  
assurances.zagora@sanlam.ma

## **ZAIO**

### **AV ZAIO**

0536 33 92 58  
0661 48 45 06  
102,BD EDAKHLA HAY PAM ZAIO  
assurances.zaio@sanlam.ma

## **ZAQUIAT CHEIKH**

### **BD ZAQUIAT CHEIKH**

Hay Akkor près de Achbarou Mohamed - Zaouiat Cheikh  
BD.ZAQUIATCHEIKH@sanlam.ma

## **ZEGHANGHANE**

### **ASSURANCES INTISSAR GOUDAN**

0536 35 11 37  
0623 33 82 74  
126, av. y. ben tachefine b.p. 561  
assurance.intissargoudan@sanlam.ma

## **ZEGHANGHANE**

### **SEGURO ASBAI**

0536 35 19 59  
0667 07 15 35  
jaadar centre - route pricipale nador zghanghane (en face  
banque populaire)  
assurances.zeghanghane@sanlam.ma

## **ZOUMI**

### **BD ZOUMI**

0537 89 00 68  
0661 63 85 41  
Hay Ain Adam Zoumi Centre Zoumi  
bd.zoumi@sanlam.ma



# Tableau de concordance réglementaire

# TABLEAU DE CONCORDANCE AVEC L'AMMC

Exigence AMMC	Chapitre	Numéro de page
<b>Éléments Généraux d'information</b>		
Présentation de l'entreprise	Sanlam Maroc en bref	p.10-11
Périmètre du reporting	Les informations contenues dans le rapport concernent le périmètre de consolidation de Sanlam Maroc, et l'ensemble des entités de l'entreprise. La période de reporting est basée sur l'année calendaire (1 <sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2025)	
Analyse de matérialité	Pas de nouvelle analyse de matérialité pour ce rapport (voir rapport 2023, p.33)	
Méthodologie pour l'élaboration du rapport	Afin d'élaborer ce Rapport, toutes les entités ont été sollicitées et impliquées dans la collecte d'informations, à travers des entretiens, des questionnaires, de la collecte de documents et le renseignement de tableaux de bord d'indicateurs RSE. Le contenu du Rapport ESG a ensuite été validé par les différents contributeurs et par la Direction Générale	
Référentiels adoptés	La publication du Rapport ESG 2025 de Sanlam Maroc intervient dans le cadre de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières	
Vérification externe	Pas de vérification externe	
<b>Éléments spécifiques</b>		
<b>Informations Environnementales</b>		
Activités ayant un impact environnemental et mesures d'atténuation	Indicateurs clés de performance extra-financière - Indicateurs environnementaux	p.43
Litiges ou poursuites d'ordre environnemental	Aucun litige	
Informations en matière de gestion des déchets	Pas de nouveauté	
Informations en matière d'utilisation durable des ressources	Pas de nouveauté	
Informations en matière d'atténuation du réchauffement climatique	Assur'Auto Green+ pour accompagner	p.27
Informations en matière de protection de la biodiversité	Pas de nouveauté	
<b>Informations sociales</b>		
Présentation de la politique de gestion des ressources humaines	Développement des compétences et de l'employabilité	p.44
Informations en matière de recrutement	Attractivité, marque employeur et ouverture sur les jeunes talents	p.45
Informations en matière de rémunération	Attractivité, marque employeur et ouverture sur les jeunes talents	p.45
Informations en matière de gestion des carrières	Développement des compétences et de l'employabilité	p.44
Informations en matière de formation	Développement des compétences et de l'employabilité	p.44
Informations en matière d'handicap	Pas de nouveauté	
Informations en matière d'égalité H/F	Chiffres clés Administrateurs	p.12 p.17
Informations en matière de dialogue social et négociation collective	Fédérer autour d'une vision commune et d'un leadership partagé	p.44
Informations en matière de santé et sécurité	Santé, sécurité et bien-être au travail : une approche préventive et durable	p.46
Indicateurs sociaux pour les 3 dernières années	Indicateurs clés de performance extra-financière - Indicateurs sociaux	p.42-43
<b>Informations sur la gouvernance</b>		
Informations sur la composition des organes de gouvernance	Organisation générale et gouvernance	p.15-18
Données sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants	Conseil d'Administration	p.16
Mesures en faveur de l'éthique, la déontologie et la prévention de la corruption	Éthique et conformité Indicateurs clés de performance extra-financière - Indicateurs éthiques et de gouvernance	p.48-49 p.41
<b>Informations sur les parties prenantes</b>		
Informations sur l'impact économique et social de l'activité de l'entreprise sur les populations locales ou les riverains et développement régional	Inclusion et accessibilité	p.50-52
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Fondation Sanlam Li-Ennajah	p.53-55
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Inclusion et accessibilité	p.50-52
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Parties prenantes et enjeux matériels	p.40
Politiques et critères de sélection des parties prenantes	Parties prenantes et enjeux matériels	p.40
<b>Autres</b>		
Présentation de la démarche RSE de l'entreprise	Démarche RSE et priorités stratégiques	p.39
Principales réalisations sur les 3 derniers exercices	Rapport ESG global	p.38-55
Changement majeur au sein de l'entreprise	Création de Sanlam Private Investment	

**CONSOLIDER AUJOURD'HUI.  
PRÉPARER DEMAIN.**





Assurance Non-Vie | Assurance Vie

Sanlam Maroc | 216, Bd Zerktouni | CP : 20000 | Casablanca, Maroc

Sanlam Maroc - société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances. RC Casablanca : 22.341. CNSS : 167.8541 - Taxe professionnelle : 355.11.249 - IF : 01084025 - ICE : 000230054000034

T +212 522 42 06 06  
F +212 522 20 60 81  
[sanlam.ma](http://sanlam.ma)

20  
/  
25

